

Dr LUC GRAVEL  
**DENTISTE**  
 Urgence  
 et rendez-vous:  
 Edifice  
 Polyclinique  
 du Saguenay  
 874 bl. de l'Université est,  
 suite 301  
**696-4371**

# le QUOTIDIEN

17e année no 106

Chicoutimi, mardi 6 février 1990

40 pages

50¢

**CASLOTEL**  
**64<sup>95</sup>**  
 CÂBLE SANS FIL  
 REMIS À NEUF  
 QUANTITÉ LIMITÉE  
 RÉPARATION  
 BASE: \$39<sup>95</sup>  
 TRANSMETTEUR \$19<sup>95</sup>  
 1360, boul. Saguenay E.  
 (près du Parasol)  
 Chicoutimi  
 549-5355

Anse Saint-Jean

## Les bûcherons font la loi

(Photo Jeannot Lévesque)

Page 3



Jonquière

## La route fait une victime

Page 2

Services  
essentiels

## Hydro porte un dur coup

Page 6

Boxe

## Jonquière attend les Ontariens

Page 39

Lac-Bouchette

## Armand Boulianne s'accroche au pouvoir

Page 9

"JE PENSE À MON **REER**,  
 Je choisis..."

**TRUST**  
**PRÊT ET REVENU**



Fonds de retraite

**12.4%**

Rendement 1 an au 31/12/89, incluant le réinvestissement des revenus. Le rendement passé ne garantit pas les résultats à venir et toute offre doit être faite par prospectus.

DÉPÔT GARANTI

**11 1/2%**

18 MOIS,  
 intérêts versés à l'échéance.  
 Primes sur autres termes.

CHICOUTIMI:

1448,  
 boul. Talbot

Jean-Claude  
 VILLENEUVE,  
 directeur

543-1221

**Facultés affaiblies**

CHICOUTIMI (NB) - Le propriétaire de la pourvoirie L'Oiseau Bleu de Shipshaw, Pierre Caron, ne pourra piloter son avion, conduire son automobile, ni même un bateau à moteur au Canada pour les 12 prochains mois.

Hier, il a plaidé coupable à une accusation de conduite avec un taux de 170 milligrammes d'alcool par millilitre de sang, une infraction commise en 1988, et à une autre de conduite avec les facultés affaiblies et de refus de subir l'alcootest, en plus de manquement à ses engagements alors qu'il était en attente de procès, le 10 janvier 1990.

Caron, qui a dû répondre de 16 chefs d'accusation en même matière depuis 1972, devra également purger une sentence discontinue, les fins de semaines, de 90 jours de prison, et payer des amendes totalisant 355 \$.

**Motoneiges volés**

JONQUIERE (NB) - Les policiers de Jonquière ont retrouvé deux motoneiges Arctic Cat qui avaient été volés chez un concessionnaire d'Alma, en novembre 1987.

Les deux véhicules de plaisance, qui valaient chacun de 5000 \$ à 6000 \$ au moment du vol, ont été retrouvés à Arvida, vendredi, et des accusations seront bientôt portées contre deux individus, en rapport avec cette affaire.

**Brisson comparait**

CHICOUTIMI (NB) - Johnny Brisson, l'individu de 32 ans que les policiers de Jonquière ont arrêté, mercredi soir dernier, en rapport avec un réseau de voleurs de chalets dans les secteurs de Bégin et du mont Valin, a choisi d'être jugé par un juge et jury, hier. Son enquête sur remise en liberté a été fixée à mercredi.

Brisson, qui est domicilié au 3543 Saint-Louis à Jonquière, est accusé d'avoir eu, en sa possession, un appareil vidéo, un téléviseur, et un système de son volé, le tout pour une valeur de plus de 1000 \$. Il doit répondre également d'un bris de probation.

Quant à ses présumés complices, Carl Girard et Daniel Otis, ils doivent comparaître en cour aujourd'hui pour leur choix de procès.

**Un Hell's de Girardville**

CHICOUTIMI (NB) - Ré-

gis «Lucky» Asselin, le Hell's Angel abattu de quatre balles vendredi soir et que sa famille a décidé de «débrancher» dimanche, était originaire de la région.

Asselin, qui devait son surnom de «Lucky» au fait qu'il avait déjà échappé à plusieurs tentatives de meurtre, est né à Girardville, là où réside encore ses parents et plusieurs membres de sa famille.

Il était d'ailleurs venu se réfugier au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en 1985, après avoir échappé à la fameuse tuerie de Lennoxville où six Hell's avaient été assassinés, avant d'être expédiés, dans des sacs de couchage, dans le fleuve Saint-Laurent au large de Sorel.

Outre la tuerie du 24 mars à Lennoxville, Asselin avait survécu à une autre tentative de meurtre, la même année, où il s'était retrouvé avec six balles dans le ventre.

Cette fois, la mitraillette qui a servi à l'abattre, vendredi soir, lui a logé deux balles dans la tête et depuis, il était maintenu en vie artificiellement.

**Agression sexuelle**

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (PC) - Accusé d'agression sexuelle et d'attentat à la pudeur, le policier Gilles Marier nie avoir embrassé ou touché les parties génitales de sa présumée victime; il nie s'être fait masturber par elle ou avoir pris des photos de nu alors qu'elle était âgée entre 11 et 14 ans.

«Je n'ai pris qu'une photo d'elle, à l'été 1984, lorsqu'elle est venue me trouver à ma résidence, vêtue d'un costume de bain. J'en ai pris une autre, d'elle et moi, à l'aide de la minuterie sur mon appareil», déclarait, hier, l'agent Marier devant le juge Robert Sansfaçon, de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale, qui préside le procès du policier, entrepris à la fin de janvier, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce policier de la Sûreté du Québec, suspendu sans solde depuis avril 1989 et accusé de crimes d'ordre sexuel qui seraient survenues entre 1981 et 1984, a aussi indiqué au magistrat qu'il a détruit les photos dans les toilettes du poste de police et brûlé les négatifs.

«Sur l'une des photos, Mlle... avait les yeux rouges et sur l'autre, son maillot semblait transparent», a précisé le policier.

# Une collision cause la mort d'un jeune homme à Jonquière

JONQUIERE (NB) - La route a encore fait un mort, hier soir, au Saguenay.

Cette fois, l'accident a eu lieu à 20h04 sur le boulevard du Royaume, à l'intersection de la rue des Etudiants, en face de la polyvalente Jonquière.

La victime, dont l'identité



Normand Boivin

n'a pu être dévoilée par les policiers, est un jeune homme

de 26 ans. L'autre conducteur impliqué, également dans la vingtaine, s'en est tiré avec des blessures mineures, mais était en proie à un violent choc nerveux. Tous deux étaient seuls dans leur véhicule, au moment de la tragédie.

Selon les policiers de la Sûreté municipale de Jonquière, la voiture de la victime circulait en direction nord, sur la rue des Etudiants, et a coupé le chemin à une voiture circulant en direction est, sur le boulevard du Royaume. Cette dernière est allée l'emboutir en plein dans la porte du conducteur, ce qui n'a laissé aucune chance au malheureux.

Même si le choc a été très violent, les policiers n'ont pas eu besoin de recourir aux machoires de vie, puisqu'ils ont pu sortir le corps de la victime par la porte du passager.

## Saint-Ambroise

# Les victimes de la tragédie sont connues

SAINT-AMBROISE (NB) - L'identité des deux victimes de l'accident mortel survenu dimanche soir sur la route 172, dans une courbe prononcée à la sortie ouest du village de Saint-Ambroise, est maintenant connue.

Les victimes sont Michel Blackburn, 33 ans, du 3301 chemin du Lac à Saint-Honoré, ainsi que Robert Béland, 21 ans, du 493 rang 9, à Saint-Ambroise.

La tragédie s'est produite vers 21h15, dimanche, quand les deux voitures sont entrées en collision frontale. Le choc

eut d'une extrême violence, à un point tel que le moteur d'un des deux véhicules s'est enfoncé jusqu'au siège avant.

Les deux corps ont été conduits à Québec, hier, pour fins d'autopsie.

D'autre part, les policiers n'avaient aucune information en main concernant la présence d'une motoneige sur le bord de la route au moment de l'accident, et qui aurait pu avoir été la cause d'une fausse manœuvre de la part d'un des deux conducteurs. Cette hypothèse a été émise par certains, au cours de la journée d'hier.

## Pas possible

# Peterson surprend

QUEBEC (PC) - Le premier ministre ontarien David Peterson a surpris tout le monde hier au Carnaval de Québec en disant qu'il était heureux que son ami Robert Bourassa ne soit pas là pour l'accueillir.

«Robert est un grand leader, un homme formidable. Mais il est loin d'être un 'party animal'.

«Il ne boit pas de caribou. Il ne boit pas de vin ontarien. C'est très malheureux. Quand je viens ici pendant le Carnaval, il m'invite à me baigner et à prendre un verre de lait en examinant des dossiers.

«Moi, je mets du caribou dans mon lait et je sais que Robert a honte de moi. Je veux donc remercier Robert, car cette année, je ne me sentirai pas coupable», a déclaré M. Peterson lors d'un dîner de chefs d'entreprises du Carnaval où il était conférencier.

Le caribou est un mélange de vin rouge et d'alcool que les «carnavalesques» aiment boire.

## Météo



Min.: -15  
Max.: -5

MONTREAL (PC) - Les nuages associés à une dépression en provenance de l'Ontario envahissent graduellement nos régions. De la neige est associée à ce système et des accumulations de près de 5 centimètres sont prévues sur plusieurs régions. Des vents modérés ou forts, mêlés à la neige, causeront un peu de poudrerie.

Derrière ce système, une crête barométrique dégagera le ciel d'ouest en est. Mercredi s'annonce donc généralement ensoleillé.

Les températures seront de quelques degrés au-dessus des normales saisonnières, sauf près des normales sur l'est.

Lac-St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: Neige cessant tôt en matinée. Dégagement par la suite. Max.: près de -5. Min.: -13 à -15. Risque de précipitations: 80 p.c. Mercredi: ensoleillé avec passages nuageux.

## Sommaire

|                  |         |
|------------------|---------|
| Arts             | 20      |
| Bandes dessinées | 18      |
| Bourse           | 24-25   |
| Détente          | 19      |
| Décès            | 31      |
| Finances         | 26-27   |
| Horoscope        | 19      |
| Petites annonces | 28 à 30 |
| Sports           | 33 à 40 |
| Télévision       | 18      |

## Loto

### La Quotidienne

A trois chiffres  
2-5-4  
A quatre chiffres  
3-7-3-0

### Abonnement:

545-4474  
Le Quotidien  
1051, boul. Talbot  
Chicoutimi, G7H 5C1  
Bibliothèque nationale du Québec  
Courier de deuxième classe  
(no.: 32131). Port de retour garanti

## Marées

CHICOUTIMI - La marée sera haute à 12h05 (4m5) et basse à 20h10 (0m8). Elle sera à nouveau haute à 00h05 (3m6).  
LA BAIE - La marée sera haute à 11h55 (4m9) et basse à 18h50 (1m0). Elle sera à nouveau haute à 00h45 (3m9).

Anse Saint-Jean

# Les citoyens font parler les scies

ANSE SAINT-JEAN (YB) — Fermement déterminés à implanter un centre de ski alpin, coûte que coûte, près d'une bonne soixantaine de travailleurs forestiers du Bas



Yvon Bernier

Saguenay ont amorcé, hier dans le secteur de Périgny, un véritable «concerto en scie majeure, pour instruments à chaîne, opus 2 des frères Simard d'Anse Saint-Jean.»

Par un froid de canard, les équipes d'hommes chargés de couper, de débarder, de débroussailler, et de corder le bois prélevé sur le versant nord du mont Edouard, étaient, tel que claironné au cours des derniers jours, à pied d'œuvre.

## De bas en haut

Porte-parole du groupe de forestiers, Grégoire Simard, Doris Simard, et Claude Boudreault expliquent sans détours qu'au cours des prochains jours ce sont les pentes no. 8, 9, et 11 qui seront dégagées de bas en haut. Ils précisent aussi que par la suite les

autres pentes du futur centre de ski alpin seront dégagées, et que l'ensemble des travaux de déboisement devrait durer environ un mois et demi, à raison de cinq jours de travail par semaine.

Claude Boudreault dit estimer qu'environ 120 acres seront ainsi déboisées et que le volume de bois récolté devrait atteindre 2,600 mètres cubes. «Il s'agit d'une belle forêt dont le bois est à maturité (70 ans et plus)», mentionnent les forestiers.

«Certains arbres ont même un diamètre de vingt-quatre pouces à la souche. Il n'y aura aucun gaspillage de billes de 4 pieds ou de billots de 8 pieds et de 12 pieds de longueur, et, l'ouvrage sera effectué conformément aux techniques forestières reconnues. Pour les intéressés, il y a même du bois de chauffage en longueur de 4 pieds au prix de 35 \$ la corde», assure Grégoire Simard.

## Face à la musique

Les mêmes porte-parole reconnaissent que l'action menée est «illégal», et font ressortir que lorsqu'un ministre ne tient pas la parole qu'il a donnée, il y a là aussi quelque chose d'illégal.

Questionnés à savoir si l'on ne craint pas de se voir im-



CONCERTO EN SCIES MAJEURES — Ce groupe de travailleurs forestiers bénévoles tronçonnent et cordent avec promptitude les arbres qui leur sont apportés par les debusqueuses. Pas de temps à perdre, les travaux du contremaitre doivent être exécutés. (Photo Jeannot Lévesque)

poser des amendes par le ministère de l'Énergie et des Ressources, compte tenu du déboisement en cours sur les terres du domaine public, Grégoire Simard et Claude Boudreault répliquent que les amendes pour infraction «ne leur font

ni chaud, ni froid et qu'elles leur passent 10 pieds par-dessus la tête. S'il y a des amendes à payer, on n'aura qu'à puiser dans l'enveloppe de l'Entente auxiliaire Canada Québec. Il reste encore 6 millions \$.» «La population d'Anse

Saint-Jean et des environs a été disciplinée et même très polie.

Elle a joué et respecté les règles du jeu. Au gouvernement d'en subir les conséquences et de faire face à la musique... des tronçonneuses.»

## Coupe de bois illégale

# La loi sera appliquée dans toute sa rigueur

LA MALBAIE (YB) — Considérant comme illégale la coupe de bois, sans permis, effectuée sur les terres du domaine public, au pied du mont Edouard, le ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) entend appliquer avec toute la rigueur qui s'impose les dispositions de la Loi sur

les forêts.

Régisseur de l'unité de gestion de Charlevoix, Guy Boutilianne, dit noter que la soixantaine de travailleurs forestiers qui viennent d'amorcer des travaux de déboisement dans le secteur de Périgny, à l'Anse Saint-Jean, contreviennent aux articles 173, et 185 de la loi

établie par le gouvernement. «Les contrevenants risquent fort de devoir payer une amende qui varie de 0 à 50 \$ pour chaque arbre coupé, déplacé ou enlevé. Dans les cas de récidive, l'amende maximale peut même s'élever jusqu'à 100 \$.»

Le même porte-parole dit

estimer que les amendes infligées devraient quelque peu refroidir les esprits, et inciter les personnes concernées à modérer leur ardeur à la tâche.

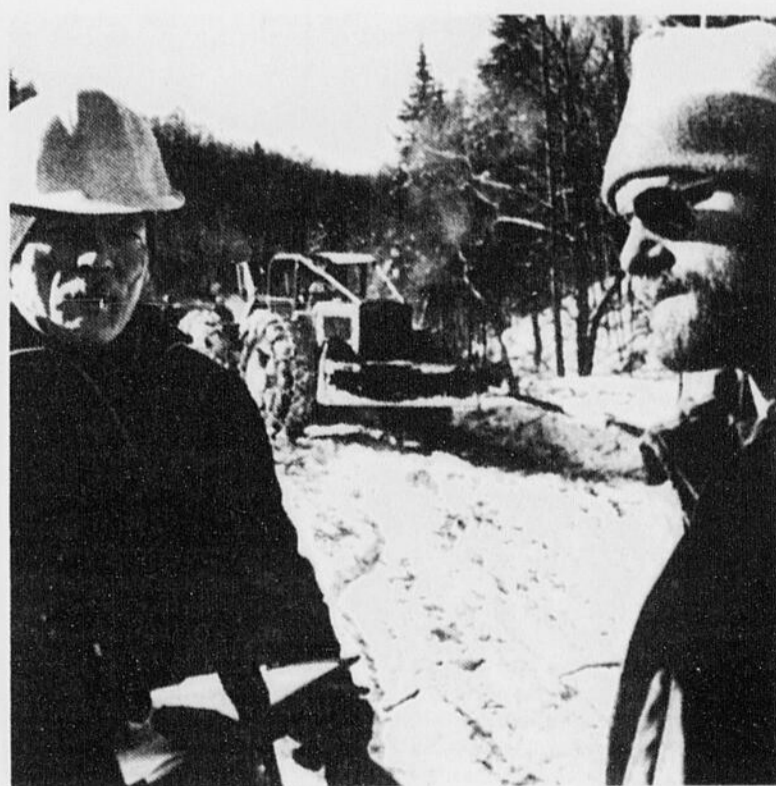
«Les poursuites intentées par le ministère suivant la Loi sur les poursuites sommaires vont suivre leur cours, car la

loi a été établie pour tout le monde.»

«Au cours des prochaines heures, nous allons d'ailleurs nous rendre sur les lieux et faire certains constats d'infraction auprès du groupe de travailleurs concernés», conclut avec aplomb le régisseur du MER.



AMENEZ EN DE LA PITOUNE — Sur le parterre de coupe, ces travailleurs forestiers bénévoles scient et cordent des billes de 4 pieds au fur et à mesure que les arbres sont abattus. (Photo Jeannot Lévesque)



DETERMINATION — Deux des porte-parole du groupe de travailleurs forestiers anjeannois, Doris Simard, et Claude Boudreault, font part de la détermination qui anime les membres du Comité des citoyens concernant le dossier de développement récréo-touristique quatre saisons. (Photo Jeannot Lévesque)

## Règlement sur l'impact environnemental

# L'usine Alcan à Alma servirait de modèle

ALMA (LT) — La future usine Alcan d'Alma pourrait bien être la première aluminerie au Québec soumise aux



Louis Tremblay

procédures d'évaluation des impacts environnementaux du ministère de l'Environnement du Québec.

C'est du moins ce qui se produira si le gouvernement du Québec accepte de mettre en force une section des règlements sur l'évaluation et l'examen de l'impact sur l'environnement.

Dans une déclaration faite

la semaine dernière, le ministre Pierre Paradis faisait savoir qu'un mémoire serait acheminé à ses collègues sur ce sujet d'ici cinq à six semaines.

Les écologistes réclament depuis plusieurs années que les projets industriels soient soumis au processus normal. Dans la région, les alumineries de Latérière et La Baie, de même que la nouvelle usine St. Raymond de Desbiens, n'ont pas été traitées selon le processus normal.

Le responsable de l'information à la direction régionale du Ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ), Réjean Langlois, explique que les entreprises doivent tout de même obtenir un certificat d'autorisation du ministère.

Les fonctionnaires doivent s'assurer que l'usine répond aux normes des émissions dans l'air et l'eau.

«Nous nous assurons que les entreprises utilisent les technologies les plus avancées», précise le porte-parole du ministère.

### Zone tampon

Le directeur du service d'urbanisme de la ville d'Alma, Jean-Claude Luscheni, indique pour sa part que la multinationale devra se soumettre aux règlements d'urbanisme avec le respect des zones «tampon» pour les émissions.

Il a été impossible, hier, de joindre un représentant d'Alcan. La multinationale pourrait accélérer le début des

travaux de construction de sa future usine afin d'éviter toute l'étape des études d'impact et finalement la consultation publique.

Le gouvernement du Québec, en 1980, avait soustrait les projets industriels (alumineries et papeteries) de son processus. A l'époque, les entreprises voyaient d'un mauvais oeil l'obligation de se présenter devant la population pour l'informer des conséquences sur l'environnement des émissions dans l'air et l'eau de différents produits toxiques.

La compagnie Alcan a toujours maintenu que ses nouvelles usines étaient moins polluantes que les vieilles installations. Elle n'a jamais été

obligée de le prouver par une étude d'impact publique.

Le processus habituel oblige le promoteur à réaliser l'étude d'impact. Le MENVIQ se charge de l'étudier et de la questionner avant de la rendre publique. Des audiences publiques sont décrétées par la suite, si un citoyen ou un groupe en fait la demande.

Il faudra attendre quelques mois encore avant de savoir si le ministre Pierre Paradis parviendra à convaincre ses collègues du cabinet de soumettre les projets industriels à la procédure en vigueur pour une multitude d'interventions humaines sur l'environnement.

## Développement à Jonquière

# Les conseillers caressent plusieurs projets

JONQUIÈRE (CC) — Les membres du conseil municipal de Jonquière, du moins huit de ceux qui sont responsables de commissions et de comités, ont déposé publiquement, hier, les divers projets qu'ils entendent développer et les nouvelles idéologies qu'ils voudraient voir adoptées au cours de l'année.



Claude Côté

L'opération s'est déroulée au cours d'une conférence de presse, laquelle avait été convoquée par le conseiller Rénauld Laforte.

«Ce n'est pas une initiative de la ville ou du maire de Jonquière, mais bien des conseillers responsables des diverses commissions et comités», a tenu à préciser Laforte.

### Finances

L'objectif des membres du comité des finances municipales, selon Yvon Fortin, est de faire en sorte de maintenir la taxe foncière à son plus bas niveau.

Le conseiller a rappelé que la ville de Jonquière n'avait décrété, sur son budget 1990, qu'une hausse de 2,2 pour cent de la taxe foncière, ce qui représente l'augmentation de la taxe la plus basse depuis la fusion.

Cependant, pour maintenir la taxe foncière à un niveau aussi bas que maintenant, il faudra, selon Fortin, générer davantage de construction domiciliaire à Jonquière. «Et,

pour y parvenir, il nous faudra mettre en place une politique de construction et d'accès à la propriété», a-t-il mentionné.

### Les arcades

De son côté, le conseiller Normand Barrette, responsable de la commission du personnel et de la protection publique, soutient qu'il faudra que Jonquière adopte une réglementation plus sévère en regard des salles d'amusement, communément appelées arcades.

On devrait, selon lui, trouver un service de sécurité et davantage d'éclairage dans ces salles, de façon à décourager les individus qui trouvent là un endroit propice à des complots et au trafic de drogues et de stupéfiants.

### Loisirs

Dans le secteur des loisirs, le conseiller Ghislain Martineau a parlé de véritable défi pour les années 90.

Il faudra donc, selon lui, réévaluer la structure actuelle du loisir à Jonquière, de façon à assurer une plus grande utilisation des locaux, en plus de mettre à la disposition de la population une programmation plus étendue permettant de sortir davantage des disciplines sportives traditionnelles.

### Urbanisme

A la commission d'urbanisme, on se propose d'ouvrir les portes à la consultation populaire, à l'occasion du dépôt du nouveau plan d'urbanisme qui se fera en cours d'année.

«Nous sommes déçus de la consultation, qui n'a pas donné, jusqu'à maintenant, les



PRIOTITES — Les conseillers Bertrand Ash, Rénauld Laforte et Yvon Fortin ont rencontré les journalistes pour traiter du développement futur de la Ville de Jonquière. Des collègues participaient aussi à cette conférence de presse qui avait été convoquée par le conseiller Laforte.

(Photo Sylvain Dufour)

résultats escomptés; la population n'est pas venue nous dire ce qu'elle veut», a mentionné Laforte.

### Déneigement

La commission des travaux publics, sous la responsabilité du conseiller Robert Larouche, s'attaquera, quant à elle, au problème du déneigement.

«Nous examinerons la possibilité de mettre fin progressivement au soufflage de la neige sur les terrains de nos contribuables», dit-il.

Cette commission travaillera aussi à accélérer la construction du premier module du service des travaux publics.

### Environnement

A la commission de l'environnement,

on ne poursuivra qu'un seul objectif: donner aux citoyens de Jonquière un environnement sain et agréable.

Le conseiller André Fay a mentionné que la commission travaillera particulièrement à réduire au minimum tout ce qui s'appelle pollution, et ce, sous toutes ses formes.

La commission verra enfin, selon Fay, à recommander à la ville qu'elle s'adjoigne des compétences en matière d'environnement.

### Accueil et hôtel

En plus d'élaborer une politique de communication tel que prévu depuis quelques années, le comité d'accueil, sous la responsabilité du con-

seiller Raymond Gagnon, cherchera à implanter un salon protocolaire d'accueil, en collaboration avec l'éventuel coordonnateur qui doit être embauché dans quelques semaines.

Enfin, le comité de revitalisation des centres-ville, sous la responsabilité du conseiller Bertrand Gagnon, poursuivra son programme de développement des trois secteurs commerciaux.

Il s'attaquera particulièrement au dossier de l'hôtel de la Rive. «Si ce projet n'a pas abouti à des résultats concrets d'ici le 31 mars, nous prendrons le dossier en main et nous ferons en sorte qu'il se réalise», a affirmé Gagnon.

## Nombre d'élus Gervais va passer à l'action

JONQUIERE (CC) — Le conseiller Réginald Gervais entend proposer prochainement la réduction du nombre des conseillers municipaux à Jonquière.

Assistant à la conférence de presse que les membres du conseil municipal avaient organisée, hier matin, Réginald Gervais a eu cette réaction en remarquant que seulement huit conseillers présentaient en fait le programme d'action des quelque 14 commissions et comités.

Reprochant à ses collègues de la table du conseil municipal de n'avoir pas été invité personnellement à cette conférence de presse, du moins pas par écrit, Réginald Gervais a d'abord voulu savoir qui avait fait les convocations. «Est-ce le maire Gilles Marceau ou le conseiller Régnald Laforte?», a-t-il demandé.

Laforte a alors indiqué clairement que cette conférence de presse n'avait pas été organisée par la ville, mais par les conseillers responsables des commissions. «Ce n'est donc pas, dit-il, la conférence de presse du maire.»

Il a profité de l'occasion pour préciser que les objectifs alors énoncés par les conseillers responsables des commissions étaient propres à ces derniers. «Ce ne sont pas les objectifs de l'ensemble des membres du conseil municipal», a-t-il affirmé.

Le conseiller Gervais est quand même revenu à la charge en affirmant qu'il proposerait prochainement une réduction du nombre de conseillers. «De toute façon, dit-il, nous ne fonctionnons plus qu'à neuf ou dix au sein des diverses commissions, tout comme à la table du conseil municipal d'ailleurs.»

### Des absents

Tandis que Gervais attirait l'attention des journalistes sur le fait que les conseillers Rodrigue Potvin, Germaine Bolduc et Clermont Cormier étaient absents de cette conférence de presse, Laforte a fait remarquer qu'au moins deux des quatre conseillers écartés partiellement des commissions (Bertrand Ash et Gervais) étaient présents. «Les conseillers absents ont été invités comme tout le monde, dit-il, mais ils ont préféré s'excuser.»

Le conseiller Ash a, dès lors, profité de l'occasion pour exprimer sa satisfaction devant ce qui venait de se passer. «Cette initiative, que j'estime très positive, aurait dû se réaliser bien avant», a-t-il affirmé.

Quant au maire Gilles Marceau, il voit en cette initiative une formule d'avenir. «C'est nouveau et je me réjouis de voir que ça se passe à Jonquière», dit-il.

# DAIMYS ÉCOULE LES STOCKS DES LIQUIDATEURS!

VESTES EN VISON "RANCH" PEaux  
ALLONGÉES, GARNIES DE RENARD TUXEDO  
Valeur: \$2000  
Prix Dalmys: \$1299  
Maintenant: **\$999**

MANTEAUX PLEINE LONGUEUR EN  
VISON "RANCH", PEaux ALLONGÉES  
Valeur: \$3200  
Prix Dalmys: \$1799  
Maintenant: **\$1399**

MANTEAUX PLEINE LONGUEUR EN VISON  
FEMELLE "RANCH", PEaux ALLONGÉES  
Valeur: \$4500  
Prix Dalmys: \$2999  
Maintenant: **\$1999**



N'attendez plus!  
Profitez des plus bas  
prix jamais vus pour  
nos fourrures!

# dalmys

• 1 Place du Saguenay  
**549-8550**

Dalmys a également une vaste collection de fourrures non énumérées ici, à des prix réduits de façon draconienne. Toutes les principales cartes de crédit sont acceptées.

# Hydro-Québec dépose une plainte au conseil

CHICOUTIMI (CD) — Les dirigeants d'Hydro-Québec, dans la région, viennent de faire parvenir une de leurs premières plaintes au Conseil des services essentiels en raison de la mauvaise collaboration des employés syndiqués.

Au cours d'un entretien, hier, le porte-parole des relations publiques d'Hydro-Québec, Daniel Giguère, a expliqué que la société d'Etat tente du mieux qu'elle peut de s'accommoder des contraintes syndicales mais, samedi, les dirigeants considèrent que les syndiqués ont dépassé les bornes.

Selon Daniel Giguère, en raison des exigences toujours plus importantes imposées par les syndiqués d'Hydro-Québec, les clients du centre de ski du

mont Lac-Vert, ainsi que 81 clients d'Hydro-Québec, à Hébertville, ont été privés de



Catherine Delisle

service de 9h50 à 14h30, samedi.

Les faits rapportés par Hydro-Québec sont les suivants. A 9h50, samedi, le centre d'exploitation du bureau de distribution signale la panne qui touche 81 clients à Hébertville ainsi que le centre de ski. L'appel est logé au syndicat à 10h03. Celui-ci refuse de répondre à l'appel tant qu'un contremaître n'aura pas vérifié le

travail à accomplir. «Même s'il ne s'agissait pas d'un jour de grève, explique Daniel Giguère, les syndicats exigent quand même qu'un contremaître (syndiqué) visualise la nature de la panne en vertu des services essentiels, ce à quoi se plie Hydro-Québec.» Le porte-parole des relations publiques soutient que cette nouvelle exigence a été imposée, il y a une dizaine de jours, par le syndicat.

Le deuxième appel est donc logé à 10h36, soit après la visite du contremaître. Des fusibles sont brûlés et un conducteur primaire est détaché dans le chemin Saint-André, ce qui explique la panne. Deux monteurs partent donc du centre de service d'Alma, à 11h48. Ils sont prêts à commencer les travaux à 12h20. Cependant, le

Centre d'exploitation refuse de délivrer une autorisation de travail parce que les deux travailleurs ne sont pas habilités à le faire. En vertu de la loi sur les services essentiels, c'est le syndicat qui choisit les employés.

Or, selon Daniel Giguère, le seul qui aurait pu faire le travail avait perdu son permis parce qu'il n'avait pas respecté le code de réglementation à deux reprises, en décembre dernier. «Le syndicat savait pourtant qu'aucun de ces employés ne pouvait effectuer ce travail. Mais, il a quand même porté son choix sur ces deux monteurs», précise-t-il.

Un autre appel est logé au syndicat à 12h42. Hydro-Québec lui demande d'envoyer d'autres monteurs. A 13h14, un autre employé quitte donc son poste en direction d'Hébert-

ville. Les travaux débutent à 13h40 pour se terminer à 14h30.

Selon Daniel Giguère, en temps normal, il aurait fallu un peu plus de deux heures pour tout régler si le syndicat avait agi de bonne foi. Il estime que les délais sont beaucoup plus longs en raison des nouvelles exigences imposées par le syndicat de sorte que les clients sont pénalisés. «Hydro-Québec n'est pas là pour prolonger les pannes, mais pour les régler dans les meilleurs délais», ajoute-t-il. Selon lui, si le syndicat veut plaider l'intérêt public, il faudra qu'il change de comportement. Il estime, qu'en plein hiver, Hydro-Québec ne peut pas se permettre de passer un tel fait sous silence. «Il n'est pas question que la société d'Etat devienne les complices des syndiqués», dit-il en terminant.

## Laforest parle d'acharnement sur les syndiqués

CHICOUTIMI (CD) — Steven Laforest, le porte-parole du syndicat des employés syndiqués d'Hydro-Québec, affirme que la société d'Etat s'acharne sur les délégués syndicaux surtout lorsqu'ils sont très crédibles auprès des membres.

Il précise que ce monteur a été pénalisé pour tous et cela, de façon abusive et injuste. «Il a écopé de 14 jours de suspension, on lui a coupé son salaire, on lui a enlevé son permis de façon unilatérale», explique Steven Laforest. «Malheureu-

sement pour Hydro-Québec, cet employé est sur la liste de rappel», dit-il.

Selon lui, la société d'Etat prend de mauvaises décisions administratives et pénalise ses employés sans raison valable.

Il estime qu'Hydro-Québec devra apprendre à vivre avec ses mauvaises décisions.

### Conciliation

Enfin, c'est mercredi que se tiendra la rencontre de conciliation entre les syndicats et Hydro-Québec. On se souviendra que le conciliateur a suggéré de former un comité de travail pour étudier la question de la sous-traitance, un point majeur dans les présentes négociations.

Pour la réalisation de certains projets

## LMB et le cégep de Jonquière collaborent

Par Claude Côté  
JONQUIÈRE (CC) — Le cégep de Jonquière et le Groupe d'experts-conseils LMB ont signé un protocole d'entente qui, en mettant en commun leurs compétences et leurs ressources, leur permettra de réaliser des projets dans tous les champs d'activité où leur potentiel respectif est reconnu.

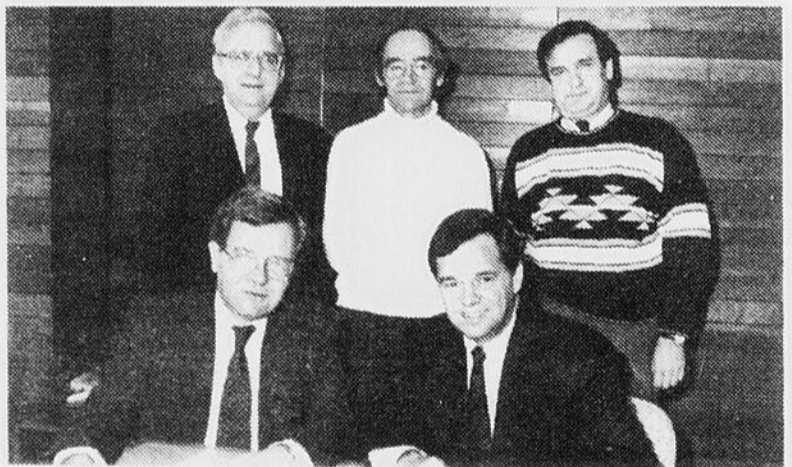
Tel qu'indiqué par les dirigeants des deux groupes, hier, en conférence de presse, ce protocole d'entente précise les formes de collaboration entre le cégep et LMB. Ainsi, ces deux organisations pourront désormais réaliser conjointement des projets en ingénierie, en développement des ressources humaines, en recherche appliquée et en formation, et

ce, tant à travers tout le pays que sur le plan international.

Cette entente permettra, selon Jacques Vézina, directeur général du cégep de Jonquière, d'étendre davantage la compétence dont dispose le collège en matière d'enseignement, de formation, de recherche appliquée et de consultation, tant dans les sciences appliquées que dans la production automatisée et dans la communication. «En travaillant étroitement avec une firme de génie conseil, dit-il, le collège pourra concrétiser davantage ses activités dans les milieux régional, national et international.»

De son côté, Pierre Lajoie, président et chef de la direction du Groupe LMB, croit que l'établissement d'un lien for-

mel entre son entreprise et le cégep de Jonquière permettra d'élargir certains champs d'activités. «Cette initiative permettra également d'offrir à nos clientèles des services d'une qualité toujours plus grande au niveau du génie-conseil, de la gestion des produits, des sciences appliquées dans les laboratoires, des activités internationales dans les domaines du génie, du développement des ressources humaines et du transfert technologique», a-t-il affirmé. Pierre Lajoie croit enfin qu'on ne peut plus ignorer les forces de la région. «Nous devons, dit-il, apprendre à additionner nos forces plutôt qu'à les soustraire, car en les divisant nous les diminuons et en les additionnant nous les multiplions.»



PROTOCOLE — Le cégep de Jonquière et le Groupe LMB viennent de signer un protocole qui leur permettra de réaliser des projets communs. De gauche à droite, première rangée, Jacques Vézina, directeur général du cégep et Pierre Lajoie président de LMB. A l'arrière, Roger Bellavance, conseiller chez LMB, Paul-Henri Bergeron, président du collège et Guy Simard de LMB.

### En bref

#### Voitures

TORONTO (PC) — Il s'est vendu 89 071 automobiles et camions neufs au Canada en janvier, ce qui représente une augmentation de huit pour cent sur les 82 569 du même mois de 1989.

Ces statistiques sont particulièrement encourageantes pour une industrie qui a décréété 35 000 mises à pied le mois dernier et qui a accusé une baisse de ventes de 16 pour cent en décembre.

Pour l'analyste Dennis DesRosiers, président de DesRosiers Automotive Research, «ce n'est cependant pas la fin du ralentissement du marché.»

Au cours de 1989, a-t-il rappelé, les consommateurs ont acheté 5,5 pour cent moins de véhicules, à cause des taux d'intérêt élevés. Ces taux n'ont pas baissé.

L'augmentation la plus considérable, en janvier, a été enregistrée dans le domaine des camions de Chrysler: 55,4 pour cent. La compagnie, d'un autre côté, a augmenté ses ventes d'automobiles de 5,5 pour cent.

General Motors a haussé ses ventes de voitures de six pour cent et ses ventes de camions de 4,5 pour cent.

Ford est le seul fabricant à avoir accusé des baisses en janvier: sept pour cent de

moins d'autos et 9,5 pour cent de moins de camions.

Les ventes de voitures et de camions importés ont augmenté de 12,7 pour cent le mois dernier. Selon M. DesRosiers, les consommateurs ont l'impression (justifiée ou non) d'acheter un meilleur produit en faisant l'acquisition d'un véhicule importé, particulièrement s'il est japonais.

#### Peterson

QUEBEC (PC) — Le premier ministre de l'Ontario David Peterson estime qu'il y a un «malaise» au Canada en ce qui concerne les droits des

minorités, un malaise dont le gouvernement fédéral, par son manque de leadership et de vision, est responsable.

«Le fait que le gouvernement fédéral prenne une approche différente auprès des droits des minorités d'une région à l'autre à travers le Canada est inacceptable et, à mon avis, dégueulasse», a-t-il déclaré hier lors d'un dîner de chefs d'entreprises.

Selon M. Peterson, le gouvernement Mulroney agit différemment dans la protection des droits des minorités, selon qu'il est en Ontario, en Saskatchewan, ou au Qué-

bec, où, dit-il, le fédéral va même jusqu'à «faire la lèche aux séparatistes».

M. Peterson était de passage à Québec, hier. Il répondait ainsi à une invitation faite longtemps d'avance par les organisateurs du Carnaval de Québec.

Il a livré un message en faveur de l'Accord du lac Meech, mais il a aussi profité de la situation pour commenter l'affaire de Sault-Sainte-Marie, cette ville ontarienne qui vient de se proclamer unilingue anglaise.

Au sujet de cette affaire, M. Peterson se dit fort triste.

Déversements de liqueur noire

# Cascades échappe aux poursuites

ALMA (LT) — Le ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) n'a pas l'intention de poursuivre la compagnie Cascades pour la série de déversements toxiques survenue à l'été 1988.

Pendant cette période, la cartonnerie Cascades de Jonquières avait rejeté à deux reprises des milliers de litres de liqueur noire. Les déversements avaient été dénoncés à l'époque par des employés

d'Abitibi-Price.

Le directeur général des interventions auprès des industries au MENVIQ, Maurice Masse, a confirmé au Quotidien qu'il serait difficile d'entre-

prendre des poursuites. Dans ce cas, le MENVIQ aurait été dans l'obligation de prouver que les déversements avaient eu un impact négatif.

De plus, le MENVIQ consi-

dère les modifications apportées aux systèmes de l'usine au coût de 1,5 million \$. Le ministère croit que ce geste démontre la bonne volonté de l'entreprise de ne plus provoquer de tels déversements.



Autorisé par Lord Burgess Music Publishing Company

## GRANDS SOLDES D'APPAREILS MÉNAGERS RABAIS SUR PLUS DE 100 ARTICLES

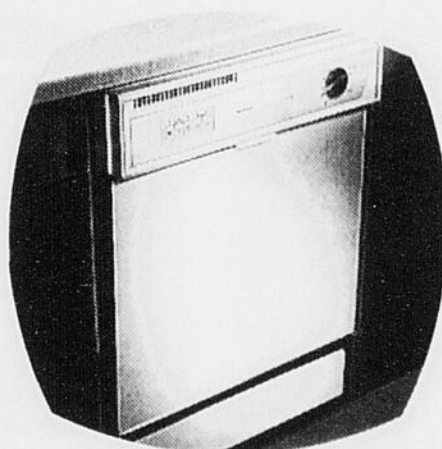
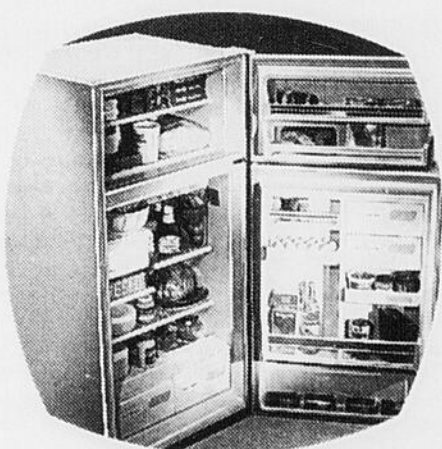
### RABAIS 100\$

RÉFRIGÉRATEUR KENMORE  
16.5 PI. CU. **1119\$** Ord.  
1219,99\$

Modèle sans givre à commandes électroniques pour assurer une température plus constante. Comprend 3 clayettes en porte-à-faux, 2 casiers réglables et 1 oeufrier amovible. Blanc. Charnières à droite. Série 464 765 600.

RABAIS 100\$. MODÈLE 18.0 PI. CU.  
MAINTENANT **1169\$** Ord.

Blanc. Charnières à droite. Ord. 1269,99\$  
Ton amande, charnières à gauche plus chers



### RABAIS 90\$

LAVE VAISSELLE  
KENMORE **639\$** Ord. 729,99\$

Modèle à encastrer à 6 boutons 'Soft Touch' et système de Pompe de séparation\*. 3 niveaux de lavage pour un lavage efficace. Blanc. 224 770 351.

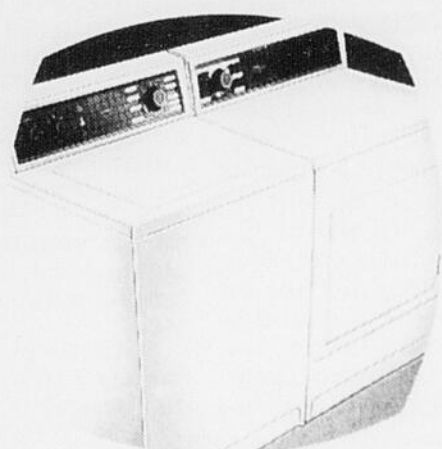
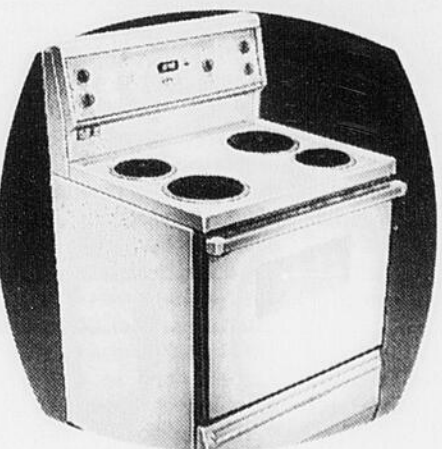
### RABAIS 100\$

CUISINIÈRE 30" À NETTOYAGE  
FACILE SEULEMENT **799\$** Ord. 899,99\$

Four électronique, 4 éléments de luxe incluant 1 élément 6" pour mijotage. Prise pour petits appareils. Joli dossier quadrillé. Porte en verre blanc. Magasinez tôt! Série 224 765 001.

RABAIS 100\$. MODÈLE AUTONETTOYANT  
SEULEMENT **1009\$** Ord.

Blanc. Ord. 1109,99\$  
Ton amande, porte en verre noir plus chers



### OFFRE DE LANCEMENT

LAVEUSE À  
9 PROGRAMMES **659\$** Ord. 759,99\$  
Après le 17 février 1990

Laveuse de grande capacité avec moteur à 2 vitesses pour s'occuper de tous les tissus. Hâtez-vous! Blanc. Série 264 740 300.  
Ton amande plus cher

SÉCHEUSE À 7 PROGRAMMES  
SEULEMENT **499\$** Ord. 569,99\$  
Après le 17 février 1990

Sècheuse de grande capacité avec porte à grande ouverture et éclairage intérieur très pratique. Blanc. Série 264 780 300.  
Ton amande plus cher  
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 17 FÉVRIER 1990

sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles

# SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU  
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ  
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES  
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE  
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi, de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Chicoutimi, Place du Saguenay, 549-8240. Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.

LE QUOTIDIEN, mardi 6 février 1990 — 7

# Une réforme qui frappera la région

Le nouveau régime d'assurance-chômage devait entrer en vigueur le premier janvier dernier. Mais il demeure toujours un projet depuis que le Sénat, à majorité libérale, en a gelé l'adoption.

Contestataire perpétuel, le sénateur Jacques Hébert mène de nouveau la fronde contre la volonté du gouvernement conservateur d'utiliser différemment les fonds de l'assurance-chômage. Après avoir vainement voulu sauver Katimavik en menaçant le pouvoir d'un jeûne suicidaire pratiqué dans l'antichambre de la Chambre des Communes, le sénateur Hébert invite les chômeurs à soutenir sa résistance à la loi soumise par la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Barbara McDougall.



Bertrand Tremblay

Mais pourquoi vouloir compromettre une réforme que les patrons, de lucides critiques politiques et plusieurs commentateurs de l'actualité ont maintes fois préconisée ? Parce qu'elle suscite autant de méfiance que celle imaginée par la Commission Forget, en 1987.

Représentant d'une circonscription qui souffre d'un chômage chronique, le député-ministre Benoît Bouchard avait rapidement relégué le rapport sur les tablettes. Le gouvernement Mulroney n'en reconnaissait pas moins l'urgence de corriger les déficiences du régime et d'inciter plus rigoureusement le chômeur à se réinsérer dans l'appareil de production.

Essentiellement, la loi C-52 réduira les prestations aux chômeurs de 1,3 milliard \$. Une portion de 800 millions \$ de l'économie ainsi pratiquée servira à la formation de ceux qui recherchent un emploi, et les 500 autres millions \$ seront redistribués aux femmes en congé de maternité et aux personnes âgées.

Le gouvernement fera ainsi d'une pierre, deux coups. Il financera à même l'assurance-chômage le recyclage des travailleurs frappés par les changements technologiques, et il fera défrayer également par les patrons et les employés un volet de sa politique familiale.

Comme la loi C-52 autorisera l'Etat à retirer sa contribution au régime, Ottawa réduira ainsi son déficit annuel de quelque 3 milliards \$. Dès que le Sénat aura laissé tomber ses réticences, seuls employés et patrons devront garnir le budget de l'assurance-chômage qui voltige annuellement autour de 13 milliards \$.

## La région est scindée en deux

Les chômeurs seront donc pénalisés par le nouveau régime. Et bien davantage ceux qui quittent leur travail volontairement, sans raison valable.

S'il faut se réjouir des incitations à la formation et des pénalités infligées aux parasites de la société, par contre les modifications douloureuses apportées aux conditions d'admissibilité aux prestations rendront encore plus pénible la condition des plus démunis.

Notre région s'en trouvera aussi appauvrie. Le pouvoir d'achat d'honnêtes citoyens s'affaiblira et surtout, le nouveau régime établira deux classes de chômeurs. La première comprendra la cornubation Chicoutimi-Jonquière-La Baie (la Ville Saguenay dont rêvait l'ancien député-ministre Gerald Harvey) entourée de ses municipalités satellites de Larouche, Lac Kénogami, Laterrière, Saint-Fulgence, Saint-Honoré, Shipshaw et Canton Tremblay. L'autre regroupera le Lac-Saint-Jean et le Bas-Saguenay.

Les chômeurs de la première catégorie devront travailler durant 18 semaines sans interruption pour avoir droit aux prestations, parce que le taux de chômage sera inférieur à 10 pour cent. Comme l'inactivité dépassera souvent 13 pour cent dans le secteur moins industrialisé qui englobera Anse-Saint-Jean, Rivière-Eternité, Saint-Félix-d'Otis et Petit-Saguenay, les sans-emploi pourront recourir à l'assurance-chômage après 12 semaines de travail seulement.

L'agglomération Chicoutimi-Jonquière ne devrait plus, en vertu de ces changements, disputer le championnat du chômage aux deux Saint-Jean, capitales de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick. Mais Ottawa ne favorisera certainement pas l'unité régionale en pratiquant une telle discrimination.



/// Au fil du temps ///

## Sault Sainte-Marie réinvente l'«apartheid»

En se proclamant ville unilingue anglaise, Sault Sainte-Marie fait plus que jeter de l'huile sur un feu déjà dangereusement intense, elle assaisonne d'un soupçon de racisme le débat relatif au futur statut du Québec au sein de la Confédération canadienne.

Pourtant, les racines françaises de cette ville ontarienne auraient dû en faire un symbole de l'unité nationale, un lieu de rendez-vous privilégié des «deux solitudes» qui, depuis des lustres, prennent plaisir à se malmener d'un océan à l'autre.

Fondée en 1618 par des Français, Sault Sainte-Marie a été baptisée, en 1668, du nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

La ville compte 84 000 habitants, dont 4000 seulement sont considérés comme francophones (environ 1500 membres de cette colonie en voie d'extinction parleraient encore le français, les autres, malgré leur nom à consonance francophone, ayant été assimilés à la langue et à la culture anglaises).

Sault Sainte-Marie est davantage connue dans le nord de l'Ontario, où elle est située, sous le surnom de «Soo...». Ainsi, les fragiles oreilles anglophones, agacées par le patronyme français de leur ville, peuvent-elles glisser plus facilement sur un chapitre de leur

histoire auquel, de toute évidence, elles préfèrent demeurer sourdes.

Ce n'est pas la première fois qu'une ville ou un village anglophone jette un gros pavé dans la mare un peu bourbeuse du «bilinguisme canadien». L'histoire passée et récente nous apprend que le Québec et le fait français n'ont jamais eu bonne presse à l'ouest du Canal Rideau ou dépassé, vers



Carol Néron

l'est, le Nouveau-Brunswick. Cette fois, cependant, l'affaire tombe plutôt mal.

La décision de Sault Sainte-Marie, intervenue sur fond anticipé de crise constitutionnelle et de rendez-vous manqué à Meech, relève de la provocation pure et simple. L'effet d'entraînement susceptible de résulter de ce retour en arrière ne peut que s'avérer nocif, tout en accentuant la cassure entre le Québec et les provinces canadiennes hostiles à l'accord du Lac Meech.

Sault Sainte-Marie, excepté son nom, n'a presque plus rien à voir avec le fait français au Canada. Par contre, l'histoire de cette ville, et la présence

dans ses murs d'une minorité francophone très active, ont toujours valeur de symbole. En renouant publiquement ses origines, l'agglomération du nord de l'Ontario joue avec les sentiments de tous ceux qui croient encore au concept de la «société distincte». Par la même occasion, Sault Sainte-Marie permet aux nostalgiques d'une politique d'«apartheid», adaptée aux besoins et à la nature politique du Canada, de se manifester avec une insistance déplacée.

Entre-temps, la presse ontarienne se déchaîne contre le Québec.

Le «Toronto Sun», sous la plume de son correspondant à Québec, Peter Stockland, écrivait récemment, pour expliquer le drame de Polytechnique: «Il est virtuellement impossible de nier que la société particulièrement la société québécoise a «créé» Marc Lépine.» («It is virtually impossible to refute that society particularly Quebec society created Marc Lépine.»).

Difficile d'être plus sournois, pour ne pas dire plus vicieux, à l'égard de la «société distincte» associée à la création du Canada, en 1867...

A ce train-là, c'est à la vitesse de la lumière que le Québec quittera la maison canadienne ou, décidément, il occupe, dans l'arrière-cour, la case de l'Oncle Tom.

**LE QUOTIDIEN**  
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Edité et imprimé par  
Imprimerie  
Le Progrès du Saguenay  
Division du groupe  
UNIMEDIA inc.  
1051, boul. Talbot, Chicoutimi  
G7H 5C1 - Tél. 545-4474  
Télécopieur 418-545-9854

Président et éditeur: Denis Cliche  
Vice-président: Laval Boulianne  
Contrôleur: Jacques Larouche  
Directeur de la rédaction: Bertrand Genest  
Directeur de l'information: Carol Néron  
Chef des nouvelles: Pierre Bourdon  
Chef de pupitre: Gilles Lalancette  
Responsable des arts: Christiane Laforge  
Responsable des sports: Pierre Fellice  
Directeur de la production: Robert Langevin  
Directeur du marketing: Jean Tremblay  
Directeur de la publicité: Jasmin Gilbert  
Directeur de la circulation: Jean-Louis Lavoie  
Responsable de la distribution: Jean Beaud  
Représentant publicité nationale: Probec 5 Ltée  
Montreal 514-285-7306  
Toronto 416-967-1814

Depôt légal  
Bibliothèque nationale  
du Québec  
Courrier de la  
deuxième classe (no 32131)  
Audition 2e semestre  
**33.686 abonnés**

Malgré les demandes répétées de démission

# Boulianne tient tête à Lac-Bouchette

LAC-BOUCHETTE (JG) - Dans le désaveu général, le maire de Lac-Bouchette, Armand Boulianne, se refuse



Jacques Girard

toujours à démissionner et mise sur le rapport public des états financiers 1989 pour se faire justice.

Sa décision a semé la consternation, hier soir, parmi les quelque 125 citoyens qui ont assisté calmement à cette séance. Même qu'une auto-patrouille de la Sûreté du Québec veillait au grain et était prête à intervenir.

Le président du nouveau

comité de citoyens, Donald Larouche, s'explique mal l'obstination du maire Boulianne dans les circonstances. En effet, on a présenté une pétition demandant sa démission signée par quelque 580 citoyens, ce qui représente 70 pour cent des citoyens (960) qui ont participé aux élections en novembre dernier.

En outre, les cinq conseillers, en plus de lui retirer publiquement tout appui, ont résolu de diminuer son salaire au strict minimum et ont demandé que ses représentations soient dorénavant acceptées par le conseil. Il recevait jusqu'à hier soir 7800\$. On n'a pas été en mesure de révéler son nouveau salaire. Ce faisant, les conseillers verront automatiquement leur diminuer. De plus, le courrier

municipal en vertu d'une autre résolution devra maintenant être ouvert par le secrétaire-trésorier.

Envers et contre tous, le maire Boulianne est demeuré impassible devant ce désaveu général. En entrevue à la fin de la séance, il a signalé que sa période de réflexion n'était pas terminée et qu'il ne voulait pas "faire de geste sous l'impulsion du moment. Je ne connaissais pas clairement

leurs idées, puis on verra dans les prochains jours ce qu'on fera avec tout ça".

Quant à sa marge de manœuvre considérablement réduite par les résolutions adoptées par les conseillers, il précise "qu'elles ne changeaient rien au Code municipal".

Il ressort clairement qu'il mise sur le rapport des vérificateurs des états financiers 1989 pour renverser la va-

leur. Cet exercice devrait avoir lieu à la mi-mars.

Pour sa part, le comité de citoyens va poursuivre la lutte en surveillant attentivement tout ce que fera le conseil. Le président Larouche spécifie qu'on veut travailler "la main dans la main" avec les élus.

Ce mouvement de protestation a été déclenché par l'augmentation de 61 pour cent du taux de la taxe foncière dans le budget 1990.

## Conseil économique

### Alma dit non au déménagement

ALMA (LT) - Le conseil municipal d'Alma a finalement adopté une résolution pour confirmer son objection au déménagement du Conseil



Louis Tremblay

économique d'Alma et Lac-Saint-Jean est dans les nouveaux locaux de l'incubateur du parc industriel.

Dans une courte présentation, le maire Nicol Tremblay a expliqué cette position. La ville croit que le dé-

ménagement pourrait obliger le CEA à accorder trop de temps à la gestion de l'incubateur plutôt que de jouer son rôle auprès de toutes les municipalités de la MRC.

Le maire souhaite cependant la mise en place d'un guichet unique. La création de ce guichet a pour objectif de faciliter l'accès aux nombreux organismes de développement économique oeuvrant sur le territoire.

Cette résolution met ainsi fin à la saga du déménagement du CEA. Le Centre de création d'entreprises d'Alma devra donc se tourner vers le secteur privé pour louer les espaces aménagés dans le but d'accueillir le CEA.

## Motel industriel

### Dolbeau participera

par Lise Fortin

DOLBEAU (LF) - La ville de Dolbeau envisage de combler le déficit du motel industriel pour un montant de 120 000\$.

Hier, lors d'une séance spéciale du conseil, les élus ont adopté un avis de motion octroyant une somme de 120 000\$ à la Corporation de développement économique du Saguenay-Lac Saint-Jean.

Le règlement sera discuté à la prochaine séance régulière du conseil municipal de Dolbeau.

Les frais de gestion d'un nouvel édifice sont à l'origine de ce déficit d'opération de Promotion industrielle, connue maintenant sous l'appellation de Corporation de développement économique Maria Chapdelaine.

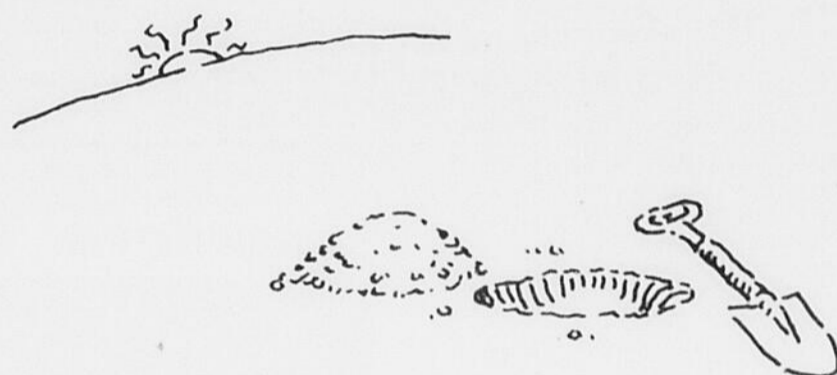
La nouvelle formule de cotisation prévoyait une augmen-

tation considérable du nombre de municipalités cotisantes. En contre partie, Promotion industrielle devait régler le problème du motel industriel.

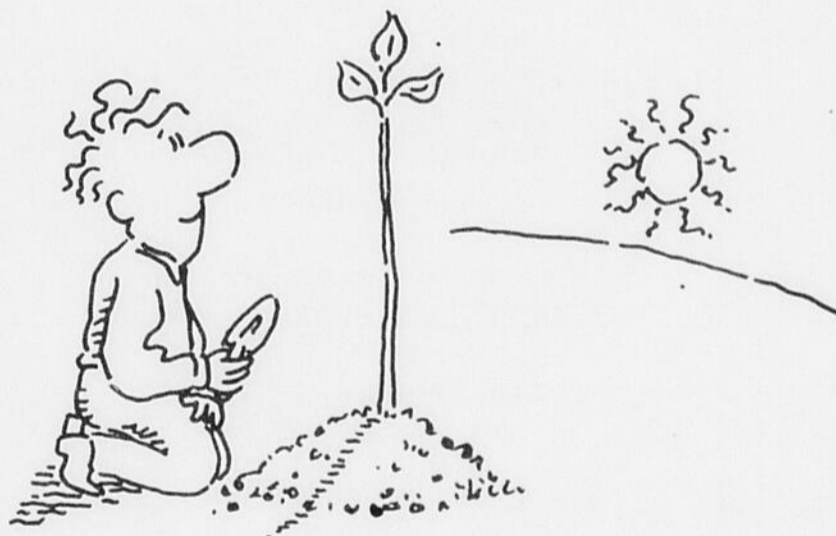
Le déficit pour la gestion du motel industriel est de 350 000\$. Socrent en comblera une partie et la ville de Dolbeau également.

Le gouvernement fédéral qui avait autorisé une subvention de 350 000\$ attendait le règlement du dossier avant de verser la somme d'argent.

Le maire de Dolbeau, Camille Lupien, a mentionné qu'une conférence de presse sera donnée pour rendre officielle la transaction dans les prochains jours. Il reste encore quelques points techniques à régler avant la conclusion finale de l'entente.



Nous étions là.



Nous sommes ici.

Nous avons déménagé notre succursale du 419, rue Collard ouest au 600, Sacré-Coeur ouest. C'est juste à côté, mais c'est plus pratique pour notre clientèle.

Venez nous rendre visite le plus tôt possible. Vous aimerez sûrement nos nouveaux locaux, tout comme notre directeur Pierre Simard. Il a l'habitude d'aider les gens. Vous vous en rendez compte bien assez vite!

600, Sacré-Coeur ouest, Alma  
662-6405.



Pierre Simard, DIRECTEUR



Notre premier intérêt, c'est vous.

Autre affaire d'alcootest

# Réginald Boily est acquitté à son tour

CHICOUTIMI (NB) - Réginald Boily, un résident de la rue Lapointe à Shipshaw, a été acquitté, hier, par le juge Jean-Yves Tremblay de la Cour du Québec, de l'accusation d'avoir eu la garde d'un véhicule automobile, alors qu'il avait 100 milligrammes d'alcool par millilitre de sang.

Le caractère particulier de cette cause est que Boily, voulant éviter un accident, s'est retrouvé devant la justice.

Par les militaires

## Deux aviateurs secourus

BAGOTVILLE (NB) - L'hélicoptère de recherche et de sauvetage de la base militaire de Bagotville a évité aux deux passagers d'un petit avion monomoteur sur skis les désagréments d'une nuit passée à la belle étoile par un froid sibérien, samedi.

Alerté par le Centre de coordination de recherche et de sauvetage de Trenton (Ontario), l'équipage de secouristes a décollé de Bagotville vers 17 heures, et a pu localiser rapidement l'appareil et ses deux occupants, grâce aux signaux émis par l'émetteur d'urgence (ELT) de l'avion.

Le petit appareil avait dû effectuer un atterrissage d'urgence sur un lac situé à 225 kilomètres à l'ouest de Bagotville, en raison d'une panne de moteur.

Le signal émis par l'émetteur de localisation d'urgence a été capté par un satellite de surveillance, puis acheminé à Trenton. Puisque l'ELT se dé-

clenche normalement lors d'un choc d'une grande violence, les secouristes ont cru, au début, qu'il s'agissait d'un écrasement.

Heureusement, il n'en était rien et les deux passagers, Peter Noordwyn et Fernand Robitaille, s'étaient

mis de conduire, Normand Roy décide de s'enfuir. Il immobilise la camionnette dans une entrée privée, arrête le moteur, puis se sauve à la course.

Mais l'entrée est en pente et, dans sa précipitation, Normand Roy omet de s'assurer que le véhicule est bien immobilisé et voilà qu'il se met à reculer vers la rue des Grands Ducs en fonçant sur l'autopatrouille.

Tant bien que mal, Réginald Boily, qui est assis sur le siège du passager, allonge les bras et les jambes pour arrêter la camionnette, ce qu'il réussit à faire sans dommage.

### Accusations

A l'origine, Réginald Boily devait répondre de quatre chefs d'accusation. Mais lors de son procès, le premier décembre 1989, le juge Jean-Yves Tremblay l'avait acquitté des deux premiers, soit de conduite avec les facultés affaiblies, mais avait pris en délibéré sa décision concernant l'accusation d'avoir eu la garde et le contrôle d'un véhicule à moteur, avec une alcoolémie illégale. Une accusation pour laquelle le procureur de Boily, Me Robert Gauthier, avait présenté une défense de nécessité.

Dans sa décision, le juge Tremblay, se référant à la ju-

risprudence, a accepté la défense de nécessité absolue:

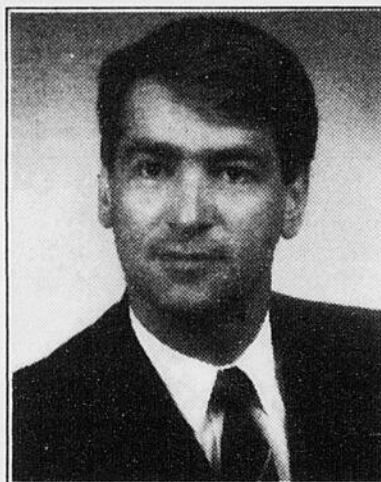
«Le prévenu a-t-il posé un acte mauvais dans la mesure où il a conduit un véhicule avec une alcoolémie illégale, certes, mais le geste qu'on lui reproche vraiment doit être dissocié du premier car il visait à éviter le pire».

Le juge Tremblay a dit qu'en reculant, la camionnette aurait pu causer un accident grave, tuer un piéton, ou même heurter un des policiers qui se trouvaient sur place.

«Le caractère involontaire du geste reproché au prévenu résulte de sa volonté d'éviter des dommages gratuits à la vie et-ou à la sécurité d'autrui...»

Enfin, le magistrat a conclu que la seule solution légale et raisonnable aurait été de rester impassible devant la camionnette en mouvement libre, ce qui n'aurait pas eu de sens, en raison du danger imminent qu'elle représentait.

### NOMINATION



Me PIERRE MAZURETTE, C.R.

### GAUTHIER SIMARD OUELLET MAZURETTE & TREMBLAY, AVOCATS

3687, boulevard Harvey, C.P. 250  
Jonquière, QC G7X 7V9

Téléphone: (418) 542-3545  
Télécopieur: (418) 542-4133

La société d'avocats GAUTHIER SIMARD OUELLET MAZURETTE & TREMBLAY est fière et honorée de vous faire part de la nomination de l'un des siens, Me PIERRE MAZURETTE, au titre de Conseiller de la Reine.

A 39 ans, Me MAZURETTE, actuel Bâtonnier du Saguenay-Lac-St-Jean, est l'un des plus jeunes avocats au Canada à recevoir cette distinction.

Avocat depuis 1975 au sein de la société d'avocats GAUTHIER SIMARD OUELLET MAZURETTE & TREMBLAY, Me MAZURETTE y est un associé sénior et a contribué à faire de celle-ci un chef de file régional en services juridiques.

La société d'avocats GAUTHIER SIMARD OUELLET MAZURETTE & TREMBLAY dispense les services de pratique générale du droit ainsi que ceux commandés pas les concentrations suivantes:

Droit des affaires, droit des assurances, droit civil, droit commercial, droit des coopératives, droit corporatif, de la faillite et de l'insolvabilité, droit de la famille, droit immobilier, droit municipal, responsabilité civile, droit scolaire et droit du travail.

L'étude GAUTHIER SIMARD OUELLET MAZURETTE & TREMBLAY regroupe les avocats suivants:

BERGERON, PIERRE BERNARD \*\*  
CROTEAU, JEAN  
DAOUST, RICHARD P.  
GAUTHIER, JEAN-BAPTISTE  
GAUTHIER, ROBERT  
MAZURETTE, PIERRE, C.R.  
MONAGHAN, JULIE

OUELLET, ALAIN  
PILOTE, PIERRE  
REIMNITZ, STEEVE  
ROY, JOHANNE  
SIMARD, SERGE  
TREMBLAY, ESTELLE \*

\* Avocat et agent de  
marque de commerce

\*\* Avocat et M.B.A.

### En bref

#### Relocalisation

QUEBEC (Telbec) - Les Centres locaux de services communautaires (CLSC) du Fjord de La Baie et des Chutes de Mistassini ont obtenu confirmation d'une subvention pour la relocalisation de leur siège social. Ainsi, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté a donné le feu vert à ces projets.



## Ville de La Baie

# Royaume de la pêche blanche

Découvrez le fjord du Saguenay et capturez le sébaste, l'éperlan et pour les plus rusés, la morue, le flétan du GROËNLANDE (turbot), la plie ainsi que plusieurs autres espèces.

Balade et excursion de pêche en autoneige (snowmobile)

Location de cabanes: 544-2162 — 1-800-463-6567

Du lundi au vendredi: prix à partir de 25 \$ par jour

Fin de semaine: prix à partir de 35 \$ par jour

Forfait pêche blanche

Prix à partir de 59,50 \$ incluant: chambre pour une nuit, une cabane, 2 repas table d'hôte, 2 petits déjeuners (prix par personne basé sur une occupation double)

D'autres forfaits sont disponibles à Rivière-Eternité et l'Anse-Saint-Jean

Autres activités: motoneige, (location) ski alpin et ski de fond

Valide du 18 décembre 1989 au 11 mars 1990, sauf le lundi

En d'autres temps: 418-544-8284 aux heures d'affaires.

Office du tourisme de Ville de La Baie et du Bas-Saguenay 1-800-463-7944

# Tremblay défend les motoneigistes

par Louis Tremblay

ALMA (LT) - Le pont d'Isle Maligne alimente toujours les désaccords entre la ville d'Alma et les motoneigistes. Le conseiller municipal Robert Tremblay s'est lancé à la défense des adeptes de cette activité qui revient à la mode. Le pont d'Isle Maligne est interdit aux motoneigistes depuis cinq ou six ans et le conseiller Tremblay l'a fortement déploré lors de la séance d'hier soir.

Il n'était pas seul à dénoncer ce problème puisqu'un groupe de motoneigistes prenait place dans la salle du conseil. Le pont d'Isle Maligne est le seul endroit sécuritaire qui permet aux motoneigistes de traverser la rivière Grande Décharge, mais il est étroitement surveillé par la sécurité publique.

«Personnellement, je préfère risquer une infraction que ma vie», a affirmé le conseiller Tremblay, afin de démontrer le danger d'une traverse sur les glaces de la rivière Grande Décharge.

Selon le conseiller Tremblay, cette interdiction est en train de causer un préjudice à la municipalité puisque les motoneigistes de la région sont en train de développer une hantise à l'endroit de la «cité de l'hospitalité».

Toujours selon le conseiller, la motoneige constitue un apport économique, sans compter le nouvel intérêt des Européens pour cette activité hivernale.

Dans le hall de la salle du conseil, des représentants d'associations de motoneigistes critiquaient la mentalité «anti-motoneigiste» de la majorité des élus. On parlait même de la présence des policiers de la ville en motoneige à l'extérieur du territoire municipal.

Le conseil municipal a finalement décidé de demander au ministre des Transports de statuer sur ce fameux problème. Le conseiller Trem-

blay proposait pour sa part de former un comité afin d'étudier la question. Les motoneigistes, quant à eux, disposent de plusieurs documents et exemples démontrant que d'autres municipalités ont autorisé la traverse des ponts.

Les conseillers ont toutefois eu la surprise d'apprendre qu'en 1986, le ministre Marc-Yvan Côté avait confirmé que la municipalité avait la responsabilité de statuer sur ce problème. Le ministre précise cependant que la ville doit tenir compte de la réglementation sur la circulation des motoneiges.



RECEPTION - Les employés surnuméraires du Creps d'Alma, de la bibliothèque municipale et de la piscine ont accueilli, hier soir, les membres du conseil municipal. Les employés membres de trois syndicats affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique sont en grève en raison de la lenteur des négociations. Les salaires sont au cœur de ce conflit de travail. La grève n'a pas interrompu complètement les activités dans les trois établissements municipaux.

(Photo Steve Tremblay)

| loto-québec  |  | Résultats          |    |    |    |    |
|--|--|--------------------|----|----|----|----|
| Banco  |  | Tirage du 90-02-05 |    |    |    |    |
|  |  | 1                  | 8  | 13 | 14 | 18 |
| Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage |  | 22                 | 23 | 24 | 31 | 32 |
| PROCHAIN TIRAGE: 90-02-07                          |  | 36                 | 40 | 41 | 47 | 48 |
|  |  | 50                 | 53 | 54 | 61 | 66 |

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## En bref

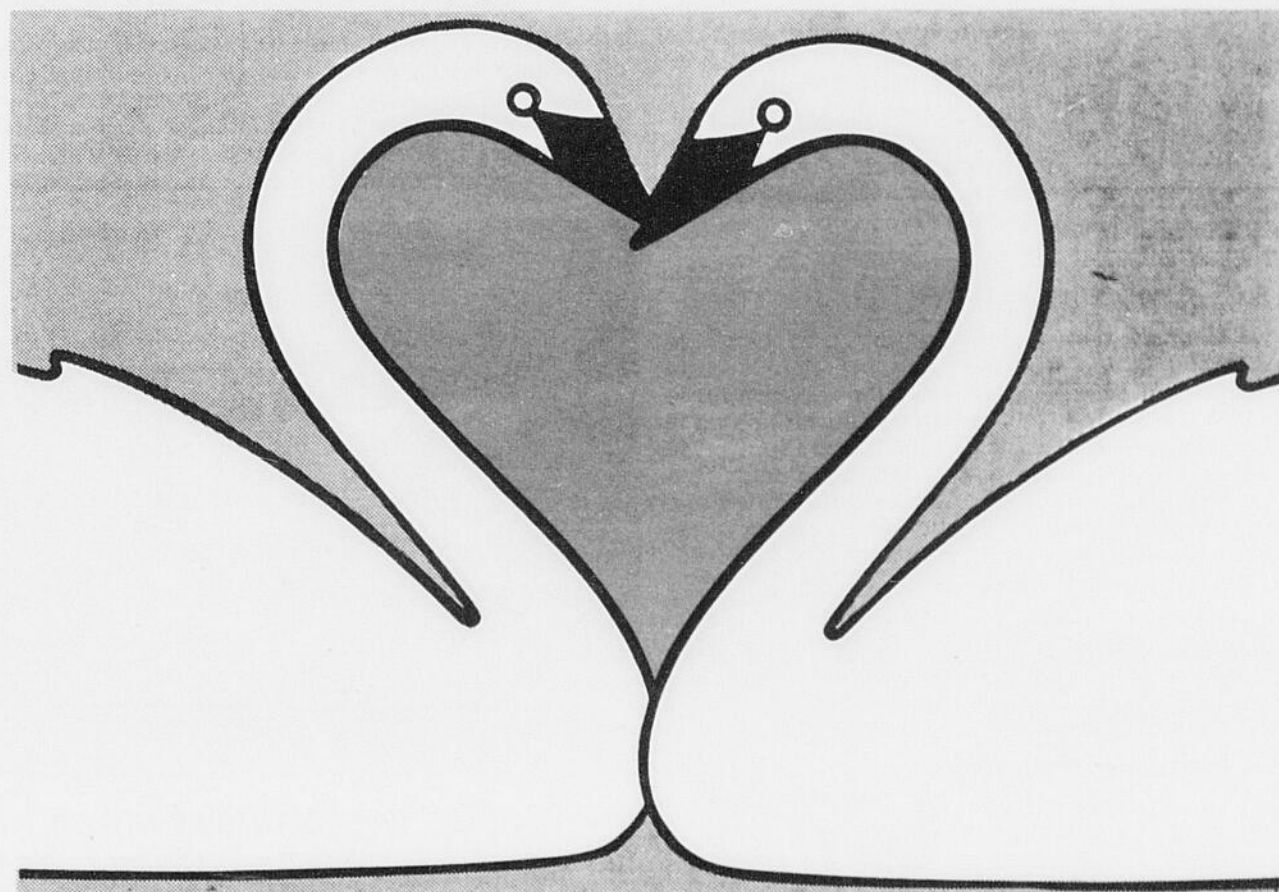
### Sault Sainte-Marie

ALMA (LT) - La ville d'Alma, possiblement la plus nationaliste du Québec, ne sera pas unilingue francophone. Le conseil municipal fera parvenir une résolution de blâme à la municipalité de Sault Sainte-Marie pour sa résolution sur l'unilinguisme anglophone.

Le conseiller Gervais l'Heureux a saisi le conseil de cette affaire, tout en précisant qu'il était important de ne pas jeter de l'huile sur le feu. Son confrère Gerald Scullion a approuvé cette position tout en indiquant qu'il fallait être tolérant, sans toutefois laisser passer des gestes de ce genre.

Dans les coulisses, certains membres du conseil ont affirmé que des personnes avaient demandé une réplique de la part de la municipalité. Comme d'habitude, les francophones du Québec, suivant la décision du conseil d'Alma, préfèrent ne pas répliquer.

# Un signe d'amour



# ST-VALENTIN

P L A C E  
du  
**Saguenay**

**N.B.: Venez consulter notre kiosque "Idées cadeaux" dans le mail central et vous pourrez vous mériter un chéquier de \$500.00 conçu spécialement pour les amoureux.**



## Bourse en navigation

Mario Gagnon (au centre), un jeune homme originaire d'Alma qui a complété ses études en navigation à l'Institut maritime du Québec, a mérité un certificat et une bourse de 1000 \$ de la compagnie Master Mariners of Canada. M. Gagnon reçoit sa bourse des mains du directeur de l'Institut maritime du Québec, Jean-Marie Vignola (à droite) et du directeur adjoint, responsable aux services aux étudiants, Léo Morissette. Soulignons que cette bourse est remise aux aspirants officiers de navigation de la marine marchande qui ont obtenu les meilleurs résultats scolaires.



## Rendez-vous

La Fédération des femmes du Québec, conseil régional du Saguenay, organise un souper-bénéfice qui aura lieu le 24 février, à la salle Pierrette-Gaudreault du centre socioculturel du mont Jacob de Jonquière, sous la présidence de la conseillère municipale de Jonquière, Germaine Bolduc. De plus, la soprano, Marie-Thérèse Corneau, agrémentera la soirée de sa belle voix, accompagnée au piano par Céline Perreault. Pour informations, composer le 543-4596 ou le 543-6419.

## Sports et sobriété

Les animateurs de l'émission «Sobriété, un art de vivre», le père Emilien Carrier et Jeanne D'Arc Roy, présentent, cette semaine et la semaine prochaine, deux émissions portant sur le sport et la sobriété. Les invités, pour ces deux émissions sont le populaire animateur sportif de CJMT-radio, Serge Cloutier, le professeur d'éducation physique, Gaston Vandal, et notre confrère Pierre Bourdon, chef de nouvelles au Quotidien. Ces émissions seront diffusées aux jours et heures suivantes, sur les ondes de la télé communautaire, au canal 13: mardi (18h30); mercredi (11h30); jeudi (19h) et vendredi (13h30).



## Campagne de financement

La campagne de financement de la troupe de danse Marcella Langelier bat son plein et se terminera par un souper-spectacle bénéfique, le samedi, 24 février, à l'hôtel du Jardin de Saint-Félicien. On aperçoit sur la photo, Gilles Bérubé, gouverneur de la campagne de financement, Marcella Langelier, fondatrice et directrice de la troupe, Marie-Reine Laprise, présidente d'honneur et Gilles Comtois, gouverneur.

## Agrandissement

La bibliothèque municipale de Roberval procédera à l'agrandissement et à la rénovation de ses locaux dès le printemps prochain. Les appels d'offre pour la réalisation de ces travaux viennent d'être lancés dans la municipalité du maire André-Guy Laroche. Après avoir complété les rénovations de l'édifice municipal et la construction du garage municipal, Roberval se tourne maintenant vers ses édifices culturels. Les abonnés de cette bibliothèque ont certainement accueilli la nouvelle avec joie puisque ces travaux se traduiront par l'ajout de nouveaux services.

## Souper

Le mouvement Scouts et guides de Roberval organise un souper canadien, samedi, à 16 h, à la salle des Chevaliers de Colomb de Roberval. Le ministre fédéral des Transports, Benoît Bouchard, sera l'invité d'honneur de cette activité-bénéfice dont les profits seront versés au mouvement Scouts et guides. Le repas sera suivi d'un exposé d'André-François Bourbeau, auteur du livre «Survie au gré de la nature», puis d'une soirée dansante. Les billets sont en vente à l'Atelier du cordonnier et à la salle des Chevaliers de Colomb au coût de 10 \$ par adulte et de 5 \$ pour les enfants.



## «Les Villageois» prêts à l'action

Le populaire groupe de musiciens «Les Villageois», en collaboration avec la SIDAC centre-ville, offre ses services pour amuser la population dans les différents endroits publics. Nous retrouvons sur la photo, de gauche à droite: Bébert, Esther, Madeleine Tremblay, Marcel Lebrun, Arthur Jean. Sont absents: Gaston Blackburn et Gaston Dufour. Pour informations: 543-9333.



## De la planche d'hiver?

On ne sait si le propriétaire de cette planche à voile est impatient de voir arriver les beaux jours d'été ou s'il a modifié sa planche pour les sports d'hiver... Toujours est-il que la scène a été croquée dimanche dernier, sur la rue Racine à Chicoutimi, par un beau moins 20 degrés, au bas mot.

## Occupée

Le travail ne manque pas, semble-t-il, pour l'interprète de la chanson-thème de Jonquière en neige, Gina Blanchette. Selon un hebdomadaire du milieu artistique, Gina prépare son premier album dont la sortie est prévue pour cet automne. Après une participation au téléthon en fin de semaine, elle sera dans sa ville natale en fin de semaine pour y interpréter la chanson-thème de la fête des neiges.



## Sécurité routière

Un colloque portant sur les programmes de sécurité routière en milieu scolaire aura lieu jeudi, au pavillon Camille-Lavoie d'Alma.

A cette occasion, des représentants du milieu scolaire (parents, enseignants, étudiants et transporteurs) et les divers organismes se réuniront pour encourager



Johanne St-Pierre

la formation d'une nouvelle génération d'utilisateurs du réseau routier.

En outre, l'événement vise à sensibiliser les divers intervenants concernés par les programmes de sécurité routière de la Régie de l'assurance-automobile du Québec et à cerner les rôles d'intervention de même que la mise en place de modèles de collaboration et de concertation.

On profitera également de cette activité pour dévoiler deux projets régionaux. Enfin, la population sera invitée à visiter les différents stands de la sécurité routière, situés dans le centre social de l'école polyvalente, de 8 h 30 à 15 h. Pour informations, communiquer avec Gaétane Lemelin, de 8 h à 16 h, au 662-6564.

## Concours

Le Conservatoire de musique de Chicoutimi tiendra ses concours d'admission du 26 février au 9 mars prochain.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire en communiquant avec Thérèse Gilbert au 549-9560 ou en se présentant au secrétariat du conservatoire situé sur la rue Jacques-Cartier.

Des cours sont offerts dans les disciplines suivantes: orgue, clavecin, guitare, violon, alto, contrebasse, flûte traversière, hautbois, clarinette, etc.

L'enseignement du conservatoire s'adresse aux candidats qui envisagent une carrière professionnelle de musicien.

Les admissions se font en fonction du rang obtenu au concours d'admission et du nombre de places disponibles dans les classes. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 16 février, 16 h 30. Veuillez prendre note qu'il n'y a pas de frais d'inscription et de scolarité.

14 886 \$

Le club du Bel Age de Jonquière a reçu, dernièrement, une subvention fédérale de 14 886 \$ dans le cadre du programme «Nouveaux horizons» afin d'organiser des repas communautaires, l'audition de musique et l'organisation d'un secrétariat.

# Fortin s'en prend aux conseillers du PCM

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) — Le conseiller indépendant, Léon-Maurice Fortin, a adressé de sévères reproches, hier soir lors de la séance ré-

## Chicoutimi Les crimes diminuent

CHICOUTIMI (NB) — Les statistiques compilées par le bureau du préventionniste de la Sûreté municipale de Chicoutimi révèlent qu'il s'est commis, en 1989, moins de crimes que l'année précédente sur le territoire de la municipalité.

L'an dernier, il y a eu 4231 délits commis contre 4514 en 1988, ce qui représente une baisse de 6,3 pour cent. On note également que cette baisse est continue depuis 1983, année où on a relevé 5509 crimes mineurs et majeurs.

Les diminutions les plus significatives ont été les vols dans les véhicules automobiles (-25%), les vols de bicyclettes (-25%) et les fraudes (-19%). Quant aux augmentations, la plus notable a trait aux vols qualifiés, dont le nombre a fait un bond de 31 pour cent. Dans ce cas, toutefois, la Sûreté municipale de Chicoutimi estime qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer, car le nombre, qui est passé de 29 à 38, demeure quand même très raisonnable pour une ville de 100 000 habitants.

Les introductions avec effractions n'ont que très légèrement diminué, passant de 950 en 1988 à 948 en 1989. Mais pour les policiers, il s'agit là d'une statistique très encourageante, due à une meilleure planification policière dans certains secteurs et le contrôle des gangs se spécialisant dans ce genre de crime.

Un autre crime majeur, la fraude, a connu une régression intéressante de 19 pour cent, passant de 216 à 175, grâce aux campagnes menées par les policiers contre la fraude dite sympathique.

Il y a encore beaucoup de vandalisme à Chicoutimi, avec 541 délits en cette matière. Toutefois, cela représente une baisse de six pour cent et les policiers ont l'intention de continuer dans cette voie, en augmentant la prévention en milieu scolaire.

Les voies de fait ont augmenté de 10 pour cent et les infractions de nature sexuelle, qui sont passées de 31 à 28, ont connu une baisse équivalente.

Les vols à l'étalage ont augmenté de quatre pour cent, passant de 277 à 288, et les infractions reliées à l'ivresse au volant et les refus de subir l'alcootest ont légèrement progressé, passant de 219 à 224.

Il y a eu un meurtre à Chicoutimi en 1989, alors qu'on en dénombrait deux en 1988, un en 1987 et deux en 1986. Il n'y a pas eu de tentative de meurtre l'an passé, contre une l'année précédente.

gulière du conseil municipal, aux conseillers du Parti du Chicoutimi Métropolitain (PCM).

Mais, cette attaque en règle a surtout été dirigée contre les conseillers René Girard et André Belley du PCM à qui il reproche leur manque flagrant de collaboration.

Léon-Maurice Fortin accuse André Belley «de n'être qu'un plaignard et un boudeur par excellence». Quant à René Girard, le conseiller indépendant Fortin soutient qu'il ne s'est jamais remis de la défaite du PCM et que ses frustrations sont loin de ser-

vir au mieux la population.

Léon-Maurice Fortin est persuadé que cette absence d'harmonie entre les membres du PCM et les indépendants nuira au bon déroulement des dossiers. Selon lui, il y a constamment de l'agressivité dans l'air. Il estime que René Girard et André Belley sont ceux qui s'acharment le plus à faire perdurer la situation.

André Belley et René Girard pensent plutôt que tout ce branle-bas ressemble à un conflit de personnalité. C'est pourquoi, ils ont refusé de trop élaborer sur le sujet.


«D'ailleurs, a ajouté André Belley, je me demande pourquoi il se plaint? Ne fait-il pas partie du groupe majoritaire», a-t-il poursuivi en souriant. Les deux conseillers ont trouvé cette présentation de fort mauvais goût.

Pour sa part, le maire Ulric Blackburn a soutenu que ce genre de problème aurait intérêt à être traité à un autre moment. Selon lui, ce n'est pas le temps de régler ce genre de chose lors d'une assemblée publique. Il estime que ce commentaire du conseiller Fortin était de-

place et que le sujet aurait pu être abordé en l'absence des caméras (TéléSag).

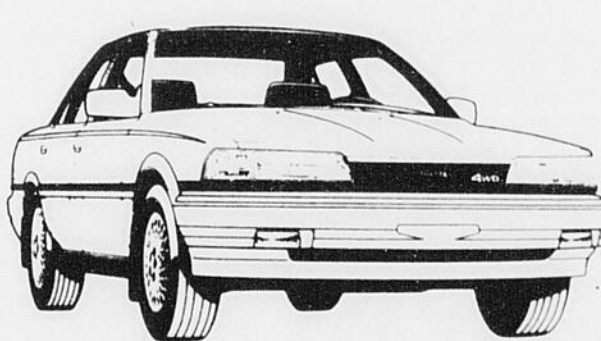
Un nouveau comité

Enfin, le conseiller René Girard a suggéré l'idée de former un comité des comptes. Selon lui, certains conseillers suivent avec intérêt l'étude des comptes, ce qui a pour effet d'étirer les séances du conseil municipal. Il pense qu'un tel comité permettrait d'éclairer les élus et de répondre aux nombreuses questions que certains se posent sans qu'ils aient à attendre la tenue d'une séance du conseil.

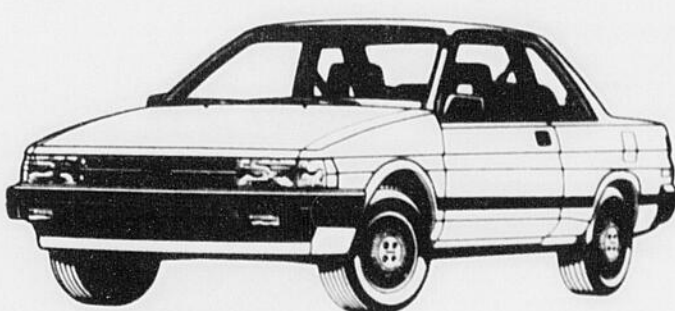


# BONNES AFFAIRES D'HIVER


## LES REMÈDES TOYOTA CONTRE L'HIVER



CAMRY SEDAN LE 4WD




TERCEL COUPÉ DX





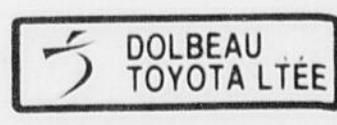
4RUNNER SR5 4x4 V6 À 4 PORTES



### LA QUALITÉ TOYOTA



Association des concessionnaires du Saguenay-Lac-St-Jean, vos experts-qualité

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <br><b>TOYOTA</b><br>1540, Route 170<br>Chicoutimi<br>549-5574 | <br><b>ALMA</b><br><b>TOYOTA</b><br>630, ave du Pont Sud<br>Alma, Lac-St-Jean<br>668-0195 | <br><b>ST-FÉLICIEN</b><br><b>TOYOTA INC.</b><br>766, boul. Sacré-Coeur<br>St-Félicien<br>679-1984 | <br><b>DOLBEAU</b><br><b>TOYOTA LTÉE</b><br>2305, boul. Walberg<br>Dolbeau<br>276-1011 |
|---|---|--|---|

# Vingt employés sont touchés dans la région

par Catherine Delisle  
CHICOUTIMI (CD) — Au Saguenay-Lac-Saint-Jean/

Chibougamau, la faillite de Direct Film fait perdre une vingtaine d'emplois.

## 700 employés sont affectés par la faillite

MONTREAL (PC) — La direction de Direct Film a confirmé, hier, qu'elle venait de déclarer faillite, ce qui a entraîné la fermeture immédiate de ses boutiques et la mise à pied de quelque 700 employés, dont 300 à temps plein.

Direct Film comptait 115 succursales de développement de photos à travers le Québec, dont une soixantaine dans la région de Montréal. L'entreprise avait ouvert ses portes en 1961.

Le syndicat Richter et Associés a annoncé hier qu'il s'occupera de liquider les actifs de l'entreprise achetée récemment par des investisseurs ontariens et convoquera d'ici trois semaines une assemblée des créanciers.

Les gens qui ont laissé des pellicules à faire développer pourront les récupérer dans certains magasins désignés.

Le syndicat a déclaré dans un communiqué que cette décision était attribuable aux pertes qui ne cessaient de s'accumuler depuis 1984, au fait que la compagnie n'est plus en mesure de payer tous ses créanciers et à l'échec des négociations avec les employés.

De son côté, le syndicat (CSN) a convoqué ses membres à une assemblée générale qui se tiendra mercredi à Montréal.

L'exécutif tiendra aussi en fin de semaine prochaine un conseil syndical pour faire le point sur la faillite de l'entreprise.

Direct Film avait déjà tenté de convaincre les syndiqués d'accepter des concessions pour éviter la faillite.

La semaine dernière, les 520 employés dont le syndicat est affilié à la CSN avaient refusé la proposition patronale de réduire leurs salaires de 45 pour cent dans les plus brefs délais. Les 200 autres employés de Direct Film dont le syndicat est affilié aux Teamsters avaient également refusé d'appliquer unilatéralement les conditions de l'employeur.

Les employés avaient cependant accepté de négocier de nouvelles conditions de travail, ce qui n'a visiblement pas suffi à la direction. Les discussions entre cette dernière et l'exécutif syndical se sont poursuivies au cours de la semaine, mais sans résultat.

L'écart entre les demandes de la direction et les concessions des syndicats est demeuré trop grand. Selon l'offre de la direction, les salaires et les conditions de travail de Direct Film seraient demeurés supérieurs à ceux des entreprises

concurrentes», a déclaré Direct Films dans un communiqué.

Mais le syndicat (CSN) a soutenu pour sa part que la compagnie n'a jamais manifesté quelque ouverture que ce soit pour discuter des conditions ou des propositions de relance.

«C'est une triste fin où se mêlent les sentiments de révolte et d'impuissance, a déclaré la présidente du syndicat (CSN), M. Lyne Galarneau. A toutes les fois que le syndicat a tenté par le biais de comités conjoints prévus à la convention collective d'amener différentes mesures pour aider l'entreprise, elle-ci a toujours refusé de collaborer».

Le déficit accumulé de Direct Film s'élève à quelque 10 millions \$.

Les laboratoires et magasins de photos Direct Film sont actuellement la propriété d'une compagnie à numéros basés en Ontario, et non du consortium manitobain Federal Industries comme le croyaient les syndiqués.

Selon Gaétan Laflèche, porte-parole syndical des employés de laboratoire, l'entreprise aurait déclaré faillite pour se débarrasser du syndicat.

Dans la région, on dénombre moins d'une dizaine d'employés de laboratoire affiliés au syndicat des Teamsters. Les autres sont affiliés à la CSN/FNC. Cependant, souligne le porte-parole, la plupart des employés avaient un statut de temps partiel ou de surnuméraire. On retrouvait un magasin à Chibougamau, un second à Roberval, un troisième à Chicoutimi, un quatrième à Jonquière et un cinquième à La Baie.

Gaétan Laflèche souligne que les syndiqués étaient prêts à faire des concessions pour sauver l'entreprise. «Mais, de là à y laisser plus de 40 pour cent de notre salaire, incluant les avantages et les bénéfices marginaux, il y a une marge», lance-t-il. Selon lui, il y a des limites à payer les gens à rabais. «D'ailleurs, lance-t-il, cette proposition a été refusée à 100 pour cent par notre syndicat.»

Gaétan Laflèche pense que leur chèque de paie de la semaine dernière leur sera délivrée. Mais, il ne s'attend pas à ce que les employés soient payés rapidement pour tout ce qui touche les bénéfices marginaux compte tenu qu'ils ne sont que les sixième créanciers.

Enfin, le porte-parole syndical pense, qu'en déclarant faillite, Direct Film pourra vendre plus facilement son



FERMETURE - Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, environ vingt employés sont touchés par la faillite de Direct Film.

(Photo Sylvain Dufour)

**VENTE AVANT-INVENTAIRE**

**70%**

sur toute la marchandise  
fin de saison

**Manteaux de cuir**

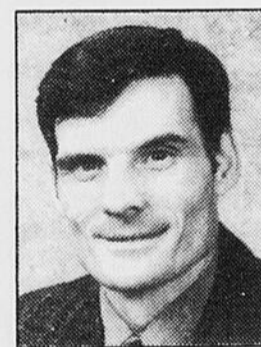
**60%** de rabais

*Lesnard sur la cote*

405 est Racine Chicoutimi



### AVIS DE NOMINATION



JACQUES MALTAIS

Monsieur Germain Lavigne, vice-président exploitation et directeur d'usine de Aluminerie de Bécancour inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Jacques Maltais au poste de surintendant maintenance.

Gradué de la Polytechnique de l'Université de Montréal en 1970, Monsieur Maltais compte 19 années d'expérience dans le domaine de génie chimique. Son mandat comme surintendant maintenance est d'assurer le bon fonctionnement de tous les systèmes maintenance de l'usine.

Aluminerie de Bécancour inc. est en exploitation depuis 1986 et emploie plus de 800 personnes.

A.B.I. est mandataire de Pechiney Reynolds Québec Inc., d'Albécour, Société en commandite (membre du Groupe SGF) et d'Alumax Québec Inc.

Cas Antonio Flamand

## Le ministre Paradis exige une enquête

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Environnement Pierre Paradis a demandé hier la tenue d'une enquête de la Sûreté du Québec au sujet d'un haut fonctionnaire de son ministère, M. Antonio Flamand, soupçonné d'avoir profité de sa position en 1984 pour conclure une transaction pouvant lui rapporter jusqu'à 1 million \$.

Cette décision fait suite à la publication dans le quotidien The Gazette d'un article très documenté qui décrit les termes d'un marché proposé par M. Flamand à l'une des plus importantes compagnies minières canadiennes, Rio Algom Ltd, et dont il a tiré profit personnellement.

M. Flamand, qui est aujourd'hui conseiller spécial du sous-ministre de l'Environnement, proposait à la firme de se départir d'une mine de zinc située en Abitibi (la mine Poirier), pour la somme symbolique de 1 \$, en faveur d'une entreprise dont le haut fon-

tionnaire a acquis par la suite une partie des actions.

En revanche, M. Flamand promettait à Rio Algom de la dégager de sa responsabilité de décontaminer à ses frais (1,2 million \$) le terrain adjacent à la mine qui est l'un des pires de résidus miniers les plus pollués au Québec.

Interrogé hier par la Presse Canadienne, M. Flamand a nié avec énergie être «jamais au grand jamais intervenu» pour tirer avantage d'une telle situation. Selon lui, «l'article est faux en son essence même».

M. Flamand, qui fut député de Rouyn-Noranda sous la bannière de l'Union nationale de 1966 à 1970, a indiqué hier que son avocat, Me Guy Bertrand, allait entreprendre des procédures judiciaires contre le journal et son reporter. Selon le haut fonctionnaire, des gens lui en veulent et tentent de lui nuire en laissant fuir dans la presse des informations calomnieuses.

PLUS DE 1,500 CLINQUES AU MONDE

**nutri/système**  
cliniques minceur

LE PROGRAMME COMPLET DE NUTRI/SYSTÈME COMPORTE:

- Perte de poids rapide, facile, permanente et sécuritaire
- Programme de modification fondamentale du comportement <sup>MD</sup>
- Aucune nécessité de compter les calories
- Surveillance individuelle par des professionnels



Notre cliente Peggy Zolner a perdu 103 livres

**3 SEMAINES** POUR SEULEMENT **49\$\***

APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

**690-0202**



SANS FRAIS: 1-800-463-1983



400, des Saguenéens—CHICOUTIMI

\*Offre spéciale comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri/Système, les livres et la maintenance. Nouveaux clients seulement. Pour un temps limité.

# TOUTE LA TÉLÉ

Une Économie de 30.00\$ sur le câble

Une Économie de \$18.86 SUPER ÉCRAN

Cette offre est applicable où les services du câble sont présentement disponibles.

Jusqu'au 28 février 1990, (secteur Saguenay) les frais d'installation au câble ou à Super Ecran sont de **19,99\$** (taxes incluses).

Une économie de 30.00\$ au câble et de 18,86\$ à Super Ecran.

Si le client s'abonne aux deux services, les frais d'adhésion ne sont que de 19,99\$ (taxes incluses).

**SUPER ECRAN**  
LE CANAL DE FILMS

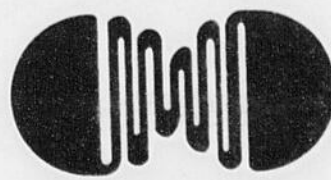


Le câble. Le choix chez soi.

Qu'il s'agisse des nouvelles ou du sport, d'une programmation pour toute la famille ou pour les enfants, de films présentés en première, d'Art, de vidéo-clips, d'émissions communautaires ou de canaux spécialisés, le câble c'est toute la télé...en toute liberté.

Faisons connaissance, durant le mois de février.

LE MOIS DE LA TÉLÉDISTRIBUTION



téléSag

545-1114  
693-9333

# Bourassa revient les mains pleines

LONDRES (PC) — Des investissements à brève échéance de 584 millions \$ et une image grandie du Québec sur la scène internationale, tel est le bilan tracé, hier, par le premier ministre du Québec Robert Bourassa à l'issue de son périple européen de neuf jours.

La tournée aura également permis au Québec de mettre le pied dans la porte qui mène aux consommateurs des pays de l'Europe de l'Est, calcule M. Bourassa.

Jonglant avec les chiffres d'un air satisfait, M. Bourassa a rencontré la presse hier pour faire le détail des montants des investissements étrangers qui seront bientôt effectués bientôt au Québec à la suite du voyage qui l'a conduit en Allemagne, en Hongrie, en Suisse et en Grande Bretagne.

A court terme, quelque 340 millions \$ seront injectés dans

l'économie québécoise, principalement grâce à l'usine de ferro-chrome CEAMI à Bécancour (140 millions \$), de l'usine Kunz (70 millions \$) et de l'usine Tafisa de panneaux à Lac Mégantic (\$53 millions \$).

L'Aérospatiale suisse construira également dans la région de Montréal des installations de 140 millions \$ dès que la participation d'un partenaire aura été confirmée, ce qui ne serait qu'une question de semaines.

M. Bourassa a également insisté dans son bilan économique sur le projet d'une usine d'hydrogène liquide qui sera établie à Sept-Îles, si les expériences d'utilisation de ce combustible se révèlent positives.

«Le Québec est bien situé pour fournir à plusieurs pays une source d'énergie alternative non polluante, au moment où les autres sources d'énergie seront épuisées», a-t-il dit.

M. Bourassa a reconnu que tous ces investissements ne sont pas nécessairement reliés à sa tournée européenne. Certains étaient déjà prévus. Mais il s'attribue une part du mérite dans les trois quarts des cas.

«Les gens savent que si un premier ministre s'intéresse concrètement à un dossier, c'est l'étape ultime, a-t-il dit. Cela confirme l'intérêt des investisseurs que le premier ministre vienne les rencontrer».

M. Bourassa a affirmé qu'il n'était pas venu en Europe pour faire du tourisme ou des activités sociales. «Les possibilités de tourisme sont restreintes et ma performance dans les mondanités est sujette à caution», a-t-il ironisé.

International  
Un autre aspect de sa tournée que le premier ministre juge positif, c'est la dimension que le Québec prend de plus en plus sur la scène internationale.

A cet égard, M. Bourassa a visité le mur de Berlin, rencontré les représentants canadiens au GATT et invité avec



**BOURASSA A LA HAUTEUR** - Le premier ministre Robert Bourassa a rencontré les journalistes dans une salle de la British Telecom dont la bâtisse offre une vue imprenable sur la ville de Londres. John Jarvis à gauche, président de Mitel Corporation et David Day, directeur du management chez British Telecom, accompagne Robert Bourassa.

(Photolaser PC)

## En bref

### Perquisitions et députés

OTTAWA (PC) — Il se pourrait qu'un comité spécial des Communes suggère d'imposer certaines restrictions à la police, avant qu'elle ne soit autorisée à exécuter un mandat de perquisition sur la colline parlementaire.

Dans un document de travail confidentiel, dont le quotidien Ottawa Citizen a obtenu une copie, il est dit que «toute allégation voulant que les règles régissant les budgets des députés aient été enfreintes devrait être réglée à l'intérieur de la Chambre des communes».

Le document pose alors la question suivante, à laquelle il ne répond pas: «Est-ce que le renseignement va être communiqué à la police, si on découvre la preuve qu'une infraction criminelle a été commise?»

succès au Québec le premier ministre de Tchécoslovaquie Marian Calva et le ministre hongrois des Affaires étrangères Gyula Horn.

«Il faut assurer une présence internationale du Québec lorsque l'occasion se présente», a-t-il dit. Dans le cas des pays de l'Europe de l'Est, M. Bourassa croit que le Québec doit s'assurer de pénétrer ce nouveau marché de 400 millions de consommateurs que les changements politiques s'apprentent à ouvrir à l'économie du monde occidental.

M. Bourassa a également signalé que les contacts du Québec sont désormais «excellents» avec les pays occidentaux qui sont de grands investisseurs comme l'Allemagne ou la Suisse.

M. Bourassa a néanmoins semé l'interrogation au Québec et au Canada en soulevant pour une première fois le voile sur ce qu'il adviendra du pays après l'échec de plus en plus probable de l'accord du Lac Meech.

Au tout début de sa tournée, M. Bourassa a parlé d'une «superstructure» comme arrangement constitutionnel qui permettrait d'assurer la stabilité économique nécessaire aux investisseurs étrangers.

Prié de s'expliquer, M. Bourassa a parlé de la nécessité «d'actualiser les structures politiques dans les sens de notre histoire».

Le premier ministre a admis avoir été interrogé à deux reprises par des gens d'affaires, une fois en Allemagne et

une fois en Grande-Bretagne sur l'avenir politique du Canada.

«Si vous mettez bout à bout mes déclarations, je ne crois pas avoir insisté beaucoup sur cet aspect. Ce qui est important c'est de rassurer les investisseurs», a-t-il dit, hier.

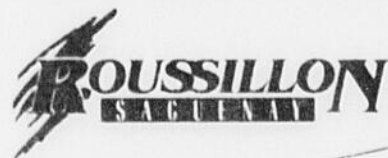
Au sujet de la superstructure, M. Bourassa a ajouté: «Le terme utilisé est bien connu en Allemagne où on parle de changements structurels. Ce n'est pas nouveau pour eux».

Le premier ministre entreprendra vraisemblablement à l'automne prochain une seconde tournée économique, cette fois en Extrême-Orient.

Entre temps, de retour au Québec, il va retomber de plein pied dans la tourmente constitutionnelle du lac Meech.

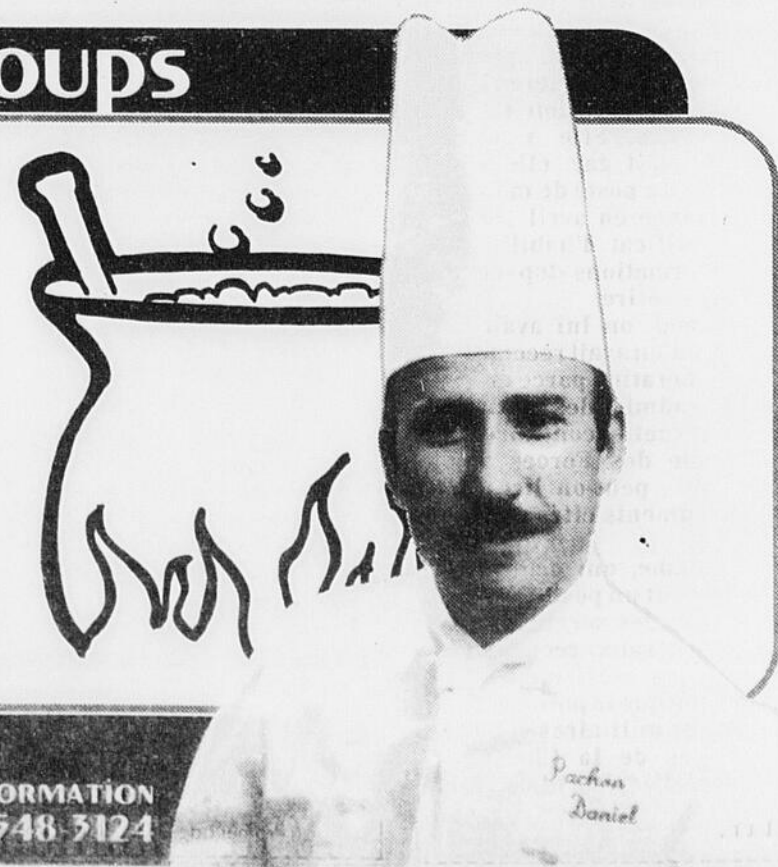
## UNE PIERRE DEUX COUPS

**"PACHON DANIEL" À TÉLÉ MÉTROPOLÉ**  
LE CHEF DE L'HÔTEL ROUSSILLON SAGUENAY  
SERA DE PASSAGE DANS LA MÉTROPOLÉ  
DEMAIN À L'ÉMISSION "DE BONNE HUMEUR".



**PACHON DANIEL, DANS SON CHAUDRON**  
SAMEDI LE 10 FÉVRIER AU ROUSSILLON SAGUENAY.  
LES PARENTS ET AMIS DE DANIEL AURONT L'OCCASION  
DE "BIEN CUIRE" SES 20 ANS DANS LA RÉGION.  
AVIS À TOUS LES INTÉRESSÉS. APRÈS  
CETTE "BOUILLABAÏSSE" À LA FRANÇAISE  
SUIVront UN SOUPER ET UNE SOIRÉE DANSANTE.

POUR INFORMATION  
Roussillon 548-5124



**Corvettes meurtrières**

LANSING, Michigan (AP) — Une étude a montré que 5,2 personnes ont perdu la vie, au cours des années 1985-87, à chaque 10 000 accidents de Chevrolet Corvette aux États-Unis.

Par comparaison, il n'y a eu que 0,6 mort par 10 000 accidents de Volvo à quatre portes, au cours de la même période.

Dans la liste des 15 voitures aux taux de mortalité les plus élevés, on retrouve 12 petites voitures. Les trois autres sont de grandeur intermédiaire. Plusieurs, dont la Corvette en tête, sont des voitures sport.

Dans la liste des 10 voitures aux taux de mortalité les moins élevés, trois sont des grosses voitures, six des intermédiaires et il n'y a qu'une seule petite voiture, la Volkswagen Jetta (1,1 mort par 10 000).

«Il ne fait aucun doute que le consommateur a une meilleure chance de survie au volant d'une grosse voiture», a commenté M. James Alexander, président de l'Association des agents d'assurances du Michigan, qui a rendu l'étude publique, lundi.

**Lesbienne congédiée**

TORONTO (PC) — Un ancien lieutenant des forces aériennes qui affirme avoir été forcé à abandonner sa carrière militaire parce qu'elle était lesbienne a décidé de porter l'affaire en cour fédérale, rapporte Southam News.

La dame de 26 ans de la région de Barrie poursuit le gouvernement fédéral, soutenant que la politique de l'armée envers les homosexuels viole la Charte des droits et libertés.

«Je ne pense pas que connaître mon orientation sexuelle puisse intéresser qui que ce soit», a-t-elle déclaré en entrevue à Southam.

Selon les documents déposés au tribunal, elle s'est enrôlée dans les Forces canadiennes en 1986 et a été mutée dans une unité spéciale d'enquête de Toronto en 1988.

Sous la pression de ses supérieurs, elle a admis qu'elle était gay, elle a été mutée à un poste de moindre importance en avril 1989 et son certificat d'habilitation aux informations «topsecret» lui a été retiré.

En mai, on lui avait fait savoir qu'on avait recommandé sa libération parce qu'elle avait «admis des activités homosexuelles contraires à la politique des Forces canadiennes», peut-on lire dans les documents cités par Southam.

La dame, qui occupe actuellement un poste d'enquêteur dans les services douaniers fédéraux, réclame des dommages ainsi qu'une déclaration que la politique des autorités militaires viole les garanties de la Charte en matière d'égalité et de liberté d'expression et d'association.

**LE POUVOIR DE S'ENRICHIR**

**AUREZ-VOUS UNE RETRAITE PAUVRE OU RICHE?**

**FAITES LE TEST!**

**REÉR TRUST ROYAL**

Pour réduire vos impôts, un REÉR est une excellente idée. Sans REÉR, vos chances de maintenir votre niveau de vie actuel pourraient être sérieusement compromises. Les rentes versées par les gouvernements et le fonds de pension de votre employeur sont souvent insuffisantes.

Pour vous en convaincre, faites le test. Et emmenez cette page à la succursale du Trust Royal la plus près de chez vous. Un conseiller se fera un plaisir d'établir, avec vous, le plan-retraite qui tient compte de vos besoins et de vos ambitions. Les résultats peuvent varier compte tenu des circonstances personnelles et des hypothèses\* énoncées. Cependant ils vous révéleront l'état possible de votre avenir financier.

**Calcul n° 1**  
Salaire annuel brut \_\_\_\_\_ \$ x 1,59 = \_\_\_\_\_ \$ - 27 000 \$  
= \_\_\_\_\_ \$ (A) revenu de retraite annuel nécessaire.

Les effets négatifs de l'inflation grugeront votre pouvoir d'achat. Par exemple, il est fort possible qu'en 2010 vous devrez payer 2,70 \$ ce que vous payez présentement 1,00 \$. Vos économies actuelles sont donc capitales. Mais elles seront aussi touchées par l'inflation.

**Calcul n° 2**  
Économies actuelles (dépôts à terme/CPG, obligations d'épargne, REÉR, argent comptant) \_\_\_\_\_ \$ x 18 % = \_\_\_\_\_ \$ (B)

**Calcul n° 3**  
Maintenant faites la soustraction:  
(A) \_\_\_\_\_ \$ - (B) \_\_\_\_\_ \$ = \_\_\_\_\_ \$ (C)

**Calcul n° 4**  
Afin de maintenir votre niveau de vie actuel, vous devrez accumuler 11 fois le montant en (C).  
(C) \_\_\_\_\_ \$ x 11 = \_\_\_\_\_ \$ capital de retraite.

Parlez à votre conseiller Trust Royal d'abord pour connaître tous les avantages qu'il peut vous offrir.

**\*HYPOTHÈSES** ■ Taux d'inflation de 5% pour chacune des 20 prochaines années ■ Taux d'intérêt sur les économies de 8% par année ■ Les rentes maximales du Régime des rentes du Québec et de la Sécurité de la vieillesse sont indexées au taux de l'inflation. Dans 20 ans, ces rentes totaliseraient 27 000 \$/année (calcul n° 1) ■ Les contributions à un fonds de pension de votre employeur ont été exclues. Si vous prévoyez en profiter, ajoutez le montant que vous toucherez à 65 ans aux 27 000 \$ ■ La valeur de rachat de votre police d'assurance a été exclue ■ La valeur de rachat de votre maison a été exclue, car vous ne voudrez peut-être pas la vendre ■ Le revenu de retraite nécessaire est estimé à 60% de votre revenu brut annuel ■ Vous prévoyez prendre votre retraite dans 20 ans et êtes âgé(e) de 45 ans ■ Le capital requis à la retraite est basé sur l'achat d'une rente viagère munie d'une garantie de 5 ans ■ Le rendement de votre capital à la retraite est estimé à 10%

**PLUS RICHE. PLUS RAPIDEMENT. PLUS SÛREMENT.**



Jonquière  
La Promenade 2876, Place Davis 548-3108

Nouveau service au Canada

# Les abonnés paient pour les émissions qui leur plaisent

HULL (PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a permis à Allarcom Pay Television de mettre à l'essai un service de cablodistribution permettant aux abonnés de payer pour les émissions qu'il leur plaît de regarder.

Allarcom pourra expérimenter le service, ressemblant à celui qu'offrent un grand nombre d'hôtels, pendant les deux prochaines années dans trois villes de la Saskatchewan. Les abonnés auront à leur disposition un vaste assortiment de films et d'événements spéciaux.

L'offre d'Allarcom est la première du genre au Canada. Elle est différente de l'abonnement au câble habituel, parce que l'abonné paie pour chaque film ou événement qu'il a choisi de regarder, au lieu de payer un montant mensuel par canal auquel il veut avoir accès.

Quelque 20 000 abonnés de

Superchannel, à Regina, Saskatoon et Yorkton, pourront choisir les émissions de leur choix sur cinq canaux différents.

Le service, appelé Superchannel Main Event, ne sera disponible qu'aux téléspectateurs déjà abonnés au câble.

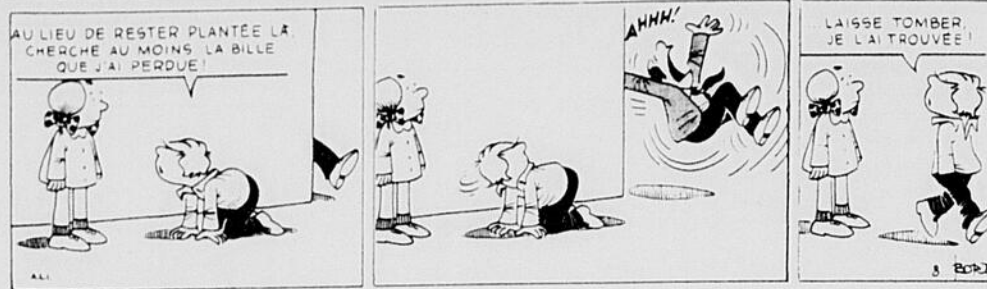
Cette restriction a été imposée par le CRTC qui craignait avec cette nouveauté une diminution des services réguliers de cablodistribution.

«Ce permis est une expérience intéressante concernant l'expansion des options offertes aux téléviseurs canadiens», a noté le président du CRTC, M. Keith Spicer, dans le communiqué annonçant la décision.

L'industrie de la cablodistribution s'intéresse grandement à la télévision au choix, car avec cette dernière elle espère reprendre une partie de la clientèle passée au magnétoscope.

## Bandes dessinées

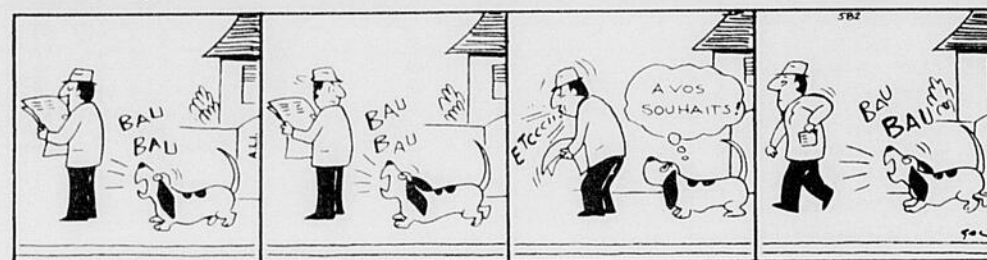
### Théo



### Fanatic



### Whisky



## Aujourd'hui à la Télé

LE QUOTIDIEN

| MARDI | 8h00            | 8h30     | 9h00               | 9h30  | 10h00                | 10h30             | 11h00                        | 11h30          | 12h00                  | 12h30              | 13h00                                 | 13h30  | 14h00            | 14h30           | 15h00              | 15h30          | 16h00           | 16h30              | 17h00 | 17h30 |
|-------|-----------------|----------|--------------------|-------|----------------------|-------------------|------------------------------|----------------|------------------------|--------------------|---------------------------------------|--|------------------|-----------------|--------------------|----------------|-----------------|--------------------|-------|-------|
| CKRS  | Tam Tam         | Le Point | Les anges du matin |       | La cuisine des anges | Passe-Partout     | Midi-Mag                     |                | L'édition Magazine     | Les démons du midi | Les rendez-vous de Dominique          |  | Dallas           |                 | Les Schtroumpfs    | Kim et Clip    | Minibus         | Une Paire d'As     |       |       |
| CFRS  |                 |          |                    |       |                      | Bonjour TQS       | Bonne Table                  | Québec Plus    | Les Pierrefeu          | Le Grand Journal   | Coup de Pouce Télé                    | Cinéma Quatre Saisons: BUONA SERA, MADAME CAMPBELL |                  |                 | La Fourchette...   | Docteur Albert | Action Réaction | Le Grand Journal   |       |       |
| CJPM  | Mongrain de sel |          | Gilles Lapointe    | Aimer | Santa Barbara        | Haine et passions |                              | Les Mini-Stars | Aujourd'hui            | Mimémo             | Cinéma d'après-midi: LE DERNIER MATCH |  |                  | Kate et Allie   | Campus             | Double-Défi    | De Bonne Humeur | Fais-moi un dessin |       |       |
| R.Q.  |                 |          |                    |       | Vidéo-activité       | Le marché aux...  | Les grands courants de l'art |                | Environnement et santé |                    | Quebec School Telecasts               | Au fil de l'univer...                              | Le marché aux... | Début de soirée | Cousins... Cuisine | Rémi           | Catimini        | Le Club 100 watts  |       |       |

## Votre soirée

| MARDI 6 février | 18h00                 | 18h30                       | 19h00                         | 19h30  | 20h00  | 20h30         | 21h00                              | 21h30             | 22h00                                   | 22h30                         | 23h00                              | 23h30                        | 00h00                         |
|-----------------|-----------------------|-----------------------------|-------------------------------|--|--|---------------|------------------------------------|-------------------|---|-------------------------------|------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| R.Q.            | Passe-Partout         | Début de soirée             |                               | Feu vert   | National Geographic  | L'indice plus |                                    |                   | Cinéma sans frontières: SANS TOI NI LOI |                               |                                    |                              |                               |
| CKRS            | 18 heures information | Le p'tit Champlain          | CTYVON                        | Super sans plomb   | L'héritage   | Dallas        |                                    |                   | Le Téléjournal                          | Le Point (22h25)              | La Météo/ Les Sports               | Cinéma: EXODUS (1ère partie) |                               |
| CJPM            | Aujourd'hui           | Charivari                   | Chop Suey                     | Épopée Rock  | Sous le signe du Faucon                                    |               | Le match de la vie                 |                   | Ad Lib                                  |                               | Les Nouvelles TVA /Météo et Sports |                              | Ciné-nuit: JEUX D'ENF...      |
| CFRS            | La roue chanceuse     | Zizanie                     | 7e Ciel                       | Le hockey des Nordiques: Québec à Washington                         |  |               | Dernière édition/Sport Plus        |                   | Sport en ligne                          |                               | Patrouille de nuit                 |                              |                               |
| TV 5            | Papier glacé          | Des chiffres et des lettres | Journal télévisé de A2        | L'info-5   | Du côté de chez Fred                                       |               | Champs-Élysées avec Michel Drucker |                   | Ciel, mon mardi!                        |                               | Journal télévisé de A2             |                              |                               |
| S.E.            | 18h35 TELE-TERRÉUR    |                             |                               |  | 20h20 LES BANLIEUSARDS                                     |               |                                    |                   | 20h05 ESCROCS A CROQUER                 |                               |                                    |                              | 23h35 L'AMOUR A QUATRE TEMPS  |
| CBFT            | Montréal ce soir      | CTYVON                      | Super sans plomb              | L'héritage   | Dallas   |               |                                    | Le Téléjournal    | Le Point (22h25)                        | La Météo/ Les Sports          | Cinéma: EXODUS (1ère partie)       |                              |                               |
| CFER            | Le monde              | Charivari                   | Chop Suey                     | Épopée Rock  | Sous le signe du Faucon                                    |               | Le match de la vie                 |                   | Ad Lib                                  |                               | Les Nouvelles TVA /Météo et Sports |                              | Mongrain de sel               |
| CBJET           | Newswatch             |                             | Babar                         | Danger bay   | The fifth estate   |               | Markat place                       | Man alive         | The National                            | The Journal (22h22)           | Newswatch                          | Newhart                      | CBC Late night THE ADV. OF... |
| CFCF            | Pulse                 |                             | Entertainment Tonight         | Bordertown   | Spécial: FAMILY OF SPIES                                   |               |                                    | CTV National News |   | Pulse                         | The Arsenio Hall Show              |                              |                               |
| WVNY            | News                  | Wheel of fortune            | A current affair              | Who's the Boss?  | The wonder years   | Roseanne      | Elvis                              | Thirtysomething   |   | Newscenter 22                 | ABC News Nightline                 | Twilight Zone                |                               |
| WCAX            | News                  | CBS Evening News            | Family Feud                   | Spécial: FAMILY OF SPIES   |  |               | The News                           |                   | The Pat Sajak Show                      |                               |                                    |                              |                               |
| WPTZ            | News 5                | NBC Nightly News            | Jeopardy!                     | Cheers   | Matlock  |               | In the heat of the night           | Midnight Caller   |   | News 5 Nightside              | The Tonight Show                   |                              |                               |
| WCFE            | 3-2-1 Contact         | The Nightly Business...     | The MacNeil / Lehrer Newshour | Nova   |  |               | Eyes on the prize II               | Channel Crossing  |   | The MacNeil / Lehrer Newshour |                                    |                              |                               |
| TSN             | Ski World             | The powerboat television    | Canadian sport fishing        | NBA BASKETBALL: Les Chevaliers de Cleveland vs les Pistons à Détroit |  |               | Knockout                           |                   | The Players 500 auto race               |                               |                                    |                              |                               |
| F.C.            | MOONSTRUCK            |                             |                               | SCHOOL DAZE  |  |               | THE DREAMING                       |                   |   | WATCHERS                      |                                    |                              |                               |
| RDS             | Conférence de presse  |                             | Le journal des Canadiens      | L'univers de la pêche  | La NBA à RDS: Cavaliers de Cleveland vs Pistons de Detroit |               |                                    | Sauts de barils   |   | Courses à Québec              |                                    | La lutte à RDS               |                               |

\* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.



Institut des arts du Saguenay

## Le financement dépasse les espérances

par Christiane Laforge

JONQUIERE (CL) — L'Institut des arts au Saguenay vient de réaliser la plus importante

campagne de financement de son existence. L'objectif de 22 000 \$ a été atteint grâce à la vente des billets qui ont permis à leur détenteur d'assister

au premier gala annuel de l'Institut, dont la vedette était la danseuse Margie Gillis.

« Cette expérience aura prouvé que les gens du monde

des affaires et des arts peuvent collaborer efficacement », déclare Jacqueline Caron, responsable du Centre national d'exposition.

ce spectacle de qualité », affirme Jacqueline Caron.

La réponse a été bonne et Margie Gillis s'est produite devant une salle presque pleine.

Samedi soir, Margie Gillis a dansé pour un public fasciné qui l'a longuement applaudie. La danseuse maîtrise ses mouvements mieux que jamais, faisant preuve d'une maturité étonnante.

Seule sur scène, Margie Gillis habite tout l'espace avec une passion communicative. Chaque danse est fascinante, tant l'artiste va au bout d'elle-même, sans limite, sans réserve, exprimant toutes les émotions possibles et nous troublant profondément, parce que nous avons sous les yeux la beauté à l'état pur... absolue.

Natif de Petit-Saguenay

## Germain Houde à l'aise au théâtre

SHERBROOKE (PC) — Depuis sa sortie du Conservatoire d'art dramatique de Québec en 1976, le comédien Germain Houde en a assumé des rôles, et de toutes sortes, à la scène comme devant les caméras, au cinéma comme à la télé.

« Le théâtre c'est la base, c'est la grande école. J'ai commencé ma carrière sur les planches et il n'y a aucun endroit où je me trouve mieux. »

Il a joué dans une cinquantaine de pièces, a été de la distribution de 17 ou 18 films dont tout particulièrement « Un Zoo la nuit » et « Les bons débarras », tout en participant à de nombreuses émissions de télévision comme « L'or du temps », « Le parc des braves », « Avec un grand A » ou « Bonjour Docteur ». Il incarnera aussi le rôle de Caleb Bordel dans le téléroman élaboré à partir des ouvrages d'Arlette Cousture « Les filles de Caleb » et que présentera Radio-Canada l'automne prochain sous la signature de Jean Beaudin.

Mais il a également été, pendant cinq années, l'une des étoiles de la Ligue nationale d'improvisation.

Deux rôles majeurs

Pourtant, depuis qu'en 1982 il assumait dans une production du Théâtre populaire du Québec le rôle de John Merrick dans « L'homme-éléphant », la carrière du comédien, déjà bien remplie, prenait un nouveau tournant.

Un tournant tel qu'après une année remplie de quatre rôles joués de façon consécutive au théâtre dont celui d'Eddie Carbone dans la production « Vu du pont » du TPQ, le tournage des 20 premiers épisodes de « Les filles de Caleb » et la préparation de dix autres qui seront tournés en 1990, il ne songe plus qu'à prendre un peu de repos.

« Moi qui avais beaucoup joué à Québec, avec Marie Tifo notamment, j'ai pu, avec le personnage de John Merrick dans « L'homme-éléphant », entrer à Montréal par la grande porte. C'est le genre de rôle qu'il faut réussir à tout prix, tout comme celui d'Eddie Carbone, dans un autre genre, parce que l'on sait qu'il ne s'en présentera pas plusieurs de ce type, dans une vie d'acteur. John comme Eddie m'ont demandé le même investissement et la même énergie car ils possèdent exactement la même qualité de personnage. »

Le merveilleux à créer  
Ces deux très grands rôles,



Germain Houde

qui ont su encore davantage confirmer le comédien dans sa passion du théâtre — « C'est l'amour de ma vie » confiera-t-il — ont aussi renforcé chez lui la conviction qu'avec un public, de très grandes choses sont possibles.

« Au théâtre, tu peux atteindre de grandes choses parce qu'il y a contact avec le public. Il y a une façon d'incarner, de transposer, de transmettre son personnage qui fait en sorte que le théâtre peut offrir un moment magique: le public embarque complètement, il y croit, et c'est à ce moment que survient le merveilleux. C'est, à chaque fois, un grand bonheur que de confectionner un personnage qui soit signifiant, dans un texte tout aussi signi-

fiant. Un grand personnage appelle, forcément, une grande interprétation. »

A cet égard, Germain Houde reconnaît que c'est aussi le grand luxe que d'interpréter un texte d'Arthur Miller, mis en scène par un homme de théâtre aussi talentueux que Serge Denoncourt et avec une équipe aussi solide que celle dont il fait partie.

« Je suis maintenant de ceux, et ils ne sont pas légion, qui peuvent refuser un rôle. Or, pour moi, l'acceptation ou le refus tient essentiellement à la qualité du personnage et au metteur en scène. Mais lorsque, de surcroît, on trouve une équipe de cette qualité, on ne peut aspirer à rien de plus. »

Rien de plus en termes de qualité de travail peut-être mais, la réalité du théâtre étant ce qu'elle est — « On arrive à gagner sa vie au théâtre, en autant que ses exigences ne soient pas très grandes » —, la carrière d'un comédien comme celle de Germain Houde doit aussi miser sur d'autres sources de travail.

Du genre de ceux que lui proposent le cinéma, avec lequel il entretient de très bons rapports « parce qu'on peut aussi y trouver des moments de vérité très intenses même s'ils sont plus intimes parce que vécus essentiellement avec l'équipe de tournage », mais également avec la télévision.

**CINEMAS CINEPLEX ODEON**  
**MARDI A \$3.25**  
BASE SUR LE PRIX D'ENTREE POUR ADULTES  
• TOUS LES FILMS • TOUTE LA JOURNEE • TOUS LES CINEMAS

---

le nouveau film de **STEVEN SPIELBERG** **mon cher Papa** **PLACE DU ROYAUME**  
Soirs: 21h15  
JACK LEMMON TED DANSON

---

**CRUISING BAR** **PLACE DU ROYAUME**  
Soirs: 19:15  
MICHEL COTE ROBERT MEYLAND

---

**RETOUR VERS L'AVENIR II** **MICHAEL J. FOX CHRISTOPHER LLOYD** **L'AVENTURE RECOMMENCE...** **CINEMA ORPHEON**  
Soirs: 19:00  
**PLACE DU ROYAUME**  
Soirs: 19h00 - 21h30

---

**SYLVESTER STALLONE KURT RUSSELL** **18 ANS**  
**Tango & Cash** **PLACE DU ROYAUME**  
Lundi 19h30 - 21h40  
**CINEMA DU COMPLEXE**  
Soirs: 19h30 - 21h30  
EN VERSION FRANCAISE

## INVITATION de la Maison de la Presse

progrès dimanche

LE QUOTIDIEN

75 couples sont invités à assister à la représentation de la pièce

**"LES GRANDS REVENANTS 1890"**

Vendredi, 16 février 1990

20h00

Auditorium Beauchamps

A compter du 5 février jusqu'au 9 février  
15 TIRAGES PAR JOUR

Faire parvenir votre coupon de participation dûment rempli à:

MAISON DE LA PRESSE

RE: Les Grands Revenants 1890  
1051, boul. Talbot,  
CHICOUTIMI, G7H 5C1

NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_  
Code Postal: \_\_\_\_\_  
TEL.: \_\_\_\_\_

En collaboration avec:



Ville de Chicoutimi

# Les agriculteurs peuvent venir à bout du chiendent

MONTREAL (PC) — Biologiste de formation, Claudel Lemieux a découvert au fil de ses recherches à la station de Québec d'Agriculture Canada que les herbicides règlent le problème du chiendent pour un certain temps seulement.

Lemieux participe cette semaine à Montréal avec un millier de spécialistes nord-américains des mauvaises herbes au congrès de malherbologie.

Claudé Lemieux s'intéresse particulièrement au chiendent, une herbe au réseau de racines développées qui cherchent à s'accaparer l'eau, le soleil et les éléments

nutritifs du sol au détriment des plantes qu'il côtoie au champ.

Le chercheur Lemieux constate que depuis des années, l'agriculteur se retrouvant avec des mauvaises herbes qui menacent sa culture se tourne vers l'industrie des herbicides pour obtenir la substance chimique qui règlera son problème.

Avec le temps, l'agriculteur se rend compte que les herbicides règlent les problèmes pour un certain temps seulement, puis qu'ils réapparaissent quelques années plus tard.

Pire, après un certain nombre d'utilisation l'herbicide

perd de ses vertus en raison de la résistance développée par les mauvaises herbes.

L'agriculteur peut alors utiliser un autre herbicide, bien que la liste n'est pas illimitée. En effet, l'industrie éprouve de plus en plus de difficultés à développer de nouveaux produits en raison des longues recherches nécessaires et des tests à mener pour satisfaire les règles imposées par les ministères de l'Environnement et de la Santé.

Parallèlement à cela, des agriculteurs réalisent que les produits chimiques constituent des dangers pour l'environnement et la santé humaine. Ils craignent que leur

terre perdent de la valeur. Ils cherchent donc à réduire l'usage des produits chimiques, sans mettre en péril leur gagne-pain.

C'est alors que la contribution des chercheurs en malherbologie peut se révéler importante.

## Une solution

Pour revenir au chiendent, un des trois objets d'étude de

Claudé Lemieux, ce dernier a l'intuition que les agriculteurs auraient intérêt à devancer le temps des semences, semer en rangs plus serrés et recourir à un sarclé plutôt qu'à un herbicide, par exemple.

Il fait remarquer que nos ancêtres agriculteurs semaient beaucoup plus tôt parce ils utilisaient le cheval qui s'enfonçait moins dans le sol imbibé d'eau que le tracteur actuel à doubles roues.



**Vous fumez?**  
NOUS RESPECTONS VOTRE CHOIX.

TEL QUE PRÉSENTE AUX ANGES DU MATIN

Si vous décidez d'arrêter, nous possédons la solution. Québec 682-5988



**CENTRE DE LASÉROTHERAPIE 2001**

Normalement un seul traitement donné par nos spécialistes suffit. Sans douleur, ni effet secondaire. Également thérapie pour alcool-drogues-stress. Programme spécial pour le contrôle du poids.

**Chicoutimi 693-1590**

## La nouvelle berline Swift à 4 portes



à partir de **9795 \$\***

### BERLINE SWIFT

#### LISTE DE CONTRÔLE

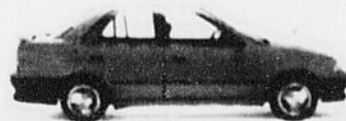
- Servofreins à disque à l'avant.
- Direction à crémaillère pour un maximum de précision.
- Suspension entièrement indépendante.
- Sièges baquets inclinables à l'avant.
- Moquette
- Désembueur électrique de lunette arrière.
- Injection électronique.
- Phares de jour.
- Banquette arrière à dossiers séparés rabattables.
- Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km.



Plaisir atout... plaisir pour tous.

Découvrez la toute nouvelle berline familiale japonaise, fruit de la technologie de Suzuki. Quatre portières bien larges, habitacle et coffre spacieux et banquette arrière rabattable. Munie d'un fringant moteur 4 cylindres à injection et d'une boîte manuelle à 5 vitesses, ou automatique en option, avec levier d'allure sportive, elle se conduit comme un charme! Vous aimez le luxe? Voyez les modèles GL et GLX. La berline Swift à 4 portes de Suzuki, pour la famille qui bouge.

\* Préparation à la route, fret et taxes en sus. Les Concessionnaires peuvent vendre moins cher. Le prix de la Suzuki berline Swift varie entre 9795 \$ et 11 995 \$, en fonction de l'équipement et de la configuration du modèle.



Pour plus de détails, voyez le concessionnaire Suzuki.

## GAGNON AUTO SUZUKI

1411 chemin de la Réserve  
Chicoutimi, Qué. G7H 5B3  
(418) 543-7711

# NOS



## CARRÉMENT SUPÉRIEURS!

- 10 véhicules de placement performants et flexibles
- Service personnalisé
- Conseils judicieux d'experts
- Rendements et taux hautement compétitifs



CETTE OFFRE EST EN VIGUEUR À NOS SUCCURSALES DE

CHICOUTIMI  
494, rue Champs-Élysées  
Tél.: 549-6490  
255, rue Racine  
Tél.: 693-6000



### TRUST GÉNÉRAL

JONQUIERE  
Place St-Michel,  
3885, boul. Harvey  
Tél.: 695-6490

# Coupez court à vos hhhhésitations!

Camionnettes compactes

**Chevrolet S-10  
S/T Blazer**

**GMC S-15  
S/T Jimmy**

Plus que jamais c'est le temps de vous procurer une camionnette compacte GM 1990. Choisissez parmi les modèles à deux ou à quatre roues motrices, à cabine classique ou allongée. Tous vous font bénéficier d'une remise de 1 000\$ ou du taux de crédit de 10,9%.

Cette offre ne dure qu'un temps limité.

TAUX DE CRÉDIT DE

**10,9%\***

• remboursable en 48 mensualités  
ou moins • pas de montant limite

**OU**  
REMISE DE

**1 000\$†**

**DES VRAIS GM  
FIDÈLES COMME J'AIME!**

**GMC Chevrolet**

**À vous de trancher!**

**GM TOTAL**  
GARANTIE  
DE 3 ANS / 80 000 KM

\* † Ces offres ne peuvent être combinées. Elles s'appliquent aux véhicules neufs ou de démonstration 1990 et des années précédentes des camionnettes compactes Chevrolet S-10 et GMC S-15 S/T Blazer et S/T Jimmy achetés à partir du stock d'un concessionnaire. Tous ces modèles sont offerts en quantité limitée et ils ne sont pas nécessairement disponibles chez tous les concessionnaires. Cette offre est en vigueur à compter du 5 février 1990 jusqu'à la fermeture des bureaux le 2 mars 1990 ou jusqu'à épuisement des stocks. L'acheteur sera tenu de payer les taxes applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport au moment de l'achat. Toutes les demandes de crédit devront être approuvées par GMAC qui se réserve le droit d'exiger un acompte si le crédit de l'acheteur ne répond pas à ses normes. Les modèles commandés pour les parcs et les véhicules loués ne sont pas admissibles à ces offres. Elles comprennent une participation du concessionnaire. Voyez votre concessionnaire GM participant pour connaître tous les détails, incluant les économies offertes par le programme Location Plus™ s'appliquant aux locations au détail. Renseignez-vous aussi au sujet du programme pour les diplômés universitaires et les ensembles d'options offerts avec certains véhicules.

\* Le taux de crédit de 10,9% sans montant limite est réservé aux acheteurs au détail admissibles qui financent leur achat pour une durée maximum de 48 mois et minimum de 12 mois auprès de GMAC. Toutes les demandes de crédit doivent être approuvées par GMAC.

† La remise de 1 000\$ offerte directement par General Motors s'applique aux camionnettes compactes Chevrolet S-10 et GMC S-15 S/T Blazer et S/T Jimmy. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction.

Denrées

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis lundi par le ministère fédéral de l'Agriculture.
Beurre Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kg, 39.92 \$, 1.67 \$, 40.93 \$, 5.167 \$, prix du gros au détaillant 5,678 \$.

Fromage cheddar au kilo, première catégorie, blanc, 5,225 \$, première cat., coloré 5,232 \$.
Produits concentrés (sac de 20 kg) lait écrémé en poudre, pulvérisé 3,046 \$ le kg, pour bétail 1,373 \$ le kg, poudre de babeurre, pulvérisé 2,480 \$ le kg, pour bétail 1,100 \$ le kg, poudre de lactosérum, pulvérisé 0,649 \$, pour bétail 0,612 \$ le kg.

Oeufs, prix de gros au détaillant à Montréal, en carton de 12.
A. extra gros 1,411 \$.
A. gros 1,391 \$.
A. moyens 1,281 \$.
A. petits 0,891 \$.

Prix payés aux producteurs d'oeufs au Québec.
A. extra gros 1,06 \$.
A. gros 1,06 \$.
A. moyens 0,95 \$.
A. petits 0,56 \$.

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario.
A. extra gros 1,05 \$.
A. gros 1,05 \$.
A. moyens 0,93 \$.
A. petits 0,53 \$.

Pommes de terre.
Prix du grossiste au détaillant, marché de Montréal.
Québec, brossees 6,00 \$ le sac de 50 lb, 2,75 \$ le sac de 20 lb, 1,48 \$ le sac de 10 lb, extra grosses 6,85 \$ le sac de 50 lb, Québec, la vées 7,75 \$ le sac de 50 lb, 3,45 \$ le sac de 20 lb, 1,75 \$ le sac de 10 lb, extra grosses 7,50 \$ le sac de 50 lb, 1,10 \$ le sac de 20 lb, Édouard, brossees 6,60 \$ le sac de 50 lb, 3,10 \$ le sac de 20 lb, 1,57 \$ le sac de 10 lb, extra grosses 7,55 \$ le sac de 50 lb, 1,10 \$ le sac de 20 lb, 1,10 \$ le sac de 10 lb.

Betterave, moyenne 5,50-6,25 \$ sac 25 lb.
Betterave 7,00 \$ pr 12 cellos 2 lb.
Carotte, 7,35-8,55 \$ pr 24x2 lb.
Carotte, grosse 6,50-7,55 \$ 50 lb.
Celeri, 10,50-11,50 \$ 20 lb.
Champignon, 9,15-9,25 \$ 5 lb.
Chou rouge, 8,30-9,60 \$ c 12 un.
Chou vert moy., 8,35-9,35 \$ c 40 lb.
Chou vert gros, 6,25-7,50 \$ 50 lb.
Endive, 9,75-10,00 \$ c 5 lb.
Laitue Boston, hydro, 11,75-12,30 \$ c 12 un.

Oignon à bouillir, 1,00 \$ 50 lb.
Oignon jaune moy., 6,70-7,90 \$ pr 24x2 lb.
Oignon jaune moy., 6,70-7,90 \$ pr 10x5 lb.
Oignon jaune moy., 7,00 \$ 50 lb.
Oignon jaune gros, 8,35 \$ 50 lb.
Panais, 6,40-7,60 \$ pr 12 s 1 lb.
Poireau, 6,75-7,85 \$ pr 12 un.
Rutabaga lavé moy., 5,50-7,15 \$ 50 lb.

Ce rapport est préparé par le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec à partir de données fournies par Agriculture Canada.

La bourse

Toronto

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes.

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock symbols, prices, and changes.

Café St-Ex 425, Racine Est 543-7766. Pour amateurs de pâte fraîche. Spaghetti St-Ex, Spaghetti à l'ail, Spaghetti sauce tomate, Spaghetti sauce italienne, Pappas e tiens non le moindres, Linguini carbonara, Linguini aux fruits de mer, Fettuccine alla Alfredo, Fettuccine alla papalina, Fettuccine aux petits légumes, Lasagne au parmesan, Tortellini. L'endroit idéal pour vos diners d'affaires. Choix de 5 menus du jour complets à partir de \$4,95.

Quand un décès survient faites un don à la FONDATION DE MA VIE. Appel 696-9962. On vous expliquera la façon de procéder.



Réforme de l'assurance chômage

## Une vaste coalition luttera contre le projet

OTTAWA (PC) — Une vaste coalition ad hoc formée de syndicats, de l'Église catholique, de groupes anti-pauvreté et d'organisations autochtones, féministes et communautaires s'est constituée dans le but de faire échec au controversé projet de loi fédéral sur l'assurance-chômage.

Des représentants de la coalition étaient à Ottawa, hier, pour tenter de faire reculer le gouvernement — qui n'a pas bougé d'un pouce — et pour donner leur appui à la lutte que livre le Sénat à majorité libérale au projet C-21.

Ils auraient bien voulu rencontrer le premier ministre Brian Mulroney, mais celui-ci a décliné leur requête. Tout au

plus ont-ils réussi à recueillir le prévisible endossement des partis d'opposition.

Leur présence dans la capitale coïncidait par ailleurs avec la fin des travaux du Comité spécial du Sénat sur le projet de loi, que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Barbara McDougall, avait été invitée à clôturer.

Le témoignage de la ministre devant le comité a d'ailleurs pris fin en queue de poisson, illustrant une fois de plus la «guéguerre» que se livrent les deux chambres.

Mme McDougall a soutenu, étude à l'appui, que les travailleurs allaient en bout de ligne se faire aux changements proposés dans le projet C-21.

—Les comportements changent lorsque les règles de l'assurance-chômage changent», a-t-elle affirmé sans sourciller. —Toute étude qui prétend évaluer l'effet des modifications sans tenir compte des changements de comportement est fondamentalement erronée.

Elle s'est ensuite attaquée à la légitimité de l'opposition des sénateurs libéraux à un projet de loi qu'elle voulait voir entrer en vigueur le 1er janvier dernier.

Une fois sa déclaration préliminaire terminée, les sénateurs libéraux ont boudé la ministre en refusant de lui adresser des questions, comme le veut la pratique habituelle. La séance devait durer 90

minutes, elle n'en a duré que 30.

—On n'avait rien à lui demander», a simplement expliqué le président du comité, le sénateur libéral Jacques Hébert. Le sénateur conservateur Arthur Tremblay y voyait plutôt de l'impertinence: —C'est une manière de continuer à provoquer et à créer des relations tendues.

La ministre a rappelé qu'en 1978, alors que le gouvernement Trudeau était au pouvoir, le Sénat libéral avait adopté en une seule journée un projet de loi qui réformait l'assurance-chômage.

Le projet de loi augmentait le nombre de semaines nécessaires pour toucher des prestations et diminuait le taux de prestations.

Voilà trois mois que le projet C-21 est entre les mains du comité sénatorial spécial, qui adoptera son rapport final lundi prochain.

Toutes les chances sont que le comité réclamera des amendements au projet de loi, qui sera probablement renvoyé à la Chambre des Communes dès le lendemain par le Sénat.

Rien n'indique que l'impasse sera résolue, puisque Mme McDougall a réaffirmé, hier, qu'elle ne tolérera aucune modification au projet C-21.

Un projet qui réduit les prestations, augmente les critères d'admissibilité et soustrait 1,3 milliard \$ au régime d'assurance-chômage pour les réinvestir dans des programmes de formation de la main-d'oeuvre.

Tableau comparatif des taux d'intérêt

| Institutions      | Dépôts à terme<br>Certificats garantis |       |       |       | Prêt<br>Hypothécaire |       | Prêt<br>Per-<br>sonnel |
|-------------------|--|-------|-------|-------|----------------------|-------|------------------------|
|                   | 30-59                                  | 1 an  | 3 ans | 5 ans | 1 an                 | 5 ans | 1 à 5 ans              |
| B. Comm. Can.     | 9,25                                   | 10,75 | 10,50 | 10,50 | 12,25                | 12,00 | NIL                    |
| B. Comm. ital.    | 9,25                                   | 11,25 | 10,25 | 10,50 | 12,75                | 12,00 | 13,50                  |
| B. Laurentienne   | 9,25                                   | 10,75 | 10,50 | 10,50 | 12,25                | 12,00 | 13,50                  |
| B. Montreal       | 9,25                                   | 10,75 | 10,50 | 10,50 | 12,25                | 11,90 | 14,00                  |
| B. Nationale      | 9,25                                   | 10,75 | 11,00 | 10,50 | 12,75                | 12,00 | 14,00                  |
| BNE               | 9,25                                   | 10,75 | 10,50 | 10,50 | 12,25                | 12,00 | 14,25                  |
| B. Royale         | 9,25                                   | 10,75 | 10,50 | 10,25 | 12,25                | 12,00 | 14,00                  |
| B. Toronto-D.     | 9,25                                   | 10,75 | 10,50 | 10,50 | 12,25                | 12,00 | 13,50                  |
| Trust Prenor      | 11,00                                  | NIL   | 10,75 | 10,75 | 12,25                | 12,00 | 13,50                  |
| Tr. Bonaventure   | 10,75                                  | 11,25 | 11,00 | 11,00 | NIL                  | NIL   | NIL                    |
| Canada T          | 9,50                                   | 11,25 | 10,25 | 10,25 | 12,75                | 11,75 | 15,00                  |
| Tr. Laurentien    | 9,75                                   | 11,00 | 10,75 | 10,50 | 12,50                | 12,00 | NIL                    |
| Fid. Can. Ital.   | 9,50                                   | 11,50 | 11,00 | 11,00 | 12,50                | NIL   | 15,00                  |
| La Métropolitaine | 9,50                                   | 10,25 | 10,75 | 10,50 | NIL                  | NIL   | NIL                    |
| Fid. Wellington   | 11,25                                  | 11,25 | 10,50 | 10,50 | 12,75                | 12,25 | NIL                    |
| Soc. Nat. Fid.    | 9,50                                   | 11,25 | 10,75 | 10,75 | 12,50                | 12,00 | NIL                    |
| Tr. First City    | 9,75                                   | 11,25 | 11,00 | 10,75 | NIL                  | NIL   | NIL                    |
| Trust Général     | 9,50                                   | 11,00 | 10,75 | 10,75 | 12,25                | 12,00 | 13,50                  |
| Guardian Trust    | 10,75                                  | 11,00 | 10,50 | 10,50 | 12,50                | 11,75 | NIL                    |
| Montreal Trust    | 9,50                                   | 11,25 | 11,00 | 11,00 | 12,50                | 12,00 | NIL                    |
| Morgan Trust      | 9,50                                   | 11,25 | 10,75 | 10,50 | NIL                  | NIL   | NIL                    |
| Trust Royal       | 9,75                                   | 11,00 | 10,75 | 10,50 | 12,50                | 12,00 | 13,50                  |
| Sherb. Trust      | 9,50                                   | 11,00 | 10,75 | 10,75 | 12,25                | 12,00 | 13,50                  |
| Trust National    | 9,50                                   | 10,75 | 10,25 | 10,00 | 12,50                | 11,75 | 13,50                  |
| Guardcor          | 10,00                                  | 10,75 | 10,00 | 10,00 | 12,50                | 11,75 | NIL                    |
| F. Desjardins     | 9,50                                   | 11,00 | 10,75 | 10,75 | 12,50                | 12,00 | NIL                    |
| Fin. P. Epar.     | 9,50                                   | 10,75 | 10,50 | 10,50 | 12,25                | 12,00 | 14,00                  |
| T. Prêt. Revenu   | 10,00                                  | 11,00 | 10,87 | 10,75 | 12,50                | 12,00 | 13,75                  |
| Cais. Desjard.    | 9,25                                   | 10,75 | 10,50 | 10,50 | 12,50                | 12,00 | 14,25                  |
| Centr. Garant. T. | 9,25                                   | 11,00 | 10,75 | 10,50 | 12,75                | 12,00 | 13,25                  |
| Fid. Confédé.     | 11,75                                  | 11,05 | 11,05 | 10,80 | 12,75                | 12,00 | 13,50                  |
| Fid. Sun Life     | 11,25                                  | 11,00 | 11,06 | 10,80 | 12,75                | 12,00 | NIL                    |
| Trust Standard    | 10,00                                  | 11,00 | 10,75 | 10,50 | 12,75                | 12,00 | NIL                    |

Compilé par la Presse Canadienne

Prêt hypothécaire: assurance-vie non-incluse.  
Prêt personnel: taux minimum.  
Certificat Pm Gm: non encaissable pour la période investie.  
Les taux fournis étaient en vigueur le 5 février. Les taux non fournis n'étaient pas encore disponible au moment de la cueillette des données.

## DES FLEURS SUR LA NEIGE

Si la suite  
vous intéresse...



À l'occasion du lancement de son deuxième livre, *Un nœud dans le cœur*, qui aura lieu le 14 février à 19 h, à la salle Gaston-Tremblay de Place du Royaume à Chicoutimi,

QUOTIDIEN



vous invitent cordialement à assister au lancement de ce livre et à expédier directement à Élisa T. un valentin.

**CENT LIVRES** seront tirés au hasard sur les ondes de CFIX-FM du 1<sup>er</sup> au 14 février 1990 parmi les valentins reçus.

**UN VALENTIN POUR ÉLISA**  
CELLE QUE L'AMOUR AVAIT OUBLIÉE PENDANT 16 ANS!

Écrire votre message pour Élisa :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

nom

adresse

ville

code postal

téléphone

Expédiez ce valentin à:

Élisa T., CFIX-FM, 267 rue Racine Est, CHICOUTIMI (Québec) G7H 5K3

Distribution aux consommateurs

# Provigo vend l'entreprise

par Michel VAN DE WALLE  
MONTREAL (PC) — Provigo a vendu sa filiale Distribution aux consommateurs pour une somme d'environ 165 millions \$ à un consortium dominé par une société malaisienne, Berjaya Corporation (Malaysia) Berhad, de Kuala Lumpur.

Celle-ci détient 80 pour cent du nouveau consortium dans lequel le partenaire minoritaire, à 20 pour cent, est la firme ontarienne International Semi-Tech Microelectronics. Cette dernière assumera la gestion du réseau des 226 points de vente de Distribution aux consommateurs (DAC) situés au Canada. Semi-Tech détient une option lui permettant d'augmenter sa part dans la co-entreprise jusqu'à hauteur de 49,9 pour cent.

L'annonce de la transaction a été faite hier à Montréal par le président du conseil de Provigo, Bertin Nadeau, ainsi que le vice-président au développement corporatif de Semi-Tech, Michael H. List.

Ce dernier a assuré que les emplois seraient maintenus chez DAC, dont les ventes annuelles de biens de consommation s'élèvent à environ 750 millions \$.

Concrètement, l'entente prévoit que Provigo recevra comptant une somme d'environ \$160 millions d'ici la mi-avril, qui correspond à la valeur comptable actuelle de DAC. La transaction entrera en vigueur le 27 janvier dernier, soit le dernier jour de l'exercice financier complet de Provigo.

Par ailleurs, le solde de 5 millions \$ sera payé à Provigo en deux temps: la moitié le 31 mars 1993 et le reste un an plus tard. Ce reliquat de la transaction, a dit M. Nadeau, est en fait le «compromis» qui est survenu vendredi soir dernier.

## DES CONTRÔLES INFORMATIQUES ESSENTIELS

Le contrôle interne est une expression familière, dont on a tendance à restreindre le sens à tout ce qui concerne l'aspect comptable d'une organisation. Mais le contrôle interne ne se limite pas qu'à la dimension comptable, mais touche toutes les facettes de son fonctionnement. Il peut être défini comme étant la structure administrative et l'ensemble des méthodes et procédures établies par une organisation pour favoriser l'efficacité, l'efficience, l'économie et pour protéger adéquatement ses ressources.

L'entrée de l'ordinateur dans une organisation, qu'il soit de la génération des ordinateurs de grandes envergures, des minis ou des micros, modifie sensiblement le traitement des opérations et le traitement des données financières et, par le fait même, nécessite l'établissement de nouveaux contrôles. Les gestionnaires et les utilisateurs de l'informatique y sont sensibilisés et en tiennent compte lors du processus d'implantation, mais certains contrôles d'une importance majeure au niveau de l'environnement et de la sécurité sont souvent oubliés, négligés ou ignorés; le problème devenant plus aigu dans un environnement micro puisque l'on fait plus souvent face à des utilisateurs neophytes dans le domaine ou qui considèrent souvent que l'ordinateur vient tout remplacer. Voici donc quelques éléments à considérer:

- 1- L'organisation se doit de souscrire à des assurances suffisantes afin de pouvoir absorber les pertes provenant de la destruction de fichiers par l'eau ou le feu et prévoir les sommes à déboursier pour les reconstituer. Une analyse doit être faite pour assurer les risques de pertes qu'elle ne serait pas capable d'absorber.
- 2- Les locaux abritant les équipements, les programmes et les progiciels doivent être munis de systèmes de sécurité appropriés dans un endroit relativement sécuritaire, afin de les protéger des incendies, des inondations et des intrus par l'installation de systèmes d'alarmes appropriés.
- 3- L'accès aux locaux et aux équipements, programmes et progiciels doit être limité aux personnes autorisées. L'utilisation de clés spéciales ou encore le verrouillage des portes, même pendant les heures de travail, peut éviter que des personnes viennent endommager des équipements, des programmes ou ne détruisent des données. A titre d'exemple, un enfant qui se promène près de l'équipement informatique et possédant un article aimanté pourrait détruire des données emmagasinées sur un disque magnétique ou une disquette.
- 4- Le ou les opérateurs ne doivent avoir accès qu'à la documentation d'exploitation afin d'éviter la modification de programmes sans autorisation.
- 5- L'accès à l'ordinateur doit être restreint par le biais de contrôles tels que l'identification de l'utilisateur (N.I.P.) et les mots de passe, afin de limiter l'accès aux données aux personnes autorisées.
- 6- Des copies de secours des fichiers, programmes sources et des progiciels doivent être faites régulièrement et une de ces copies doit être conservée à l'extérieur des locaux principaux de l'utilisateur, afin de reconstituer la base de données en cas de destruction totale ou partielle en cas de sinistre ou de bris.
- 7- L'organisation doit s'assurer de pouvoir utiliser des équipements de secours et s'assurer de temps à autre qu'il y a toujours comptabilité avec cet équipement en faisant exécuter certains traitements. Une bonne façon est de négocier une entente avec le manufacturier ou le fournisseur d'équipements, afin d'identifier une solution de rechange au cas d'un bris de l'équipement ou pour toute autre raison de paralysie, telle qu'un conflit de travail, un sinistre.
- 8- Un plan détaillé doit être élaboré pour faire face aux situations d'urgence et pour assurer une reprise rapide du traitement.
- 9- Une politique doit être mise en place, afin d'interdire l'installation de logiciels provenant de sources inconnues, afin d'éviter la transmission de virus qui contamineraient la base de données et les programmes sources. Un virus informatique peut modifier tout programme auquel il s'attache ou même bloquer un ordinateur.

Il est difficile d'identifier des événements qui se sont réellement passés dans ce domaine, car ceux qui le subissent n'ont pas tendance à le publiciser. N'hésitez pas à faire vérifier l'adéquacité et l'efficacité des contrôles que vous utilisez, afin qu'aucun doute ne subsiste, car une erreur dans ce domaine peut être très coûteuse.



RICHARD LANGEVIN, C.A.  
Bureau de Jonquière

Cette chronique est une commandite de

**Voilà. C'est maintenant un fait accompli.**  
Deux grands cabinets, Samson Bélair et Charette, Fortier, Hauser/Touche Ross, se sont unis pour encore mieux répondre aux besoins présents et futurs de leurs clients tout en conservant la qualité de service et le même souci de professionnalisme.

**Samson Bélair  
Deloitte &  
Touche**

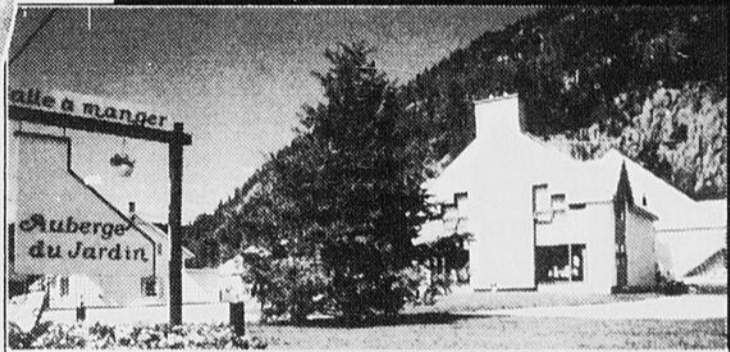
COMPTABLES AGRÉÉS ET CONSEILLERS EN MANAGEMENT

17 bureaux au Québec, 45 au Canada et  
représenté dans 93 pays



## Auberge du Jardin inc

Un paradis tranquille en pleine nature



71, Boul Dumas  
Petit-Saguenay  
418-272-3444

PROMOTION

### Evasion

### Détente et Romance

2 nuits, 2 soupers,  
table d'hôte, 2 déjeuners, tout en douceur.

Quelques douceurs de la Boutique

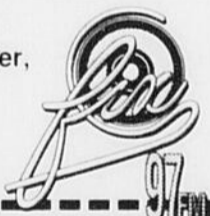
Des moments séduisants, envoutants

fragrance®

Les tirages auront lieu sur les ondes de CFI-X à 16h00, durant l'émission "Le Show de Caroline"

**A GAGNER**  
**6 Forfaits**  
une valeur de:  
**300\$** chacun

Les 28 janvier, 4 février,  
11 février, 18 février,  
25 février et  
le 4 mars 1990



COUPON DE PARTICIPATION  
Evasion romantique

Nom: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Tél: .....

Un seul coupon par enveloppe

Faites parvenir vos coupons dans une enveloppe affranchie à:

Concours  
Evasion romantique  
A/S CFI-X-FM 97  
267, rue Racine est  
Chicoutimi,  
G7H 5K3  
C.P. 1506  
Une collaboration de:

Les règlements du concours sont disponibles au Journal LE QUOTIDIEN, 1051 boul. Talbot, Chicoutimi. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix relatif à ce concours, peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec. Ce concours s'adresse aux résidents du Saguenay-Lac-St-Jean à l'exception des employé(e)s des commanditaires participants et de leur famille immédiate.

LE QUOTIDIEN



Auberge du  
Jardin inc

Petit Saguenay  
418-272-3444



# Petites annonces

## POUR NOUS REJOINDRE

**SECTEUR SAGUENAY** **ALMA ET LES ENVIRONS** **ST-FÉLICIEN ET LES ENVIRONS**  
**545-4474 668-4506 679-3832**  
 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1

## TARIFS PETITES ANNONCES

Tarif en vigueur à partir du 1er janvier 1990  
 Une insertion de 10 mots ou moins

| ANNONCES CLASSÉES          | QUOTIDIEN | PROGRES DIMANCHE | JOURNAL EXTRA |
|----------------------------|-----------|------------------|---------------|
| 1 jour (10 mots et moins)  | 5,30 \$   | 6,75 \$          | 4,50 \$       |
| 2 jours (10 mots et moins) | 6,40 \$   | —                | POUR          |
| 3 jours (10 mots et moins) | 7,50 \$   | —                | 18 MOTS       |
| 4 jours (10 mots et moins) | 8,60 \$   | —                | —             |
| 5 jours (10 mots et moins) | 9,70 \$   | —                | —             |
| 6 jours (10 mots et moins) | 11,00 \$  | —                | —             |

\* Aucune facturation - Acceptons chèques, cartes de crédit Visa - MasterCard

| CHARGE                                 | QUOTIDIEN | PROGRES DIMANCHE | JOURNAL EXTRA |
|--|-----------|------------------|---------------|
| Chaque mot additionnel                 | 0,25 \$   | 0,25 \$          | 0,25 \$       |
| Annuaire en lettres majuscules         | 2,50 \$   | 2,50 \$          | 2,50 \$       |
| Encadrement d'annonces                 | 2,50 \$   | 2,50 \$          | 2,50 \$       |
| NO DE DÉPARTEMENT                      | QUOTIDIEN | PROGRES DIMANCHE | EXTRA         |
| Chaque entrée aux frais de l'annonceur | 50,00 \$  | 50,00 \$         | 50,00 \$      |

| AVIS               | QUOTIDIEN | PROGRES DIMANCHE |
|--------------------|-----------|------------------|
| Decès              | 44,00 \$  | 38,00 \$         |
| Remerciements      | 44,00 \$  | 38,00 \$         |
| Services           | 44,00 \$  | 38,00 \$         |
| anniversaires      | —         | —                |
| POÈMES OU PENSEES  | QUOTIDIEN | PROGRES DIMANCHE |
| EN SUPPLÉMENT      | 10,00 \$  | 10,00 \$         |
| PRIÈRES AUX SAINTS | QUOTIDIEN | PROGRES DIMANCHE |
|                    | 25,00 \$  | 25,00 \$         |

QUOTIDIEN - JOURNAL EXTRA  
 Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11h30 la veille de la parution.  
 Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée le vendredi entre 8h30 et 11h30.

PROGRES DIMANCHE  
 Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 16h30 le jeudi précédant la parution.

## INDEX DES RUBRIQUES

| HABITATIONS             | Pièces et accessoires | AVIS À NOS ANNONCEURS  |
|-------------------------|-----------------------|--|
| A partager (1)          | Remorques (38)        | PROGRES-DIMANCHE OU LE QUOTIDIEN ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte ou se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal, dès qu'il notent des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique.   |
| A vendre ou à louer (2) | Roulottes (39)        | DE PLUS:<br>Nos annonceurs sont priés de prendre note que toutes les annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule: "Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant", ainsi que la charte des droits et libertés de la personne qui stipule que:<br>10- Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.<br>10-1- Nul ne doit harceler une personne en raison de l'un des motifs visés dans l'article 10.<br>11- Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet.<br>* Toutes les annonces classées sont payables à l'avance. |
| Bâtisses commerc. (3)   | à vendre (40)         |  |
| Blocs appart. (4)       | à louer (41)          |  |
| Chalets (5)             | Souffleuses (42)      |  |
| Chalets à vendre (5)    | à vendre (41)         |  |
| Chalets à louer (6)     | à vendre (42)         |  |
| Chambres (7)            | à louer (43)          |  |
| à louer (7)             | divers (43)           |  |
| Commerces (8)           |                       |  |
| à vendre (8)            |                       |  |
| Commerces (9)           |                       |  |
| à louer (9)             |                       |  |
| Condominiums (10)       |                       |  |
| à vendre (10)           |                       |  |
| Condominiums (11)       |                       |  |
| à louer (11)            |                       |  |
| Fermes (12)             |                       |  |
| à vendre (12)           |                       |  |
| Garages (13)            |                       |  |
| à vendre (13)           |                       |  |
| Garages (14)            |                       |  |
| à louer (14)            |                       |  |
| Locaux (15)             |                       |  |
| à louer (15)            |                       |  |
| Logements (16)          |                       |  |
| à louer (16)            |                       |  |
| Maisons (17)            |                       |  |
| à vendre (17)           |                       |  |
| Maisons (18)            |                       |  |
| à louer (18)            |                       |  |
| Maisons mobiles (19)    |                       |  |
| à vendre (19)           |                       |  |
| Maisons mobiles (20)    |                       |  |
| à louer (20)            |                       |  |
| Terrains (21)           |                       |  |
| à vendre (21)           |                       |  |
| Terrains (22)           |                       |  |
| à louer (22)            |                       |  |
| VÉHICULES               |                       |  |
| Autos (30)              |                       |  |
| à vendre (30)           |                       |  |
| Avions (31)             |                       |  |
| à vendre (31)           |                       |  |
| Bateaux (32)            |                       |  |
| à vendre (32)           |                       |  |
| Camions (33)            |                       |  |
| à vendre (33)           |                       |  |
| Machinerie (34)         |                       |  |
| à vendre (34)           |                       |  |
| Motos (35)              |                       |  |
| à vendre (35)           |                       |  |
| Motoneiges (36)         |                       |  |
| à vendre (36)           |                       |  |

La Direction



## DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN TARIF

**D'ABONNEMENT**  
 LIVRAISON PAR PORTEUR  
 \$2,90 par semaine

Rtes motorisées \$ 3,25  
 \$0,50 la copie

PAR LA POSTE  
 Saguenay-Lac-St-Jean:  
 3 mois \$ 40,00  
 6 mois \$ 78,00  
 1 an \$ 149,00

Autres régions du Canada:  
 5 mois \$ 95,00  
 1 an \$ 185,00

Pays étrangers:  
 6 mois \$ 110,00  
 1 an \$ 210,00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, miniature des Postes et port payé en numéraire. No. d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

## 03 Bâtisses commerciales

CHICOUTIMI, entrepôt non chauffé, 1050 m<sup>2</sup>, 22x24 pieds, très haut, 256 de Paris, Inf., Rhéaume Caron bur: 678-9427, rés: 545-2795.

## 04 Blocs appartements

CHICOUTIMI: bloc 9 logements, bon revenu, acheteur sérieux seulement, agents s'abstenir, tél: 549-8657.

CHICOUTIMI: Directement du propriétaire, un (2) logements, deux (3) logements, un (6) logements et maison de chambres, tél: 693-0433.

LA-BAIE: boulevard St-Anicet, près de l'Aéroport, 4 logements, tél: 544-4145, 544-9666.

## 05 Chalets à vendre

CHALET chasse et pêche, 24x24, situé sur la zec Chauvin à Sacré-Coeur, tél: 696-2674.

CHALET 24x24 avec mezzanine 10x24, habitable 4 saisons, chauffage électrique et au bois, meublé au complet, situé 19 kilomètres de La-Doré, Branche Ouest, Rivière aux Aulnes Sud, prix: \$32.000,00, tél: 679-4474.

PARC DES LAURENTIDES: à 3 kilomètres de la barrière Laterrrière, à vendre ou à louer. Construction pièce sur pièce, habitable à l'année, chauffage au bois, électrique, évaluation \$52.000,00, location \$695,00. Service téléphonique, tél: 693-3383, 690-7287.

6 kilomètres de La Baie, sans commodité, lac, accès sentier 1 kilomètre, \$6.000,00, tél: 544-4457.

## 07 Chambres à louer

CHICOUTIMI: Près Place Royaume, stationnement, câble, buanderie, cuisine commune, tél: 696-0594.

CHICOUTIMI: près du centre-ville, tél: 545-7633.

CHICOUTIMI: Auberge Le Champ-plain, location à la semaine, au mois, avec salle de bains complète, privée ou avec lavabo, cuisine commune, buanderie, ascenseur, câble gratuit, à partir de \$32,00 par semaine, tél: 543-9003.

CHICOUTIMI: près cegep, université et centres d'achats, très belle chambre, cuisine commune, literie et nécessaire de cuisine fournis, entrée indépendante, quartier Polyclinique, tél: 543-0970.

CHICOUTIMI: près du Cegep et Université. Cuisine commune, laveuse, sècheuse, stationnement, câble, tél: 696-2610, 696-4047.

CHICOUTIMI: moderne, réfrigérateur personnel, laveuse, sècheuse, voisin de Place-Saguenay, \$40,00 semaine, tél: 543-4956, 696-1633.

CHICOUTIMI: Cegep, hôpital. Cuisine commune. Grandes fenêtres. Tranquille, tél: 549-7832.

## 08 Commerces à vendre

ANSE-ST-JEAN: situé en face de la Polyvalente, tél: 272-2391.

CHICOUTIMI: salon d'esthétique et de bronzage à vendre, tél: après 17h00, 690-0349.

## 10 Condominiums à vendre

CHICOUTIMI: condominiums à vendre ou à louer: 4 1/2, 1,050 pl. car., \$59.500,00; 5 1/2, 1,840 pl. car., \$79.500,00. Juin 90, 4 chambres avec revenus, \$79.500,00. Tél: 693-3383, 690-7287. Également en arrière de Place du Royaume, 4 1/2: \$44.500,00, 5 1/2: \$49.500.

## 15 Locaux à louer

AU 333 RACINE TRES ACHALANDE, COMMERCE OU BUREAU, TRES BAS PRIX, CHAUFFE, ÉCLAIRÉ, 2e PLANCHER, LOCAL 4, TEL: 549-1515, 545-6677.

Bureau ou clinique, CHICOUTIMI: 1.600 pl. car., chauffé, éclairé, peinture, tapis, toiles incluses, prêt à aménager, tél: 549-5543, 549-7660.

CHICOUTIMI: petit local, situé dans le même édifice qu'un commerce connu, SPECIAL 1 un mois gratuit, tél: 545-7633.

CHICOUTIMI: Local commercial 150 à 1.000 pl. car., arrière Place du Royaume, tél: 693-3383, 690-7287.

JONQUIÈRE: espace à bureaux, clinique ou commerce. Très bien situé dans le coin de l'église St-Dominique. Environ 2000 pl. carré, répartie sur deux planchers, tél: 547-3001.

LA-BAIE: entrepôt 2.000 pl. car., face au centre d'achats, partiellement isolé, tél: 544-7833, 544-1851.

LOCAL commercial et industriel de 300 à 3.000 pl. car., situé au 1786 Boul. Saguenay Ouest, tél: 696-1411, 672-2524.

PRES de l'usine Laterrrière: chemin St-Pierre, 90x50, possibilité de 45x50 deux fois, tél: 543-2349 demander Yves.

RIVIERE-DU-MOULIN, local industriel ou commercial, 256-B de Paris, \$261/mois, Inf: Guy Ouellet, bur: 549-6218, rés: 549-1503, Rhéaume Caron bur: 678-9427, rés: 545-2795.

## 16 Logements à louer

ST-HONORE: Grand 4 1/2, en campagne, possibilité d'avoir animaux, \$350, tél: 673-3600 après 17h00.

ST-HONORE: Grand 4 1/2, en campagne, possibilité d'avoir animaux, \$350, tél: 673-3600 après 17h00.

AACHICOUTIMI: 4 1/2, qualité supérieure, insonorisation, entrée contrôlée, Intercom. Près de Place du Royaume, tél: 545-0908.

A CHICOUTIMI: près centre-ville, 166 Bossé ouest, logement 2 1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, libre immédiatement, bail d'un an, \$265,00/mois, tél: après 18h00, 547-8551.

ARVIDA: 3 1/2, chauffé, éclairé, balcon, haut de maison, tél: 548-5584, 548-8288, Diane.

ARVIDA: 4 1/2, moderne, non chauffé, non éclairé, \$410,00, tél: 548-4313, 548-2148.

A VOIR SECTEUR ARVIDA: 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, chauffés, éclairés, rue Langelier, immeubles propres, intérieur refait à neuf, peinture, toiles, tapis, prix concurrentiel, tél: 548-1767.

CHICOUTIMI-NORD: 188 Mgr Martel, 4 1/2, très propre, \$350/mois, tél: 673-3600 après 17h00.

CHICOUTIMI-NORD: 5 1/2, moderne, construction 1989, dans un 4 logements, très bien insonorisé, beau secteur boisé, près des services et école Charles-Gravel, inf: 543-6266, 678-9144.

CHICOUTIMI: 4 1/2 avec site exceptionnel, proximité université et centres d'achats, rue Georges-Vanier, accès contrôlé, conciergerie sur place, tél: 696-4268.

CHICOUTIMI: Chemin de la réserve, 5 1/2, 2 chambres plus salle de rangement, \$335,00, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, tél: 545-9366, 543-8594.

CHICOUTIMI: 3 1/2, près du ciné-parc, libre immédiatement et 4 1/2 pour mai, tél: 543-2689.

CHICOUTIMI: à sous-louer 4 1/2, très grand et ultra-propre, \$375,00, chauffé, éclairé, tél: 690-0311.

CHICOUTIMI-NORD: rue Roussel, 2 1/2, libre immédiatement. Semi-meublé, \$285,00/mois, tél: 548-8356 après 5h00.

CHICOUTIMI: grand 5 1/2, non chauffé, non éclairé, libre 1er février, \$340,00 par mois, tél: 549-7663.

CHICOUTIMI: 1 1/2, 2 1/2, meublé, coin Bégin-Hôtel-Dieu, 5 1/2 St-Paul, tél: 693-6078.

CHICOUTIMI-NORD: rue Colbert, 4 1/2, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, tél: 693-9046, 547-5286.

ATTENTION: CHICOUTIMI: rue Thérèse-Casgrain, quartier Université, près polyclinique, 3 1/2, 4 1/2, repeints à neuf, PISCINE, remise intérieure, porte-patio, entrée avec accès contrôlé, service de conciergerie, tél: 545-7620, 549-1200, 543-1435.

CHICOUTIMI: rue des Crécères, arrière-Place-du-Royaume, 3 1/2, chauffé, éclairé, meublé, tél: soir et fin de semaine: 542-8784, 690-0266, heures de bureau: 696-0411, 547-5286.

CHICOUTIMI: rue des Champs-Élysées, 3 1/2, chauffé, éclairé, meublé, tél: soir et fin de semaine: 542-8784, 690-0266, heures de bureau: 696-0411, 547-5286.

CHICOUTIMI: secteur St-Paul, 5 1/2, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, \$410,00/mois, aussi: 3 1/2, meublé ou non, inf: M. Larivière, 690-0145.

CHICOUTIMI: 5 1/2, repeint à neuf, eau chaude fournie, 1 mois gratuit, tél: 543-0222.

CHICOUTIMI: arrière-Place-Royaume, 1250 des Roitelets, logements neufs en construction, style futuriste. Réservez dès maintenant, 696-2065, 549-2693.

CHICOUTIMI-NORD: 1860 Boul. Tadoussac, à sous-louer: grand 4 1/2, 2 grandes chambres. A voir absolument, \$350,00/mois, tél: 545-2664 (matin), 543-1178.

CHICOUTIMI: 2 1/2, chauffé, éclairé, meublé, \$290,00/mois, libre immédiatement, tél: 543-5388.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, non chauffé, non meublé, \$225,00/mois, libre 1er Mars, tél: 543-5388.

CHICOUTIMI: 3 1/2, meublé, éclairé, chauffé, 725 rue Jolliet, \$365, libre immédiatement, tél: 545-9549, 543-0297.

CHICOUTIMI-NORD: 4 logements 5 1/2, construction neuve, bien insonorisés, \$475/mois, tél: 696-3414.

CHICOUTIMI: rue St-Paul, beau 4 1/2, libre immédiatement, \$425,00 non chauffé, non éclairé, tél: 693-8278, 549-2006.

CHICOUTIMI-NORD: rez-de-chaussée, 3 1/2, grandes fenêtres, entrée contrôlée, libre 1er Mai ou avant, tél: 545-4065.

CHICOUTIMI: 3 1/2, rue William est, \$290,00/mois, tél: 693-0433.

CHICOUTIMI: grand 4 1/2, 259, de Normandie, tél: 549-8195.

CHICOUTIMI, 4 1/2, rue Malraux, près Boulevard Barette, non chauffé, non éclairé, remise, \$415,00/mois, 2ème étage, tél: 545-6360.

CHICOUTIMI: 4 1/2, différents endroits, neufs, style condo, entrée indépendante, disponibles immédiatement et avril, tél: 543-9484.

CHICOUTIMI: 4 1/2, semi-meublé, deux salles de bain complètes, \$300,00/mois, tél: 543-8605, 543-5834.

CHICOUTIMI: 267, Letondal, 1 1/2 appartement meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, arrière-Place Saguenay, \$250,00/mois, tél: 696-4455.

CHICOUTIMI: 4 1/2, ultra-moderne, neuf, proximité des centres d'achats, libre immédiatement, \$535,00, tél: 545-1515, 696-4293.

CHICOUTIMI: logement avec bail 6 mois. Si désirez: meublé, chauffé, éclairé à \$295,00. Près Parc Industriel, tél: 543-3384.

CHICOUTIMI: avec piscine extérieure, près Polyclinique et de l'Université, Service de conciergerie: 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, tél: 693-3383, 696-4188, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, tél: 693-3383, MAISON DE CAMPAGNE, 4 chambres, \$695,00.

CHICOUTIMI-NORD: 3 1/2, semi-meublé ou non, entrées indépendantes, sècheuse, 2ème étage, stationnement, libre, tél: 543-9109.

CHICOUTIMI: Price east, demi-sous-sol, genre garçonnière, très propre, poêle et réfrigérateur inclus, \$275,00 non chauffé, non éclairé, tél: 543-2185 jour, 543-9399 soir.

CHICOUTIMI: Place Robert Boucher, 559 des Pigeons, près du Parc Urbain et centres d'achats, luxueux 4 1/2, super isolé, disponible en mars, tél: 696-1071.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, libre immédiatement, tél: 545-9325, après 17h00.

CHICOUTIMI: 3 1/2, meublé ou non et 5 1/2-6 1/2, près hôpital et université, tél: rés: 549-4567, bur: 545-3115.

## Avis

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être soulignées avant 11h30 pour être corrigées ou annulées le lendemain. (Exceptionné le samedi).



**545-4474**  
 Dépt classées

CHICOUTIMI: 4 1/2, moderne, entrée indépendante, très propre, état de neuf, \$350,00, tél: 543-7935.

CHICOUTIMI: 4 1/2, rang St-Paul, à 5 minutes des centres d'achat, tél: 549-5693.

CHICOUTIMI: grand 2 1/2 à sous-louer, libre immédiatement, \$200,00/mois, tél: 543-6342, 549-7663.

CHICOUTIMI: 3 1/2, rue William est, \$290,00/mois. Non chauffé, non éclairé, tél: 693-0433.

CHICOUTIMI: 1 1/2, chauffé, éclairé, très propre. En arrière des centres d'achats, \$230,00, tél: 696-3469.

CHICOUTIMI: 4 1/2, eau chaude fournie, 575 chemin de la Réserve, tél: 545-1654.

CHICOUTIMI: 142 Bossé, 4 1/2, chauffé, libre 1er mars, \$365,00, tél: 696-2478.

JONQUIÈRE: 2 logements: 5 1/2, rue Châteauguay, fini moderne, coin tranquille, idéal pour les enfants, porte-patio, balcon, remise, stationnement. Libre immédiatement, \$3

## 16 Logements à louer

LA BAIE: 4 1/2, 5 1/2, prix spéciaux, près de la Polyvalente et de l'Alcan. Tél.: 544-5084, 544-7601.

RIVIERE-DU-MOULIN: Logement 6 1/2, étage d'une maison neuve, 3 chambres, neuf. Toit cathédrale, puis de lumière, terrain, terrasse, remise. 4 1/2, meublé, neuf, terrasse, jardin, remise, laveuse sècheuse incluses. \$460,00.  
3 1/2, meublé, plancher de bouleaux, très ensoleillé. \$345,00. Tél.: 549-9854.

PLACE PERIBONKA CHICOUTIMI, 130 des Ecorseurs, grands 4 1/2, 5 1/2, eau chaude fournie, entrée pour laveuse, salle encastrée, négociable. Tél.: 543-0222, 543-2399, radio-chasseur: 696-8355, 543-0222.

QUARTIER DES ECRIVAINS: 4 1/2, entrée laveuse sècheuse. Non chauffé, non éclairé. Terrain boisé, entrée indépendante. Libre immédiatement. \$405,00. Tél.: 543-7976, après 5h00.

## 17 Maison à vendre

ARVIDA: directement du propriétaire, jumelé, 4 1/2 pièces, très propre. Tél.: 548-8542.

ARVIDA: Impeccable jumelé, St-Jacques, rénové, directement du propriétaire. Tél.: 548-3523.

ARVIDA: Maison en rangée. A proximité du carré Davis. Rénovée, trois chambres, plancher de bouleaux. Chauffée à l'électricité, remise extérieure. \$50,000,00. Tél.: 543-8815 après 18h00.

ARVIDA, salon, cuisine, salle à dîner, 4 chambres, 3 salles de bain, sous-sol fini. Directement du propriétaire. Tél.: 672-2070 après 18h00.

ARVIDA: 1 1/2 étage, glabour vinyle, armoires mélamine, 4 chambres. \$49,500. Tél.: 548-2745.

ARVIDA, 2374 Lamarche, unifamiliale, très propre, extérieur complètement rénové, sous-sol fini, grand garage. Tél.: 548-5095.

CHICOUTIMI-NORD: maison neuve, de style moderne, 4 hors-sol, 3 chambres, salle familiale, plafond cathédrale, armoires en mélamine, etc. Sur un terrain de 7000' carré, sans voisin à l'arrière. Prix \$74,500,00 négociable. Pour info.: 543-8657, 543-2866.

CHICOUTIMI-NORD: unifamiliale, 25x38, rue Amiens, sous-sol fini, \$58,000,00 négociable. Tél.: 693-8166.

CHICOUTIMI: Directement du propriétaire, près du Ricochet, maison 1987, 28x40, avec logement rapportant \$400,00/mois, verrière, piscine 16x32, 2 patios, remise, pour le prix d'un logement. Impeccable, cause: départ. Tél.: 693-9338.

CHICOUTIMI-NORD: du propriétaire, magnifique résidence, 11 pièces, 2 salles de bain, foyer, terrasses, vue sur le Saguenay. Tél.: 543-6725, 545-6370.

CHICOUTIMI-NORD: quartier Ste-Claire, 37x25, bien situés, terrain 68x113, paysagé, salon et cuisine en bois franc, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, poêle à bois. \$72,500,00. Tél.: 545-2917.

CHICOUTIMI: unifamiliales jumelées de \$49,000,00 à \$64,000,00. Pour toute autre construction, nous pouvons vous faire une soumission. Tél.: 693-3383, 690-7287.

CHICOUTIMI: directement du propriétaire, près des centres d'achats et des écoles. Sous-sol fini, 5 chambres à coucher, bois franc. Prix discutable. Tél.: 549-7686.

CHICOUTIMI: d'un style particulier, 3 pailiers. Prix \$128,000. Tél.: 543-8356 soir, 543-1599 jour.

CHICOUTIMI: JUMELÉS neufs, près des centres commerciaux, 3 chambres, 2 salles de bain, boudoir, salle à manger, salon avec foyer, cuisinette, sous-sol, patio, abri d'auto, remise. Tél.: 693-0017.

CHICOUTIMI-NORD: directement du propriétaire, fini brique, abri d'auto, sous-sol fini, foyer, 2 salles de bain, \$71,000,00, tél.: 673-7760, après 18h00.



CHICOUTIMI: 1102, Warren. Bungalow, grand terrain clôturé, quartier tranquille, prix très raisonnable, belle occasion comme première maison, accessible au PAMF.

Léon Lavoie,  
543-5352



CHICOUTIMI-NORD: Ste-Claire, bungalow, rénové, fenêtres à manivelle, armoires en mélamine. Prix à discuter. Tél.: 543-8612.

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE: Quartier St-Philippe, maison unifamiliale 26x40. Pas voisin arrière. Super grand terrain paysagé 235' profondeur, 11,000 pi. car., piscine (27' diamètre) et patio (20x40-3 niveaux), neufs. Remise. Table de pool. Grande entrée double asphaltée. Planchers chêne, poêle Jenn-Air, lave-vaisselle, etc. Tél.: 548-1746.

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE, 2014 Sébastien, Jonquière, unifamiliale 28x40, 4 chambres, 2 salles de bain, sous-sol entièrement fini, foyer, fini brique, terrain paysagé 8,000 pi. car., coin tranquille, \$90,000,00. Tél.: 547-0832.

JONQUIERE, 1er palment avril 1990, 3339 des Pivoines, maison haute gamme, à pailiers, 24x44, verrières. Les Constructions Régis Morin, pour rendez-vous, 542-4788.

JONQUIERE: 4147, de L'Amazone, directement du propriétaire, 28x42, 5 1/2 pièces, sous-sol fini, prix à discuter. Tél.: 542-3993.

LA BAIE: résidence spéciale à un prix spécial, 4631 boulevard de La Baie sud, face à la baie. Raison: départ. Vente rapide. Achteur sérieux seulement. Tél.: 544-4784.

LA BAIE: UNIFAMILIALE, moderne, décorée, vue sur la baie, construction 1986. Tél.: 544-7721.

LATERRIERE: Rang St-Paul, maison 28x34, 3 chambres, sous-sol aménagé à 100%, grand terrain 32,000 pi. car. avec remise 10x12, cour en asphalte, etc. Tél.: 549-6839 soir.

MAISON 2 étages, bois naturel intérieur et extérieur (St-Gédéon sur le lac), terrain 220'x115', 6 1/2 pièces, vente rapide, \$78,500,00. Tél.: 276-5658.

RIVIERE-DU-MOULIN: directement du propriétaire, 1687 des Cormiers, bungalow 25x38, construction 1986, 3 chambres à coucher. Tél.: 696-4469.

SITUE 2076 rue Labrecque Jonquière, secteur Arvida. Pas de voisin à l'arrière. Rénovée: fenêtres à manivelle, plancher de bois, bain tourbillon, foyer au sous-sol. Tél.: 548-6126, 548-7158.

## 18 Maisons à louer

MAISON à louer sur la route Madoc. Libre immédiatement. Tél.: 673-4407.

PRES du Manoir du Saguenay, 3 chambres à coucher, plancher de bois franc, chauffage électrique. Tél.: 548-9823.

## 19 Maisons mobiles à vendre

POUR DEMENAGER: 16'x58', très luxueuse, 2 chambres, construction 1987, avec balcons, porte patio, finition gyproc, isolation plafond R-40, murs R-28, plancher R-30. Tél.: 343-2323.

SITUE près de la base, 14x70, toiles vénitennes, lustres et poêle à combustion lente fournis. Intérieur rénové. Prix: \$25,000,00. Tél.: 544-2667.

CHICOUTIMI-NORD: quartier Ste-Claire, 37x25, bien situés, terrain 68x113, paysagé, salon et cuisine en bois franc, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, poêle à bois. \$72,500,00. Tél.: 545-2917.

CHICOUTIMI: unifamiliales jumelées de \$49,000,00 à \$64,000,00. Pour toute autre construction, nous pouvons vous faire une soumission. Tél.: 693-3383, 690-7287.

CHICOUTIMI: directement du propriétaire, près des centres d'achats et des écoles. Sous-sol fini, 5 chambres à coucher, bois franc. Prix discutable. Tél.: 549-7686.

CHICOUTIMI: d'un style particulier, 3 pailiers. Prix \$128,000. Tél.: 543-8356 soir, 543-1599 jour.

CHICOUTIMI: JUMELÉS neufs, près des centres commerciaux, 3 chambres, 2 salles de bain, boudoir, salle à manger, salon avec foyer, cuisinette, sous-sol, patio, abri d'auto, remise. Tél.: 693-0017.

CHICOUTIMI-NORD: directement du propriétaire, fini brique, abri d'auto, sous-sol fini, foyer, 2 salles de bain, \$71,000,00, tél.: 673-7760, après 18h00.

RUE Belleville et Victoria à Chicoutimi-Nord, vue sur les monts Valin. Informations Charles-Arthur Gauthier. Tél.: 543-8211.

TERRAINS Chicoutimi Nord: de 6000 à 12000 pieds carrés en partie boisés, sans voisin arrière, avec vue sur la ville et le Saguenay. Pour info.: 543-2866, 545-8657.

## 30 Autos à vendre

AUBAINE: CAVALIER RS 1989, V6, full injection, automatique. Equipement et protection complètes. Garantie prolongée. 9400 kilomètres. Cause: perte de permis. Tél.: 695-6018.

DODGE CARAVAN LE 1987. Entièrement équipé, 83,000 kilomètres, 7 places. Tél.: 549-2962.

AUBAINE: CAVALIER RS 1989, V6, full injection, automatique. Equipement et protection complètes. Garantie prolongée. 9400 kilomètres. Cause: perte de permis. Tél.: 695-6018.

AUTOMOBILES J.M. ENR., 2660 boulevard Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. Tél.: 693-8830.  
BUICK Century 1980, 8 cylindres, automatique, servofreins, servodirection, très propre, \$1,895,00. Tél.: 693-8830.  
CHEVROLET Cavalier 1988, automatique, radio AM-FM, toit ouvrant, servofreins, servodirection, garantie 2 ans ou 40,000 kilomètres, en parfaite condition, \$7,495,00. Tél.: 693-8830.  
MERCURY Topaz 1986, 5 vitesses, 69,000 kilomètres, radio AM-FM, toit ouvrant, parfaite condition, \$4,925,00. Tél.: 693-8830.  
CAMION Ford F-150, 1981, 4x4, manuel, 6 cylindres, très bonne condition, \$3,995,00. Tél.: 693-8830.  
CAMION Ford F-150 Explorer 1984, manuelle, 6 cylindres, servofreins, servodirection, très bonne condition. Tél.: 693-8830.  
FORD Ranger 1983, diesel, \$3,995,00. Tél.: 693-8830.

BUICK ELECTRA PARK AVENUE 1986, 53,000 kilomètres, équipement électrique complet, \$15,200,00, tél.: 549-9592.

CHEVROLET CAVALIER-RS 1988, bleu, 2 portes, 4 cylindres, automatique, toit ouvrant, support bagages, radio AM-FM cassette, 12,500 kilomètres, garantie prolongée. Tél.: 544-7162.

CHEVROLET SPRINT 1988: 4 portes, manuelle, balance de garantie GM. Etat neuf, 15,600 milles. Laisser message 693-6016. (Possibilité de financement).

CHRYSLER DYNASTIE 1989. Tél.: 272-2320.

CITATION 1981, pièces ou dépannage, \$350,00. Tél.: 545-4955, jour: 543-9200, demandez Normand.

COUGAR 1985 en parfait ordre, tout équipée. A vendre ou à échanger contre une petite auto. Tél.: 542-3853.

GRAND PRIX SE 1989, 3,1 litres injection, équipé d'un ordinateur et d'un toit ouvrant, 18,000 kilomètres. Valeur \$27,500 pour \$21,000. Tél.: 547-0832.

HONDA CIVIC 1979, mécanique A-1, \$950,00, cause: autre voiture. Tél.: 547-5027, Denise.

HONDA PRELUDE bleu, 1985, 74,000 kilomètres, très propre, \$9,499,00 négociable. Tél.: 547-8665.

MAZDA 626 DX 1987, 48,000 kilomètres, 4 pneus d'hiver, 4 pneus d'été. En excellente condition. Tél.: 542-2317.

MAZDA 626 LX 1985, 92,000 kilomètres, équipement complet, A1. Tél.: 696-2498.

MERCURY TOPAZ 1986, 45,000 kilomètres, 4 portes, automatique, \$5,000,00 négociable, tél.: 543-6228.

NISSAN MICRA 1984, très propre, \$3,000,00 négociable, tél.: 544-3547.

PLYMOUTH TOURISMO 1985, automatique. Tél.: 693-1534.

PONTIAC SUNBURD 1983 en parfaite condition. Peinture, freins et moteur reconditionnés à neuf. Tél.: 542-3853.

PONTIAC SUNBIRD LE 1989, 17,000 kilomètres, 5 vitesses, 2 portes, plus 4 roues d'hiver complètes, \$8,950,00. Tél.: 696-2193, 696-1527, 690-7781.

PONTIAC 6000, SE, 1987, 4 portes, V-6, automatique, 52,000 kilomètres, équipement complet avec air climatisé, balance de garantie jusqu'au 25 juin 1993 (100,000 kilomètres), \$9,850,00 négociable, tél.: 274-3955.

RENAULT 5 GTL 1984, 91,000 kilomètres. \$1900,00 négociable. Tél.: 544-1373.

RENAULT 5, 1983, très propre, 4 vitesses, 100,000 kilomètres, \$1,100,00. Tél.: 545-6107.

SUBARU GL 1985 familial, 5 vitesses, très propre, mécanique A1, peinture neuve. Prix en bas de la cotation. Tél.: 548-7290 après 17h00.

SUBARU 4x4 familiale 1984. En très bon état. \$4000,00 négociable. Tél.: 547-2879, 549-0326 demander Joel.

SUNBIRD 1986 VENTE RAPIDE, \$4,995,00. TEL.: 549-8195.

TOPAZ 1987, manuelle, garantie prolongée, RANGER 1987, king cab, 4x4, manuel, prix à discuter. Tél.: 678-9119.

WAGONNEER LTD 1987, 40,000 kilomètres, bonne condition. Tél.: 543-8356 soir, 543-1599 jour.

## 32 Bateaux à vendre

SEA-RAY Sundancer 26', double moteur Mercuriuser 470, couche 6 personnes, tout équipé, avec remorque, \$45,000,00. Tél.: 696-4455.

## 33 Camions à vendre

CHEROKEE LAREDO 1988, 4x4, 4 litres, 28,000 kilomètres, comme neuf. Tél.: 544-6502.

CHEVROLET S-10 King-Cab, 1984, V-6, 65,000 kilomètres, boîte fibre de verre. Tél.: 349-2233.

CHEVROLET 1980, 6 cylindres, 4 vitesses, plancher, peinture neuve. Tél.: 543-0138.

DODGE CARAVAN 1985, 120,000 kilomètres. Impeccable. Tél.: 549-6863 après 5h00.

FORD RANGER 1987, 35,000 kilomètres, \$7,500,00 discutable. Tél.: 548-6900.

FORD RANGER 1983, très bonne condition, balance de garantie. Tél.: après 18h00, 544-5386.

FORD RANGER 4x4, KING CAB 1986, à voir Garage Munger & Tremblay, Chicoutimi-Nord.

FORD RANGER 1979 F150 avec boîte de fibre de verre. Mécanique A1. Prix: \$1800,00. Tél.: 545-6841.

GMC BRIGADIER 1984, 10 roues avec boîte à gravier et boîte à 4 pieds. Mécanique A1. Tél.: 279-5965.

JEEP CHEROKEE LAREDO 1986, entièrement équipé, \$10,500,00. Tél.: 672-2524, 696-1411.

MAZDA B2000 1984, en parfaite condition. Boîte en fibre de verre. \$4000,00 négociable. Tél.: 545-9495, 693-8264.

PICK-UP DAKOTA 1987, V-6, automatique, 4x4, 23,000 kilomètres, \$9,900,00, tél.: 347-3263.

PICK-UP F Ford 150 1989, moteur 6, 5 vitesses, 7,000 kilomètres. Prix à discuter. Tél.: 677-2212 après 5h00.

PICK-UP FORD F-150, 1980, peinture neuve, moteur déficient, prix à discuter. Tél.: 548-1184, jour seulement.

PICK UP GMC 1981, 1 1/2 tonne, avec pompeur télescopique, moteur 350, mécanique A-1, \$4,750. Tél.: 543-1216.

WESTERN STAR 1985, moteur neuf avec garantie 3 ans 100% pièces et main-d'œuvre, 445 Silver, mécanique A-1, inspection 1990, travail à l'année, \$49,000 négociable. Tél.: 544-6102.

## 34 Machinerie

DEUX tronçonneuses CC-100-B, 1980, et 1981 à roues doubles. Entrées bonnes conditions. Prix à discuter. Tél.: 251-3089, 275-0250.

LIFT possibilité de 23 pieds en hauteur, moteur 4 cylindres à gaz neuf, chassis à neuf, très bonne condition, \$10,000,00. Tél.: 693-3383, 690-7287.

PETIT loader Bob Cat, JD-125, hydrostatique, 1976, \$4,700. Tél.: 672-2981.

RETRAUCAVEUSE FORD (Pépine) 1987, 4 roues motrice, bôme télescopique, 2 ans garantie. Vente pour balance paiement. Tél.: 543-1216.

## 35 Motos à vendre

ACHETONS MOTOS DE TOUTES MARQUES HONDA, KAWA, SUZUKI, YAMAHA, DE 1982 A 1988. L. L. SPORT, TEL.: 549-8195, DEMANDEZ L'AVAL.

GRATTE électrique pour 4 roues, Suzuki 230 1987. Prix \$400,00. Tél.: 549-6839 soir.

## 36 Motoneiges à vendre

ACHAT DE VIEILLES MOTONEIGES HORS D'USAGE OU ACCIDENTÉES. BON PRIX. Tél.: 481-2352, 481-2698.

ARTIC 4 PANTHERA 1989 liquide. Equipement complet. Bonne condition. Tél.: 542-5985 entre 5h00 et 7h00.

A VENDRE: Traîneaux pour bois de pulpe et bois de chauffage, pour motoneige aussi traîneaux doubles (team) et carrioles. Tél.: 544-2973.

BOMBARDIER Formula-MX, 1989, état de neuf, très bon prix. Tél.: 545-3850.

BOMBARDIER FORMULA MX 1986, excellente condition, à voir, tél.: 549-7534.

FORMULA MX 1989, 500 kilomètres, avec porte-bagages, dossier ajustable, toile, poignées chauffantes. Tél.: 544-6064 après 17h00.

FORMULA-MX 1989, 3,400 kilomètres, comme neuve, tout équipée, \$4,800,00 taxe incluse ou \$4,400,00. Tél.: 690-1811, Chicoutimi.

FORMULA-MX 1987, en très bonne condition. Tél.: 347-3826.

FORMULA ST 1985, 6,400 kilomètres, état neuf, tél.: 543-9578.

POLARIS INDY-400, 1987, liquide. Etat de neuf. \$3100,00. Tél.: 543-0138, heures des repas.

SAFARI SCOOT 377 électrique 1989 Polignees chauffantes, dossier, toile. Garantie un an. Etat neuf. Tél.: 548-8319 après 5h00.

SAFARI 377 1986, moteur neuf, garantie. \$2100,00. Tél.: 696-4018.

SAFARI 503 1988, 1100 kilomètres. \$3200,00. Tél.: 673-4407.

SKI-DOO SAFARI 377-E, 1988, A-1, \$3,000,00 discutable, tél.: 673-7653, demandez Eric.

YAMAHA SRX 440 1980, en bonne condition. \$1000,00. Tél.: 542-4202.

YAMAHA V-Max 1989, 1,900 kilomètres, toile, poignées et pouces chauffants, \$5,900,00 ou offre raisonnable. Tél.: 693-8919.

## 37 Pièces et accessoires

ACHETONS automobiles pour pièces, si complets. Gilbert Auto Inc., tél.: 543-8361.

PNEUS usagés de bonne qualité, de toutes grandeurs à bas prix. Tél.: 343-2520.

Pneus d'hiver et d'été usagés 12,13,14,15, très bon prix. Tél.: 673-3917.

## 38 Remorques

REMORQUE double avec éridelles, idéale pour motoneige ou tout usage, \$450,00. Tél.: 543-7885 après 17h00.

## 42 Tracteurs à vendre

TRACTEUR Honda avec souffleur à neige et tondeuse. Tél.: 690-0311.

## 51 Occasion d'affaires

CECI N'EST PAS UN EMPLOI: Fatigue de travailler pour les autres? Opportunité d'avoir votre propre entreprise dans votre région, poste illimité. Temps plein ou partiel, auto 25 ans et plus. Pour rendez-vous: 1-800-361-5096, 1-514-328-7116.

## 52 Offre de service

AAA ATTENTION! HOMME avec expérience offre ses services pour plastrage, résidentiel ou autres. Estimation gratuite. Tél.: 542-9864, 542-6569.

ARMOIRES mélamine, meubles sur mesure et rénovations intérieures. Tél.: 678-9690.

ARMOIRES GL INC.: Armoires en démonstration, 25 ans d'expérience, prix compétitif. Tél.: 548-1231.

ARVIDA CLINIQUE DE MASSOTHERAPIE, massage, détente et thérapeutique. Diplômée de l'AMS. Tél.: 548-5163 Bienvenue.

ATTENTION: BON CENTRE DE MASSOTHERAPIE PROFESSIONNEL. Maux de tête, douleur au cou, épaule, au dos, hanche, clastique, nervosité, constipation. Pour rendez-vous, tél.: 542-6200.

CENTRE massothérapie, ouvert 6 jours de 9h00 à 21h00. Tél.: 547-1861.

Construction maison, rénovations de tous genres, pose-plancher, bois franc verni d'avance, avec 20 ans d'expérience. Tél.: 548-5178.

CURRICULUM VITAE: rédaction professionnelle, personnalisée. Traitement de textes. DACTYLOGRAPHIE, Secrétariat expert. Tél.: 696-2959.

DAME offre ses services pour garder des enfants à son domicile. A La Baie. Tél.: 544-6335.

**67 Demandé**

**AUTOS ET CAMIONS** usagés (rebuts), et toutes sortes de métaux, etc. 3357, boulevard St-François, Jonquière, tél. 542-6938.

**DESIRE** acheter un système de chauffage à l'huile usagé. Tél. 543-4559.

**ON DEMANDE** à acheter une table de billard en bonne condition, avec accessoires. Tél. 547-8170, 542-6463.

**RECHERCHE** personne pour voyager la Baie-Boulevard St-Paul (Coin Barrette), du lundi au vendredi, 08h00 à 5h00 (variable). Coût transport à partager. Tél. 544-8931 soir, 543-2326 jour.

**TREUIL** hydraulique, capacité environ 6.000 livres. Tél. 544-3760.

**68 Divers**

**AAA-ACHAT, VENTE** aspirateurs Electrolux, avec moteur et baguette et boyau neuf, \$289 seulement. Rainbow Sears, presque neuves, bas prix. Filter-Queen complète, état neuf, valeur \$1.400 laissée \$599 seulement. Système central Cyclo-Vac, 2 moteurs avec accessoires, \$749. Boyaux \$48,95. Pièces et réparations. Faisons clés d'auto et serrures. Aspirateur 2001, Faubourg Sagamie (Ancien Mail 170). Tél. 548-5564.

**AAA-ARGENT A PRETER** SUR GAGE ENTRE 100\$ ET 5000\$ (ET PLUS) SUR HYPOTHEQUE. TEL.: 542-3853 NO. PERMIS 16178.

**AAACHATS VENTES** d'aspirateurs Electrolux, à partir \$109, garantie 1 an à 2 ans, réparation et vente de toute marque. Estimation gratuite. Aspirateur centrale à prix très compétitif. Aspirateur Chicoutimi, Place-Royaume, près Canadian-Tire. Tél. 696-5024.

**AMoureux DU NORD**, album de photos avec liste de noms, descriptions, téléphones, hommes, femmes. Inscription gratuite aux dames: 6620-5 Cachée, St-Damien, JOK 2E0, (514) 835-3820.

**ANTENNE** parabolique (coupole), vente moitié prix, à discuter, offre spéciale. Tél. 662-2342.

**Antenne** parabolique, \$500,00; moteur GMC 454 usagé, \$300,00. Tél. 672-4319.

**BRONZAGE UVA** 28 tubes, 500 heures, bas prix. Tél. 276-5373, après 18h00 (Éliette).

**Brasère** pour auto Camry, zoom 75-250mm, marque Sigma, 2 housses pour sièges d'auto en mouton; tél. 677-2750.

**HUILE A CHAUFFAGE:** A tout nouveau client, nous offrons escompte donné par Shell Canada. Nous faisons location chauffe-eau et fournaise. Escompte diesel, d'huile et graisse. Shell Canada tél. 543-7600.

**JONQUIERE PARTY:** Décorations de salle, location de costumes, ballons et accessoires. Tout pour décoration, au 2269 St-Jean-Baptiste, Jonquière 542-9221 demandez extension 1.

**LIT DE BRONZAGE UVA** 37 tubes, électronique, 3 ans; bain sauna pré-fabrique 6'x8'x7' haut; bain tourbillon Jacuzzi or mulsion, spa, sauna individuel en bois, se branche sur 110 volts; divisions métalliques pour toilette, blanches, comprenant 5 portes et accessoires. Tél. 548-3936.

**MARCHE AUX PUCES** ouvert du mercredi au dimanche aussi à vendre. Nous avons de tout. Tél. 542-8019.

**A VOIR**  
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER  
SALLE DE DEMONSTRATION  
1442, Cyrille-Vaillancourt, Chicoutimi  
Stores ventilés minis, horizontaux et verticaux  
Réparations de tout genre  
**POUR ESTIMATION**  
Fernand Tremblay  
543-0432 ou 549-5732

**PANNEAUX** de formes à soilage équipés au complet, incluant remorque. Serv 1 1/2 an, laissée à moitié prix. Tél. 672-4033.

**STEREO SHARP**, machine à coudre portable très bon état. Carabine 30-06 avec scope, une 375 Magnum, bateau genre Zodiac comme neuf. Veste de cuir grandeur 42, une autre grandeur petite. Honda 900 1982 en parfait ordre aubaine \$400,00. Tél. 542-3853.

**TISSUS** à la mode, merceries, vêtements d'enfant, le lot à très bas prix. Tél. 672-2960.

**TRES** beau foin à vendre fin 1989. Prix à discuter. Tél. 544-1589.

**70 Equipement commerce et rest.**

**EQUIPEMENT** de boucherie: compresseur, porte pour chambre froide, slicer, délécatiseur, comptoir à viande fermé de 8 pi. Prix à discuter. Tél. 542-6603.

**Equipement** de cafétéria tel que: poêle, réfrigérateur, plaque chauffante, caisse, armoire réfrigérée, micro-onde, cafetière, vaisselle, ustensiles, etc... Tél. 545-8261, 543-8275.

**71 Musique et accessoires**

Je veux acheter batterie complète, bonne qualité, bon état, tél. 662-3319.

**DEUX ENREGISTREUSES** sur bobines Bonyo, coût d'achat: \$350,00 négociable. Aussi: machine à projection pour diapositive, écran inclus, marque: Kodak 450 Audioviwer, coût d'achat: \$850,00 négociable. Tél. 696-4455.

**GUITARE** Kramer, amplificateur Tiger, pédale de distortion Boas, \$450,00 négociable. Tél. 545-2898, demandez Dany.

**72 Ordinateurs et jeux**

**JEU SEGA** avec manettes et 4 cassettes, prix: \$250,00, tél. 545-1917.

**JEU SEGA** bonne condition, prix d'aubaine. Tél. 548-9395 après 17h00.

**MICRO-EXPERT**, système XT complet 640k, incluant écran et imprimante, super spécial, \$1.139,00. Egalement, service de réparations. Tél. 696-2959.

**73 Perdu ou retrouvé**

**Chien golden retriever**, blond roux, 8 mois, 45 livres, répondant au nom de Kaska, perdu dans quartier Domaine du Roi. Récompense promise. Si retrouvé, tél. 545-7448.

**SELLE** de bicyclette SUZUKI 250. Perdue à Ville de la Baie. Secteur Bagotville et Grande-Baie. Récompense promise. Tél. 544-2117, 544-8066.

**TRAINEAU** et tolle pour moteur perdus entre Laterrière et Grande Baie. Récompense promise. Tél. 544-8241 ext. 485.

**78 Vêtements**

**COLLECTION PRONUPTIA 89**, robe de mariée grandeur 9-11, plus accessoires, à voir, tél. 544-6068.

**MANTEAU** de fourrure en chat, en excellente condition. Tél. 548-3592.

**ROBE DE MARIÉE**, grandeur 9 ans, valeur \$1.200. Laisée à très bon prix. Tél. 548-9446, 548-6144.

**LOCATION D'EQUIPEMENT**



«Représentant»

Perco Ltée, le chef de file dans la location d'équipement et d'outillage dans le domaine de la construction et de l'industrie est à la recherche d'un représentant pour le Saguenay-Lac-St-Jean.

Une connaissance des équipements et des outillages serait un atout important. Salaire et conditions intéressantes.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

1423, boul. St-Paul  
Chicoutimi, Qc  
G7J 3Y3

Att.: Jean-Pierre Blackburn.

**SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE**

Un bureau de professionnels oeuvrant à La Baie est à recherche d'un(e) candidat(e) pour combler un poste de secrétaire-réceptionniste à temps plein.

La personne qui postule à cet emploi devra posséder un excellent français parlé et écrit et maîtriser la dactylographie avec dictaphone.

Si vous possédez ces exigences, faites parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 12 février 1990.

A l'attention de:  
**ROBERT PERREAULT**  
C.P. 1210, CHICOUTIMI  
(Québec)  
G7H 5G7

Société d'énergie de la Baie James  
PROJET BRISAY  
APPEL D'OFFRES NO 1LD-460-1-01

**FOURNITURE ET MONTAGE DES PONTS ROULANTS DE LA CENTRALE**

Date et heure limites de: le mardi, 20 mars 1990  
réception des soumissions: à 15h30  
Garantie de soumission: 400 000\$ Prix du document: 75\$

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James  
SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES  
19e étage  
800, boul. de Maisonneuve Est  
Montréal (Québec)  
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres. Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot  
Chef de service Approvisionnement et Services

**SIA** Société immobilière du Québec  
**Appel d'offres**

**Entretien ménager à Jonquière**

Dossier no: 201-55-044 Edifice Marguerite-Belley, 3950, boul. Harvey, Jonquière, Québec, cte de Jonquière. Garantie de soumission: 11 000\$

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 6 février 1990 par remise d'un montant non remboursable de 5 \$, soit en argent comptant, soit par chèque visé ou mandat poste fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

Vous pouvez vous procurer les documents de soumission aux adresses suivantes: Société immobilière du Québec, Service des opérations contractuelles, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (418) 643-5484 et au 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal, Québec, H2P 1E2, (514) 873-4395. La réception des soumissions sera faite seulement au 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé, à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant indiqué.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:

Le mercredi 21 février 1990 à 15 h.

Guy Bisson  
Vice-président Opérations immobilières

**Pour la différence que vous recherchez composez 668-5245 Fax: 662-6400**

**VIVE LA DIFFÉRENCE** **VIVE LA COMPÉTENCE**

**Impression de tout genre**

- RAPPORTS FINANCIERS
- FORMES D'APPRESES
- PROCES-VERBAUX
- PROCES-VERBAUX
- PHOTOCOPIES
- Nappes
- Alphabets
- Non de commande
- Memo
- Cartes d'affaires
- Lettres
- Enveloppes
- Devis
- Atches
- Factures
- Faits de compte
- Recus
- Chèques
- Faire part
- Cartes mortuaires
- Etampes
- Valises
- Étiquettes collantes
- Rekurs
- Boudiniers

**Des conseillers à la hauteur**

**JEAN LÉVOIE**  
Conseiller pour le région de Saguenay 418-668-5245

**Venez nous voir et constatez la différence!**

**IMPRIMERIE POLYCOPIE QUEBEC INC**  
Impression de tout genre  
825, av. Tanguay, Parc industriel Alma (Québec) G8B 5Y2  
Tél. 668-5245  
Fax 662-6400  
1-800-463-7945

**ingénierie**

**Surintendant**

**Contrôle de la qualité**  
Une entreprise oeuvrant dans le secteur des pâtes et papiers est à la recherche d'un ingénieur chimique ou mécanique pour diriger le service de son département de contrôle de la qualité. Vous possédez entre 5 et 10 années d'expérience dans le domaine à différents niveaux de responsabilités. Le candidat bénéficiera d'excellentes perspectives d'avenir au sein de cette entreprise.

**Ingénieur**  
**Électricité et instrumentation**  
Notre client est à la recherche d'un ingénieur possédant une excellente expérience en instrumentation et en électricité ainsi qu'une connaissance des systèmes de contrôle distribué. Vous excellerez par votre sens de l'organisation de tout l'entretien électrique des équipements reliés à la fabrication. Vous devez être diplômé en génie électrique et posséder un minimum de 4 années d'expérience en industrie lourde et de bonnes connaissances en haute puissance.

Communiquez avec **ROBERT RÉMO**.

**Ingénieur**  
**Entretien électrique**  
Faites valoir vos compétences dans un milieu prometteur tel que celui que vous offre notre client, un spécialiste dans le secteur métallurgique. Votre mandat consistera à vous occuper de tout l'entretien électrique des équipements reliés à la fabrication. Vous devez être diplômé en génie électrique et posséder un minimum de 4 années d'expérience en industrie lourde et de bonnes connaissances en haute puissance.

**Surintendant**  
**Voie ferrée/expédition du minéral**  
Sous la responsabilité du Directeur de la mine, vous serez responsable du transport du minéral par voie ferrée et par bateaux. Vous aurez de plus à coordonner les activités d'environ 50 employés reliés à l'entretien, au transport et au bon fonctionnement des équipements d'expédition. Nous demandons un diplôme en ingénierie ainsi qu'au moins 6 années d'expérience dans le domaine du transport.

Communiquez avec **RICHARD ARNAUD**.

Conseillers en ressources humaines

**St-Amour et associés**

666, rue Sherbrooke ouest  
Bureau 2000  
Montréal (Québec)  
H3A 1E7  
Fax (514) 288-6745  
**(514) 288-7400**

**Gorbatchev ouvre la voie**

MOSCOU (AFP)—M. Mikhail Gorbatchev a ouvert lundi la voie au multipartisme en URSS en faisant tomber un pan du mur qui garantissait au parti communiste le monopole du pouvoir, suscitant dès la première journée du plénum du Comité Central un flot de critiques de dirigeants communistes alarmés par la montée de nouvelles forces politiques.

M. Gorbatchev a rompu avec 72 ans de pouvoir exclusif du parti même s'il n'a pas admis le droit à l'existence immédiate de nouveaux partis politiques en présentant devant le «parlement» du parti la plate-forme qui sera adoptée lors du prochain congrès communiste, fin juin ou début juillet.

Dans un discours d'une heure devant un Comité Central dont il sait que la majorité des membres sont plutôt hostiles aux changements, le numéro un soviétique s'est battu pour son «idéal: un socialisme démocratique et humain».

Le parti ne doit plus se protéger derrière des «dispositions constitutionnelles» mais s'affirmer dans la vie politique comme une «force reconnue démocratiquement», a-t-il dit à des cadres dont beaucoup n'auraient jamais, il y a peu, imaginé qu'il leur faudrait se battre pour emporter le suffrage des électeurs.

La conclusion logique de cette nouvelle orientation est l'abrogation par le Congrès des députés de l'article 6 de la constitution soviétique qui affirme le rôle dirigeant du parti communiste.

**Respect de la constitution**

M. Gorbatchev renvoie à plus tard — «à une certaine étape» — la formation d'autres partis politiques mais il se prononce pour l'ouverture immédiate d'un dialogue avec les nouveaux mouvements politiques qui naissent tous les jours en URSS. Il y met une seule condition: qu'ils «respectent la constitution et le système social inscrit dans cette constitution».

La démocratisation doit aussi toucher le fonctionnement du parti, le centralisme démocratique, pilier de l'autorité incontestable du parti, doit aussi être revu, pour insister «sur la démocratie et le pouvoir des masses du parti».

# Décès



**BELAND (M. Robert)** - Est décédé accidentellement le 5 février 1990 à St-Ambroise à l'âge de 21 ans et 6 mois, M. Robert Beland fils de M. Jean Beland et de dame Louise Gaudreault demeurant au 493, rang 9 St-Ambroise. La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire Emery Gravel Inc. de Simard à St-Ambroise. Les funé-

raillies auront lieu mercredi 7 février à 10h30 en l'église de St-Ambroise. L'incinération se fera au créatorium Emery Gravel Inc. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Sylvain (Michèle Bolly), Martial (Josée Gauthier), Manon (Wilfrid Privé) et Steeve, son grand-père maternel (Marlette Belley), ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines et de nombreux amis. Direction funéraire: Maison Emery Gravel Inc. de Chicoutimi-nord.



**BELZILE (Monsieur Fernand)** - Est décédé le 4 février 1990 à l'Hôpital de Jonquière à l'âge de 52 ans et 4 mois, monsieur Fernand Belzile époux de dame Monique Lalancette demeurant au 4143, Chemin St-André à Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au Funérarium Coop, 2555, St-Dominique

Jonquière, les funérailles auront lieu mercredi le 7 février à 14h00 en l'Église St-Georges et l'inhumation se fera au cimetière de Shipshaw. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Cathy, Sandra; sa sœur: Jocelyne (J. M. Jomphe); son frère: Michel; sa belle-mère: dame Annette Harvey (feu René Lalancette); ses beaux-frères et belles-sœurs: Ghislaine (Claude Sasseville), Reine Lalancette (Maurice Tremblay), Denise Lalancette (André Gilbert), Hervé Lalancette (Colombe Thibeault), Gérard Lalancette (Monique Grenier), Claire Lalancette (André Lavasseur), Sylvie Lalancette (Jeannot Pelletier), Serge Lalancette (Guylaine Raymond), Francine Lalancette (Daniel Tremblay), Alain Lalancette, Gilles Lalancette (Esther Fillion); neveux et nièces, parents et amis. Direction funéraire: La Coopérative funéraire du Saguenay.



**BLACKBURN (M. Michel)** - Est décédé accidentellement le 4 février 1990 à St-Ambroise à l'âge de 32 ans et 11 mois, M. Michel Blackburn époux de dame Diane Côté demeurant au Chemin du Lac à St-Honoré. La dépouille mortelle sera exposée mardi à 14h00 au Salon funéraire Emery Gravel du 345, rue St-Armand, Chicoutimi-nord (face à l'église Ste-Claire). Les funérailles auront lieu mercredi le 7 février à 11h00 en l'église de St-Honoré. L'incinération se fera au Columbarium Emery Gravel et les cendres y seront déposées. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Sophie, Marie-Anne et Philippe, ses parents: M. et Mme Gérard Blackburn (Madeleine Bouchard), ses frères et sœurs: Kathleen (Serge Gagnon), Gaspard (Catherine Perron), Martin (Lise Paradis), Josée (Yvan Côté), Christian (Isabelle Tremblay), ses beaux-parents M. et Mme Jean Côté (Germaine Poirier), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Direction funéraire: Maison Emery Gravel Inc. de Chicoutimi-nord.



**CARRIER (M. Paul-Emile)** - Est décédé à l'Hôpital de La Baie le 5 février 1990 à l'âge de 65 ans et 6 mois, M. Paul-Emile Carrier époux de feu dame Marie-Aimée Simard demeurant au 455, rue Principale à St-Félix d'Ottis. Selon la volonté du défunt la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 février 1990 à 15h00 en l'église de St-Félix d'Ottis. Les cendres seront déposées au cimetière de St-Félix d'Ottis. Il était membre de l'Age d'Or. Il laisse dans le deuil: son fils: Jacques Carrier, sa sœur: Carmen Carrier (Doria Potvin), son demi-frère: feu Jean-Joseph Gauthier (feu Gracia Simard), sa demi-sœur: Gemma Gauthier (feu Roland Simard), ses beaux-frères et belles-sœurs: Prudentine Simard (Benoit Claveau), Padoue Simard, Paulin Simard, feu Gildas Simard, ainsi que neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



**CORNEAU (M. Carol)** - Est décédé le 5 février 1990, à Québec, à l'âge de 39 ans et 2 mois, M. Carol Corneau, époux de dame Sylvie Nault, fils de feu Marie-Louise Lévesque et de feu Elzéar Corneau, demeurant au 4900 71ème Avenue Ouest, app.11, Charlesbourg, autrefois de Jonquière. La dépouille mortelle sera exposée mardi, à compter de 19h00, au funérarium Coop., 2555, St-Dominique, Jonquière. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 février, à 11h00, en l'église St-Raphaël. La dépouille mortelle sera incinérée. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Maggie Corneau, sa filleule: Julie Moore Gravel, ses frères et sœurs: Jacqueline Corneau (Paul Godin), Cécile (Jean-Joseph Larouche), Lucette, Monique (Jean-Marie Larouche), Germain, Micheline (Réginald Deschênes), Nicole, Huguette (Richard Bergeron), l'Abbé Jean-Yves Corneau, Marcel (Dominique Harvey), ses beaux-parents: M. et Mme Réal Nault, ses beaux-frères et belles-sœurs: Serge Nault (Lucia), Denise (Normand Racine), Michel (Diane Munger), Gisèle (Serge Fournier), plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Direction funéraire: Coopérative Funéraire du Saguenay.



**GAGNE (M. Germain)** - Est décédé subitement à Hauterive le 4 février 1990 à l'âge de 54 ans et 10 mois, M. Germain Gagné époux de dame Jeannine Lavole demeurant au 1386, rue Robin à Hauterive. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire de Petit-Saguenay. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 février 1990 à 14h00 en l'église de St-François d'Assise de Petit-Saguenay. Les cendres seront déposées au cimetière de Petit-Saguenay. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses deux filles: Betty (Michel Caron), Carole (Carol Comeau), ses 2 petits-enfants: Cédric et Alexandra, sa mère: Marie-Jeanne Gagné (feu Henri Gagné), sa belle-mère: Geneviève Houde (feu Augustin Lavole), ses frères et sœurs: feu Phidelin Gagné (Lucette Laprize), Ellette Gagné (Gaston Tremblay), Reine-Aimée Gagné, Vincent Gagné (Pauline Potvin-Boudreault), Gracia Gagné (Robert Houde), Jeannine Gagné (Rodrigue Girard), Jean-Claude Gagné, Ghislaine Gagné (Faruc Ekic), feu Gaëtan Gagné, Yolande Gagné, Mariène Gagné (Jos Paquin), ses beaux-frères et belles-sœurs: Ange-Aimée Lavole (Noé Gaudreault), Julienne Lavole (J. Eugène Boivin), Louis-Jean Lavole (Marthe-Hélène Gaudreault), Claude Lavole (Reina Lavole), Michel Lavole (Rosanne Simard), Rodrigue Lavole (Bernadette Pelletier), Laurant Lavole (Eva Côté), Hermé Lavole (Ginette Houde), Vincent Lavole (Normande Gaudreault), Christian Lavole (Louise Racicot), Fabienne Lavole (Nelson Minier), Antonin Lavole (Lina Morin), ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Maison Gravel et Fils Ltée.



**MURRAY (Mme Clarisse Harvey)** - Est décédée à l'Hôpital de La Baie le 4 février 1990 à l'âge de 93 ans et 2 mois, dame Clarisse Harvey épouse de feu Monsieur Jean Murray demeurant au 300, Victoria à Ville de La Baie. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel et Fils 285, de la Fabrique à Ville de La Baie. Les funérailles auront lieu mardi le 6 février à 14h00 en l'église St-Alphonse à Ville de La Baie. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Marie (Jacques Sergerie), Rolande (Lucien Perron), Joseph (Gaudiosa Deschênes); ses 18 petits-enfants et plusieurs arrière petits-enfants; ses frères et sœurs: Yvonne Harvey (feu Léonce Tremblay), Soeur Marie-Anne Harvey des Soeurs du Bon-Conseil, feu Marie Harvey (feu Cyrils Dufour), feu Loretta Harvey (feu Adelard Rochefort), feu Mathilda Harvey (feu Joseph Tremblay), feu Louisia Harvey (feu Hubert Gravel), feu Marie-Louise Harvey (feu Ulysse Gauthier), feu Adjuvator Harvey (feu Marie-Anna Lavole), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



**POTVIN (M. Paul)** - Est décédé au centre hospitalier de Jonquière le 4 février, à l'âge de 71 ans et 10 mois, M. Paul Potvin, époux de dame Germaine Potvin, demeurant au 3917 rue St-Luc, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron, 3970 rue de la Fabrique à Jonquière. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 février, à 10h00, en l'église St-Dominique et l'inhumation au cimetière St-Cyriaque. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Donald (Réjeanne Rathé), Lisette (Gaëtan Brisson), Carole (Robert Boudreault), Ginette (Bertrand Boudreault), Linda (Roger Potvin), Mariène, Egide, Johanne (Maurice Rivard), Myriam (Marcel Larouche), Gérald (Suzanne Tremblay), 15 petits-enfants, plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Direction funéraire: Nault & Caron.



**SAVARD (M. Maurice)** - Est décédé au centre hospitalier de Jon-

quière le 5 février, à l'âge de 61 ans et 6 mois, M. Maurice Savard, époux de dame Pierrette Thibeault, demeurant au 3974 rue Chesnier, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron, 3970 rue de la Fabrique à Jonquière. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 février, à 14h00, en l'église St-Dominique et l'inhumation au cimetière Shipshaw. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Louise, Arnold (Mariène Ouellet), Martine, Monique, Michel, ses petits-enfants: Martin, Méliza, Audrey, Jonathan, Jennifer, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Direction funéraire: Nault & Caron.



**TREMBLAY (M. Wilbert)** - Est décédé subitement le 5 février 1990 à sa demeure à l'âge de 63 ans et 8 mois, M. Wilbert Tremblay époux de dame Jeanne Turgeon demeurant au 132, Vallières Chicoutimi-nord. La dépouille mortelle sera exposée mardi à 14h00 au salon funéraire Emery Gravel du 345, rue St-Armand, Chicoutimi-nord (face à l'église Ste-Claire). Les funérailles auront lieu mercredi le 7 février à 15h00 en l'église Ste-Claire. L'incinération se fera au Crématorium Emery Gravel Inc. et les cendres seront déposées au cimetière Saguenay. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Alain (Céline Lapointe), Serge (Caroline Ringrose), Richard (André Bussières), Sylvie (Luc Duval), Christine (Pierre Gagné), ses frères et sœurs: Alida (feu Almas Fortin), Annette (feu Vincent Girard), Gertrude (Jean-Marie Lassard), Marguerite (feu René Simard), Hermidas (Anette Bolly), feu Cécile (feu Gaston Simard), feu Blanche (feu Ludger Tremblay), feu Rosario (feu Marie-Louise Tremblay), feu Yvonne (feu Jean-Baptiste Tremblay), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons une personne bénévole de la Fondation du Québec des maladies du cœur sera présente au salon funéraire. Direction funéraire: Maison Emery Gravel Inc. de Chicoutimi-nord.



**WALKER (M. Robert)** - Est décédé à Ottawa, le 26 janvier 1990, le Major Robert Walker, époux de Lucie Le May. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Mark (Patty) de Washington; Carl (Chris) de Toronto; Catherine (Michael Audette) de Cambridge et Brian (Laura) de North Bay. Il laisse aussi dans le deuil sa mère Mme Edith Briggs (feu James Walker) d'Angleterre; sa belle-mère Mme Henriette Jalbert (feu Lucien Le May) ses beaux-frères et belles-sœurs: Michel Le May (Camille Tremblay); Jean Le May (Madeleine Ducharme), Marc Le May (Huberte Savoie); Denis Le May; Henri Le May (Suzanne Gravel), ainsi que douze petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu à la chapelle militaire de Rockcliffe à Ottawa, le 29 janvier 1990.

**APPUYONS  
LES PROJETS  
DES PEUPLES  
DU TIERS MONDE**



## VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?

le QUOTIDIEN

Vous présente les emplois disponibles au



Centre d'Emploi  
du Canada

Représentant(e)  
assurances  
générales et  
serv. financiers

No offre: 4-8D (4233) 8795-118  
Lieu: Jonquière  
Traitement: Salaire de base plus commission  
Conditions: Permanent 40 hrs/sem.  
Exigences: Avec ou sans exp. Formation donnée par employeur.  
Fonctions: Donner service à une clientèle déjà établie dans le territoire de Jonquière.

Conseiller(ère)  
publicité

No offre: 501 (4812) 5174-418  
Lieu: La Baie  
Traitement: Salaire de base plus %  
Conditions: Permanent  
Exigences: Connaissance dans la vente. Être dynamique.  
Fonctions: Vente de publicité.

Débosselleur(se)

No offre: 1383 D/O (8581-178) 6352  
Lieu: Jonquière  
Traitement: Selon convention  
Conditions: Permanent 40 hrs/sem.  
Exigences: Posséder carte A, B ou C ou posséder vaste exp. dans le domaine.

Technicien(ne)  
génie mécanique

No offre: 414 (2511) 2165-246  
Lieu: St-Félicien  
Traitement: \$15.00/hre et plus selon exp.  
Conditions: Permanent plein temps  
Exigences: Dec génie mécanique ou fabrication mécanique. Exp. souhaitable C.V. requis.

SE PRESENTER AU CEC DE VOTRE LOCALITE  
POSTES EGALEMENT OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Sérigraphe  
(Homme ou femme)

No offre: 1660 (7790) 9519-158  
Lieu: Chicoutimi  
Traitement: Minimum pour débiter, révision après 3 mois.  
Conditions: Permanent, 40 hrs/sem.  
Exigences: Avoir de l'exp. dans le domaine. Initiative. Débrouillard.  
Fonctions: Développement de films. Préparation du matériel pour l'impression. Faire de l'impression.

Estimateur en  
électricité

(Homme ou femme)  
No offre: 846C (4261) 2165-114  
Lieu: Jonquière  
Traitement: \$9.00/hre et plus  
Conditions: Permanent 40 hrs/sem.  
Exigences: Cours en dessin et estimation électricité ou 1 à 2 ans d'exp. dans l'estimation.

Soudeur-moûteur  
(Homme ou femme)

No offre: 1647 (3081) 8335-114  
Lieu: Chicoutimi  
Traitement: Selon exp.  
Conditions: Permanent  
Exigences: 2 ans d'exp. sur soudeuse semi-automatique. Lecture de plans (un atout).

Représentant(e)  
imprimerie

No offre: 384 A/O (2819) 5177-134  
Lieu: Jonquière  
Traitement: Salaire de base plus %  
Conditions: Permanent, 40 hrs/sem.  
Exigences: Autonomie. Belle personnalité.  
Fonctions: Sollicitation commerciale.

# PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER

Chez Chrysler, nous avons relevé le défi des années 80 avec force et brio. Et tous nos efforts ont porté fruit : nous avons pris de l'avance en vous offrant un choix varié de produits novateurs, un puissant réseau de concessionnaires et, surtout, des véhicules dont la qualité et le prix ne souffrent aucune comparaison.

Notre mission était, et reste, à vocation double : offrir au marché canadien une valeur sûre en construisant des voitures et des camions de classe internationale, s'assurer que notre clientèle soit entièrement satisfaite.

Au cours des dix dernières années, la qualité de l'ensemble de nos véhicules s'est accrue de 135 %. En 1989, d'après le sondage qu'effectue annuellement J.D. Power & Associates auprès des acheteurs de voitures nord-américaines et importées, Chrysler et ses concessionnaires ont obtenu, pour la troisième année de suite, de meilleurs résultats que tout autre constructeur nord-américain. Nous savons que nous devons continuer à construire des voitures et des camions de classe internationale et Chrysler entend relever ce défi.

Nous avons pris de l'avance grâce à des produits novateurs, telle la première mini-fourgonnette familiale nord-américaine, grâce à la technologie de pointe de nos tractions avant et quatre roues motrices, ainsi qu'à notre fameuse garantie 7 ans/115 000 kilomètres.

Nous attendons les années 90 de pied ferme. Je vous invite à venir faire un essai routier afin d'évaluer nos voitures et nos camions : vous verrez que Chrysler n'a rien à envier à aucun autre constructeur au monde. Venez aussi découvrir nos ensembles-options des plus concurrentiels puisque vos concessionnaires Chrysler vous font présentement leurs meilleures offres.

Merci de prendre Chrysler en considération.



*Yves Landry*

Yves Landry  
Président chef de la direction  
Chrysler Canada Inc.

## LE RABAIS GARANTI\*

Si le rabais offert sur ces véhicules augmente pendant l'année de fabrication 1990, Chrysler vous enverra alors un chèque couvrant la différence.

PLYMOUTH SUNDANCE/DODGE SHADOW

**750 \$ DE RABAIS GARANTI\***  
ou taux de crédit du constructeur



DODGE SPIRIT/PLYMOUTH ACCLAIM

**1 000 \$ DE RABAIS GARANTI\***  
ou taux de crédit du constructeur



CHRYSLER DAYTONA

**1 000 \$ DE RABAIS GARANTI\***  
ou taux de crédit du constructeur



JEEP CHEROKEE/WAGONEER LIMITED

**1 000 \$ DE RABAIS GARANTI\***



EAGLE SUMMIT

**1 000 \$ DE RABAIS GARANTI\***  
ou taux de crédit du constructeur



\*Le programme de rabais garanti se termine le 30 septembre 1990 et ne s'applique qu'aux modèles 1990 spécialement sélectionnés. Les remises en argent sont offertes pour un temps limité et s'appliquent aussi aux véhicules loués à long terme à des particuliers. Les véhicules achetés et livrés doivent faire partie du stock du concessionnaire en date du 1<sup>er</sup> février 1990 et ce, jusqu'à la fin de toutes ces offres telle qu'elle sera déterminée par Chrysler Canada Ltée. Ces offres annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.

\*\*Vous pouvez choisir un taux de crédit du constructeur plutôt que le rabais. Voyez votre concessionnaire pour de plus amples détails.

**GARANTIE  
7/115**

Détails  
chez le concessionnaire

**3/60**

Détails  
chez le concessionnaire

CHEZ VOS  
CONCESSIONNAIRES  
CHRYSLER DU QUEBEC



# PERSONNE



Il a dirigé l'exercice d'hier

### Ftorek ne met pas de temps pour s'imposer

LANDOVER, Maryland (PC) — Le nouvel entraîneur-adjoint des Nordiques, Robbie Ftorek, n'a pas mis de temps à s'imposer avec sa nouvelle équipe. Moins de 24 heures après sa nomination pour seconder Michel Bergeron, Ftorek a dirigé de long en large l'exercice des Fleurdélisés hier au Colisée avant le départ de l'équipe pour Washington. A vrai dire, les Nordiques ne se sont pas beaucoup entraînés hier. Ils ont plutôt écouté religieusement l'enseignement de leur nouveau profes-

seur. Les joueurs ont été retenus pendant près de deux heures sur la patinoire. Ftorek a parlé pendant plus de 90



Mario Leclerc

minutes. Ce n'est qu'après son discours que les joueurs ont pu

toucher à la rondelle et se délier les muscles un tant soit peu.

Bergeron ne s'est même pas présenté sur la glace. C'est le nouvel adjoint qui a pris les commandes alors que Alain Chainey a été confiné à un rôle d'observateur. C'est néanmoins Bergeron qui a rencontré la presse à l'issue de l'entraînement.

En conférence de presse, Bergeron a précisé qu'il s'agissait de sa propre décision et qu'il fallait s'attendre à assister fréquemment à ce genre de situation. Dans le passé, Bergeron n'a jamais laissé autant de latitude à ses associés. Ces derniers ont souvent travaillé spécifiquement avec un joueur, mais ils n'ont jamais dirigé l'entraînement ou mené des meetings avec tous les joueurs.

«C'est une façon de le mettre à l'aise et de l'impliquer directement», a soutenu le Tigre en parlant de Ftorek.

«J'aurais voulu qu'il soit là parce qu'il est encore tout excité et motivé par sa nouvelle nomination. De plus, il n'a pas souffert des déboires de l'équipe depuis le début de la saison contrairement à nous tous. En réalité, ça me fait penser à mon arrivée avec les Nordiques au début de la saison. Je ne voulais rien savoir des problèmes du passé.

Robbie arrive dans le même esprit. Espérons qu'il pourra contribuer à faire tourner le vent de bord», a ajouté Bergeron.

Le pilote des Nordiques a ensuite fait savoir qu'il avait profité de ce moment de répit pour rencontrer son nouveau patron Maurice Filion. Les deux hommes ont passé au peigne fin les membres de l'organisation.

«Maurice voulait avoir une évaluation de tous nos joueurs. Nous avons ensuite discuté de nos points faibles et nos points forts», a-t-il indiqué.

### Des qualités d'enseignant

LANDOVER, Maryland (PC) — Les joueurs des Nordiques ont réagi favorablement à la présence de Robbie Ftorek au cours de l'exercice d'hier. Même que les joueurs lui ont trouvé des qualités d'enseignant hors du commun.

«Il m'a épaté, a dit Claude Loiselle. Il a montré de belles qualités de professeur. Nous avons parlé du style de jeu que nous devions pratiquer et de l'importance de tous à jouer de la même façon lorsque nous évoluons ensemble sur la patinoire. Par contre, il ne faut pas croire qu'il était le seul à parler. Il a même provoqué le dialogue de façon à ce chacun apporte son opinion. Ça semble être un gars très intelligent», a ajouté le représentant des Nordiques au sien de l'Association des joueurs de la LNH.

Pour sa part, le jeune défenseur Curtis Leschysyn a constaté que Ftorek apportait certaines nouveautés au sein de l'équipe.

«Il a fait le tour du travail que nous devions accomplir en

zones défensive, centrale et offensive. A part Joe (Sakic) et Guy (Lafleur) tout le monde en arrache sur cette équipe depuis le début de la saison. Nous ne jouons pas bien individuellement et c'est l'équipe qui en souffre. Robbie a discuté de choses simples, mais je crois qu'il a trouvé les bons mots pour insuffler une nouvelle dose de positivisme aux joueurs», a-t-il observé.

De son côté, le nouveau-venu Marc Fortier, a revu le Ftorek qu'il avait connu à Halifax au cours des dernières semaines.

«Il a une façon bien particulière de travailler. Il favorise grandement les échanges. De temps à autre comme aujourd'hui (hier), vous le verrez passer la majorité de l'exercice à discuter avec les joueurs. Mais, c'est plutôt rare.

Aujourd'hui, il tenait à établir sa philosophie du jeu et nous rappeler plusieurs détails de notre métier», a expliqué le patineur originaire de Windsor.

### Au filet

LANDOVER, Maryland (PC) — L'ex-directeur général des Nordiques Martin Madden s'est à nouveau donné une période de réflexion avant de s'adresser à la presse, lorsque joint à son domicile, hier.

Madden s'est néanmoins informé des derniers changements au niveau du personnel hockey. «Je leur souhaite sincèrement de connaître du succès», a-t-il indiqué.

**Maurice Filion n'a pas accompagné l'équipe à Washington, hier. Il est d'ailleurs plus que possible qu'il soit absent à Boston et Montréal pour les matches de jeudi et samedi.**

**Avant de quitter Québec, hier, Michel Bergeron a dressé une évaluation complète de ses joueurs à Filion. On soutient que le directeur général par intérim des Nordiques complètera une ou deux transactions au cours de la semaine.**

Pour la première fois de la saison, Michel Bergeron était privé de son compagnon de voyage Guy Lapointe, hier, dans l'avion qui a mené les Nordiques de Québec à l'aéroport de Baltimore. D'ordinaire, Bergeron et Lapointe prenaient place côte à côte et se tapaient plusieurs matches de backgammon. Hier, Bergeron était assis seul à son banc et s'est livré à la lecture de journaux.



GUY LAFLEUR...ne veut définitivement pas hâter son retour au jeu car il ne veut pas jouer au fou avec ces affaires-là. (Photothèque Le Quotidien)

### Lafleur fini... pour la saison?

LANDOVER, Maryland (PC) — L'ailier droit Guy Lafleur pourrait avoir disputé son dernier match cette saison dans l'uniforme des Nordiques. Et qui sait, il s'agira peut-être du dernier match en carrière de Lafleur s'il décide d'accrocher ses patins à l'issue de la présente saison. Lafleur a été blessé le 30 janvier dernier contre les Sabres de Buffalo.

Le légendaire patineur de Thurso a fait savoir, hier, qu'il subirait une opération à la joue gauche, jeudi (vraisemblablement), et que sa réhabilitation pourrait durer de quatre à six semaines, «s'il n'y a pas de complications», a-t-il précisé.

Or, si l'on fait le calcul, Lafleur pourrait effectuer un retour à la mi-mars tout au mieux alors qu'il resterait sept ou huit matchs à disputer. Mais le principal intéressé s'est montré clair sur un point.

«Il n'est pas question de hâter mon retour et de subir une autre blessure à la joue. On me dit qu'une autre bles-

sure pourrait avoir des répercussions sur ma vision. Je ne veux pas jouer au fou avec ces affaires-là», a-t-il précisé dans son franc-parler habituel.

Lafleur a subi une triple fracture à l'os malaire de la joue gauche le 30 janvier après avoir été frappé par derrière par le défenseur Dean Kennedy. Au moment de l'impact, Lafleur était à deux pieds de la bande, de sorte qu'il s'est écrabouillé le visage dans la baie vitrée. C'est la joue qui a reçu tout le choc. Il a été coupé au-dessus de l'oeil en plus d'avoir subi trois fractures.

«Présentement, je n'ai aucun problème à respirer ni à voir. Mais on m'a bien fait comprendre qu'un autre coup pourrait occasionner des problèmes plus graves.»

Depuis le début de la saison, Lafleur a participé à 34 matchs et il a inscrit 12 buts en plus de récolter 17 aides. Plus tôt en saison, il avait dû s'absenter pendant 16 rencontres consécutives en raison d'une blessure à une cheville.

**certes de retour au jeu jeudi à Boston.**

Depuis que Terry Murray a pris le relève de son frère Bryan à la barre des Capitals de Washington, le 16 janvier dernier, son équipe a conservé un dossier de cinq victoires et quatre revers. On dit que les Caps sont beaucoup plus explosifs en attaque mais moins resserrés en défensive sous le férule de leur nouvel entraîneur.

# Les chiffres

## Hockey

### LIGUE NATIONALE

#### CLASSEMENT

| Conférence Prince-de-Galles  |    |    |    |     |            |
|------------------------------|----|----|----|-----|------------|
| Section Adams                |    |    |    |     |            |
| Mj.                          | G. | P. | N. | Bp. | Bc. Pts    |
| Boston                       | 55 | 32 | 18 | 5   | 196 155 69 |
| Buffalo                      | 55 | 30 | 19 | 6   | 188 167 66 |
| Montréal                     | 56 | 29 | 21 | 6   | 182 161 64 |
| Hartford                     | 54 | 24 | 24 | 6   | 183 182 54 |
| Québec                       | 53 | 9  | 38 | 6   | 167 259 24 |
| Section Patrick              |    |    |    |     |            |
| NY Islanders                 | 55 | 26 | 24 | 5   | 199 193 57 |
| NY Rangers                   | 54 | 22 | 22 | 10  | 172 179 54 |
| New Jersey                   | 53 | 24 | 24 | 5   | 203 208 53 |
| Philadelphie                 | 55 | 22 | 26 | 7   | 199 190 51 |
| Pittsburgh                   | 53 | 23 | 26 | 4   | 216 238 50 |
| Washington                   | 55 | 23 | 28 | 4   | 196 201 50 |
| Conférence Clarence-Campbell |    |    |    |     |            |
| Section Norris               |    |    |    |     |            |
| Chicago                      | 53 | 29 | 20 | 4   | 217 198 62 |
| Toronto                      | 54 | 28 | 24 | 2   | 242 237 58 |
| St. Louis                    | 53 | 24 | 21 | 8   | 185 174 56 |
| Minnesota                    | 56 | 24 | 29 | 3   | 190 209 51 |
| Detroit                      | 53 | 19 | 28 | 6   | 193 213 44 |
| Section Smythe               |    |    |    |     |            |
| Calgary                      | 55 | 26 | 16 | 13  | 227 182 65 |
| Edmonton                     | 55 | 27 | 18 | 10  | 220 189 64 |
| Winnipeg                     | 54 | 25 | 22 | 7   | 200 201 57 |
| Los Angeles                  | 53 | 23 | 24 | 6   | 232 220 52 |
| Vancouver                    | 56 | 15 | 32 | 9   | 162 213 39 |

| Dimanche, 4 février         |                              |                                  |                              |                            |                              |
|-----------------------------|------------------------------|----------------------------------|------------------------------|----------------------------|------------------------------|
| Hartford 0 Montréal 2       | Boston 3 Québec 2            | Edmonton 5 Washington 4 (P)      | NY Islanders 1 Buffalo 0     | Minnesota 3 NY Rangers 4   | Chicago 3 Winnipeg 7         |
| New Jersey 2 Vancouver 4    | Lundi, 5 février             |                                  |                              |                            |                              |
| Aucun match                 | Mardi, 6 février             |                                  |                              |                            |                              |
| Québec à Washington, 19h35  | Boston à Detroit, 19h35      | NY Islanders à Pittsburgh, 19h35 | Edmonton à New Jersey, 19h45 | Toronto à St. Louis, 20h35 | Los Angeles à Calgary, 21h35 |
| Winnipeg à Vancouver, 22h35 | Mercredi, 7 février          |                                  |                              |                            |                              |
| Montréal à Buffalo, 19h35   | Edmonton à NY Rangers, 19h35 | St. Louis à Toronto, 19h35       | Hartford à Minnesota, 20h35  |                            |                              |

#### LES MARQUEURS

|                  | B  | P  | Pts |
|------------------|----|----|-----|
| Lemieux, Pgh     | 40 | 69 | 109 |
| Gretzky, LA      | 29 | 76 | 105 |
| Messier, Edm     | 31 | 59 | 90  |
| Zymerman, Det    | 40 | 44 | 84  |
| Nicholls, LA NYR | 31 | 51 | 82  |
| Hull, STL        | 49 | 31 | 80  |
| Lafontaine, NYI  | 44 | 31 | 75  |
| Kuri, Edm        | 28 | 44 | 72  |
| Turgeon, Buf     | 25 | 47 | 72  |
| Robitaille, LA   | 36 | 35 | 71  |
| Francis, Hart    | 20 | 49 | 69  |
| Tocchet, Phi     | 28 | 40 | 68  |
| Oates, STL       | 13 | 55 | 68  |
| Neely, Bos       | 38 | 29 | 67  |
| Bellows, Min     | 35 | 30 | 65  |
| Leeman, Tor      | 34 | 31 | 65  |
| Coffey, Pgh      | 19 | 46 | 65  |
| Nieuwendyk, Cal  | 29 | 35 | 64  |
| Sakic, Qué       | 27 | 37 | 64  |
| Richer, Mtl      | 32 | 31 | 63  |
| Savard, Chi      | 21 | 42 | 63  |
| MacInnis, Cal    | 20 | 43 | 63  |
| Bourque, Bos     | 14 | 49 | 63  |
| Olczyk, Tor      | 24 | 38 | 62  |
| Dampousse, Tor   | 19 | 42 | 61  |
| Makarov, Cal     | 17 | 43 | 60  |
| N. Broten, Min   | 17 | 43 | 60  |
| Larmer, Chi      | 21 | 38 | 59  |

#### CLASSEMENT GENERAL

|                  | Mj. | Pts |
|------------------|-----|-----|
| 1. Boston        | 55  | 69  |
| 2. Buffalo       | 55  | 66  |
| 3. Calgary       | 55  | 65  |
| 4. Edmonton      | 55  | 64  |
| 5. Montréal      | 56  | 64  |
| 6. Chicago       | 53  | 62  |
| 7. Toronto       | 54  | 58  |
| 8. Winnipeg      | 54  | 57  |
| 9. NY Islanders  | 55  | 57  |
| 10. St. Louis    | 53  | 56  |
| 11. Hartford     | 54  | 54  |
| 12. NY Rangers   | 54  | 54  |
| 13. New Jersey   | 53  | 53  |
| 14. Los Angeles  | 53  | 52  |
| 15. Minnesota    | 56  | 51  |
| 16. Philadelphie | 55  | 51  |
| 17. Pittsburgh   | 53  | 50  |
| 18. Washington   | 55  | 50  |
| 19. Detroit      | 53  | 44  |
| 20. Vancouver    | 56  | 39  |
| 21. Québec       | 53  | 24  |

### LIGUE AMERICAINE

#### CLASSEMENT

| Section Nord |    |    |    |     |            |
|--------------|----|----|----|-----|------------|
| Mj.          | G. | P. | N. | Bp. | Bc. Pts    |
| Sherbrooke   | 54 | 27 | 18 | 9   | 198 177 63 |
| Halifax      | 53 | 26 | 22 | 5   | 212 184 57 |
| Maine        | 51 | 22 | 19 | 10  | 205 192 54 |
| Cap-Breton   | 53 | 24 | 23 | 6   | 201 201 54 |
| Moncton      | 55 | 23 | 27 | 5   | 183 201 51 |
| New Haven    | 56 | 23 | 29 | 4   | 211 230 50 |
| Springfield  | 51 | 20 | 28 | 3   | 186 213 43 |
| Section Sud  |    |    |    |     |            |
| Baltimore    | 54 | 31 | 20 | 3   | 216 186 65 |
| Utica        | 52 | 30 | 19 | 3   | 234 206 63 |
| Adirondack   | 52 | 28 | 17 | 7   | 236 206 63 |
| Rochester    | 56 | 25 | 23 | 8   | 229 215 58 |
| Newmarket    | 52 | 22 | 19 | 11  | 204 205 55 |
| Hershey      | 54 | 22 | 28 | 4   | 213 216 48 |
| Binghamton   | 53 | 8  | 39 | 6   | 150 246 22 |

### Vendredi, 2 février

Sherbrooke 7 Binghamton 2  
Adirondack 5 Hershey 4  
New Haven 4 Baltimore 3  
Moncton 3 Maine 3  
Utica 5 Springfield 4 (P)  
Rochester 4 Halifax 3

### Samedi, 3 février

Cap-Breton 3 Halifax 3  
New Haven 5 Hershey 2  
Springfield 6 Binghamton 5  
Baltimore 4 Newmarket 3  
Moncton 5 Maine 4  
Sherbrooke 3 Adirondack 3

### Dimanche, 4 février

New Haven 6 Sherbrooke 5  
Springfield 4 Halifax 3  
Rochester 8 Utica 4  
Baltimore 7 Hershey 3

### Lundi, 5 février

Aucun match

### Mardi, 6 février

Moncton à Cap-Breton 5  
Halifax à Sherbrooke 5  
Utica à Newmarket 5

### Mercredi, 7 février

Springfield à Moncton 5  
Maine à New Haven 5

### JUNIOR MAJEUR

#### CLASSEMENT

|                | Mj. | G. | P. | N. | Bp. | Bc. | Pts |
|----------------|-----|----|----|----|-----|-----|-----|
| Trois-Rivières | 51  | 32 | 19 | 0  | 258 | 198 | 64  |
| Victoriaville  | 52  | 30 | 20 | 2  | 218 | 169 | 62  |
| Hull           | 50  | 27 | 18 | 5  | 221 | 190 | 59  |
| Longueuil      | 51  | 29 | 22 | 0  | 213 | 192 | 58  |
| St-Hyacinthe   | 52  | 26 | 22 | 4  | 215 | 228 | 56  |
| Shawinigan     | 51  | 27 | 23 | 1  | 224 | 191 | 55  |
| Laval          | 54  | 26 | 26 | 2  | 257 | 212 | 54  |
| Chicoutimi     | 52  | 24 | 25 | 3  | 204 | 236 | 51  |
| St-Jean        | 53  | 24 | 26 | 3  | 221 | 229 | 51  |
| Granby         | 49  | 14 | 34 | 1  | 154 | 245 | 29  |
| Drummondville  | 51  | 13 | 37 | 1  | 195 | 290 | 27  |

### Lundi, 5 février

Hull 1 Laval 8

### Mardi, 6 février

St-Hyacinthe à Hull, 19h30  
Chicoutimi à Trois-Rivières, 19h30  
Longueuil à Victoriaville, 19h30

### Mercredi, 7 février

Granby à St-Jean, 19h30  
Drummondville à Shawinigan, 19h30

### Vendredi, 9 février

Trois-Rivières à Laval, 19h30  
St-Jean à Drummondville, 20h  
Chicoutimi à Granby, 20h  
Victoriaville à Longueuil, 20h  
St-Hyacinthe à Shawinigan, 20h

#### LES MARQUEURS

|                          | B  | P  | Pts |
|--------------------------|----|----|-----|
| Lebeau Patrick, STJ      | 47 | 72 | 119 |
| Larouche Steve, TR       | 47 | 69 | 116 |
| St-Amour Martin, TR      | 42 | 67 | 109 |
| Cadieux Steve, Sha       | 49 | 57 | 106 |
| McKim Andrew, Hul        | 53 | 44 | 97  |
| Alston Jan, STJ          | 46 | 50 | 96  |
| Chartrand Steve, Dru     | 50 | 41 | 91  |
| Willett Paul, CF         | 37 | 54 | 91  |
| Fleury Sylvain, CF       | 34 | 57 | 91  |
| Sévigny Pierre, STH      | 34 | 57 | 91  |
| Chalifoux Denis, Lav     | 34 | 49 | 83  |
| Perreault Yanic, TR      | 37 | 44 | 81  |
| Boudreau Carl, Lav       | 28 | 50 | 78  |
| Groleau Stéphane, Sha    | 30 | 46 | 76  |
| Naud Sylvain, Lav        | 39 | 36 | 75  |
| Bélangier FranDBois, Chi | 35 | 39 | 74  |
| Bergeron Yvan, Sha       | 42 | 31 | 73  |
| Savage Réginald, Vic     | 40 | 30 | 70  |
| Gauthier Daniel, Vic     | 30 | 39 | 69  |
| Bartolone Chris, TR      | 12 | 56 | 68  |

## Sport-éclair

### Joueur de la semaine

**LONGUEUIL (PC)** — L'ailier gauche Steve Cadieux, des Cataractes de Shawinigan, et le gardien de but Pierre Gagnon, des Tigres de Victoriaville, ont été choisis les joueurs offensif et défensif du mois de janvier dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Cadieux a mérité le titre offensif grâce à une production de 26 points, dont 12 buts, en huit parties.

Quant à Gagnon, il a protégé le filet au cours de neuf matches, enregistrant cinq victoires et encaissant quatre défaites. Il a notamment conservé une excellente moyenne de 2.44 buts alloués par match. Il en est à sa deuxième sélection de la saison, puisqu'il avait aussi été choisi le joueur défensif du mois d'octobre.

### La soeur au mondial

**EDMONTON (PC)** — Alors

que le défenseur des Islanders de New York, Gerald Diduck, est à la recherche d'une coupe Stanley, sa soeur Judy est à la poursuite d'un titre mondial de hockey.

Judy, âgée de 23 ans, est également un défenseur. Comme elle ne peut évoluer dans la toute masculine LNH, elle portera les couleurs du Canada le mois prochain lors du premier championnat mondial de hockey féminin.

«C'est le plus grand honneur, révèle Judy. C'est un peu la coupe Stanley du hockey féminin.»

Diduck et sa coéquipière des Chimos d'Edmonton, Shirley Cameron, un attaquant de 27 ans, sont parmi les joueuses qui ont été sélectionnées pour faire partie de l'équipe canadienne à la suite d'un camp d'entraînement.

Le gardien des Chimos, Michelle Patry, 25 ans, a été invitée au camp et elle a mérité le poste de gardien substitut.

### MIDGET «AAA»

#### CLASSEMENT

|                | Mj. | G. | P. | N. | Bp. | Bc. | Pts |
|----------------|-----|----|----|----|-----|-----|-----|
| Régents LLL    | 37  | 27 | 9  | 1  | 227 | 187 | 55  |
| Richelieu      | 36  | 24 | 11 | 1  | 223 | 156 | 49  |
| Ste-Foy        | 36  | 23 | 12 | 1  | 230 | 178 | 47  |
| Cantonsdel'Est | 36  | 22 | 13 | 1  | 202 | 185 | 45  |
| Mtl Bourassa   | 35  | 13 | 21 | 1  | 144 | 177 | 27  |
| Outaouais      | 35  | 11 | 23 | 1  | 136 | 164 | 23  |
| LacSt-Louis    | 36  | 10 | 25 | 1  | 178 | 226 | 21  |
| Sag LacSt-Jean | 37  | 10 | 26 | 1  | 138 | 205 | 21  |

### Dimanche, 28 janvier

Régents LLL à Sag. Lac St-Jean 2  
Cantons de l'Est 3 Ste-Foy 5  
Lac St-Louis 4 Mtl Bourassa 8

### Mardi, 6 février

Richelieu à Mtl-Bourassa, 19h

### Vendredi, 9 février

Régents LLL à Lac St-Louis, 19h30  
Cantons de l'Est à Richelieu, 20h

### Samedi, 10 février

Outaouais à Sag. Lac St-Jean, 14h  
Mtl-Bourassa à Ste-Foy, 14h

### Dimanche, 11 février

Mtl-Bourassa à Sag. Lac St-Jean, 14h  
Outaouais à Ste-Foy, 14h  
Lac St-Louis à Richelieu, 19h  
Régents LLL à Cantons de l'Est, 19h

### LES MARQUEURS

|                 | B  | P  | Pts |
|-----------------|----|----|-----|
| Corbet, Ric     | 46 | 54 | 100 |
| Bazin, Ric      | 32 | 54 | 86  |
| Ducharme, LLL   | 32 | 49 | 81  |
| Laliberté, Ric  | 34 | 41 | 75  |
| St-Jacques, LLL | 38 | 35 | 73  |
| St-Amour, LLL   | 23 | 49 | 72  |
| Hébert, LLL     | 23 | 46 | 69  |
| Boucher, StF    | 20 | 49 | 69  |
| Proulx, CdeEst  | 22 | 46 | 68  |
| Gendron, LSL    | 38 | 28 | 66  |
| Aubé, LLL       | 24 | 38 | 62  |
| Bouchard, Sag   | 34 | 27 | 61  |
| Richardson, LSL | 20 | 39 | 59  |
| Wiseman, StF    | 29 | 29 | 58  |
| Harvey, Out     | 20 | 38 | 58  |

### LIGUE DES APPALACHES

#### CLASSEMENT

|                 | Mj. | G. | P. | N. | Bp. | Bc. | Pts |
|-----------------|-----|----|----|----|-----|-----|-----|
| Lévis-Lauzon    | 24  | 22 | 2  | 0  | 193 | 80  | 44  |
| Chicoutimi      | 24  | 18 | 6  | 0  | 160 | 96  | 36  |
| Alma            | 25  | 16 | 8  | 1  | 157 | 148 | 33  |
| St-Georges      | 24  | 13 | 11 | 0  | 136 | 107 | 27  |
| La Pocatière    | 25  | 6  | 18 | 1  | 87  | 169 | 14  |
| Rimouski        | 25  | 5  | 20 | 0  | 125 | 181 | 12  |
| Rivière-du-Loup | 25  | 5  | 20 | 0  | 122 | 196 | 11  |

### Vendredi, 2 février

# Les statistiques de la Ligue nationale



|               | Pj | B  | A  | Pt | +/ - | Pun |
|---------------|----|----|----|----|------|-----|
| Richer        | 56 | 32 | 31 | 63 | 23   | 28  |
| Corson        | 54 | 23 | 25 | 48 | 20   | 89  |
| Courtneil     | 56 | 15 | 19 | 34 | 8    | 23  |
| Carbonneau    | 45 | 13 | 18 | 31 | 11   | 29  |
| Chelios       | 50 | 9  | 22 | 31 | 19   | 130 |
| Lebeau        | 42 | 11 | 17 | 29 | 11   |     |
| Naslund       | 53 | 16 | 11 | 27 | 2    | 159 |
| Smith         | 47 | 11 | 14 | 25 | 1    | 35  |
| Smoboda       | 39 | 3  | 18 | 21 | 16   | 64  |
| McPhee        | 32 | 10 | 10 | 20 | 14   | 26  |
| Keane         | 51 | 7  | 13 | 20 | 2    | 32  |
| Skrudland     | 35 | 5  | 13 | 18 | 13   | 30  |
| Walter        | 48 | 0  | 10 | 17 | 4    | 34  |
| Lumme         | 42 | 0  | 15 | 15 | 7    | 26  |
| Gilchrist     | 38 | 4  | 10 | 14 | 2    | 22  |
| Lefebvre      | 46 | 1  | 8  | 14 | 4    | 11  |
| Ludwig        | 55 | 0  | 9  | 9  | 21   | 71  |
| E. Desjardins | 37 | 1  | 6  | 7  | -10  | 45  |



|            | Pj | B  | A  | Pt | +/ - | Pun |
|------------|----|----|----|----|------|-----|
| Sakic      | 53 | 27 | 37 | 64 | 23   | 118 |
| Stastny    | 49 | 19 | 33 | 52 | 33   | 22  |
| Goulet     | 44 | 15 | 25 | 40 | 27   | 40  |
| Lafleur    | 34 | 12 | 17 | 29 | 13   | 4   |
| Hrkac      | 43 | 8  | 16 | 24 | 6    | 10  |
| Petit      | 36 | 8  | 14 | 22 | -28  | 103 |
| Loiselle   | 48 | 10 | 8  | 18 | -11  | 73  |
| McKegney   | 36 | 10 | 7  | 17 | 20   | 27  |
| Jary       | 29 | 5  | 12 | 17 | 7    | 14  |
| Gillis     | 45 | 6  | 10 | 16 | -15  | 136 |
| Cirella    | 46 | 4  | 12 | 16 | -17  | 52  |
| Lawton     | 27 | 7  | 7  | 14 | -11  | 16  |
| Hough      | 23 | 5  | 9  | 14 | -11  | 28  |
| Jackson    | 40 | 4  | 10 | 14 | -5   | 45  |
| Fortier    | 32 | 3  | 11 | 14 | -8   | 16  |
| Marois     | 41 | 3  | 11 | 14 | -26  | 69  |
| Fogarty    | 38 | 3  | 10 | 13 | 43   | 16  |
| Deblois    | 47 | 6  | 5  | 11 | -13  | 26  |
| Kimble     | 31 | 6  | 4  | 9  | 9    | 150 |
| McRae      | 42 | 3  | 5  | 8  | -15  | 97  |
| Leschyshyn | 43 | 3  | 4  | 7  | -17  | 22  |
| Baker      | 1  | 0  | 0  | 0  | -1   | 0   |
| Kaminski   | 1  | 0  | 0  | 0  | -1   | 0   |
| Gordon     | 3  | 0  | 0  | 0  | 0    | 0   |
| Guerin     | 4  | 0  | 0  | 0  | -5   | 6   |
| Mylnikov   | 5  | 0  | 0  | 0  | 0    | 0   |
| Smyth      | 9  | 0  | 0  | 0  | -4   | 7   |
| Severyn    | 11 | 0  | 0  | 0  | 0    | 2   |
| Tugnutt    | 26 | 0  | 0  | 0  | 0    | 0   |
| Millen     | 33 | 0  | 0  | 0  | 0    | 0   |



|            | Pj | B  | A  | Pt | +/ - | Pun |
|------------|----|----|----|----|------|-----|
| Nieuwendyk | 55 | 29 | 35 | 64 | 23   | 32  |
| MacInnis   | 55 | 20 | 43 | 63 | 10   | 44  |
| Makarov    | 55 | 17 | 43 | 60 | 25   | 33  |
| Gilmour    | 53 | 16 | 39 | 55 | 18   | 42  |
| Roberts    | 55 | 26 | 24 | 50 | 24   | 127 |
| Fleury     | 6  | 55 | 20 | 25 | 45   | 10  |
| Suter      | 51 | 11 | 11 | 33 | 44   |     |
| Mullen     | 54 | 18 | 23 | 41 | 8    | 20  |
| Ranheim    | 55 | 16 | 21 | 37 | 15   | 12  |
| Hrdina     | 47 | 11 | 12 | 23 | 7    | 23  |
| Macoun     | 54 | 6  | 17 | 23 | 32   | 58  |
| Otto       | 50 | 10 | 11 | 21 | 1    | 73  |
| MacLellan  | 42 | 12 | 5  | 17 | 4    | 12  |
| Nattress   | 43 | 1  | 14 | 15 | 15   | 24  |
| McCrimmon  | 54 | 3  | 9  | 12 | 7    | 40  |
| Murzyn     | 53 | 3  | 7  | 10 | 6    | 103 |
| Bergqvist  | 19 | 1  | 5  | 6  | 8    | 6   |
| M. Hunter  | 10 | 2  | 5  | 5  | 0    | 39  |
| T. Hunter  | 43 | 1  | 3  | 4  | 9    | 197 |
| Vernon     | 37 | 0  | 3  | 3  | 0    | 4   |
| Patterson  | 40 | 2  | 0  | 2  | -4   | 10  |
| Priarkin   | 13 | 1  | 1  | 2  | -4   | 0   |
| Johansson  | 15 | 0  | 1  | 1  | 5    | 24  |
| Guenetton  | 1  | 0  | 0  | 0  | 0    | 0   |
| Grimson    | 3  | 0  | 0  | 0  | -1   | 17  |
| Wamsley    | 19 | 0  | 0  | 0  | 0    | 2   |



|             | Pj | B  | A  | Pt | +/ - | Pun |
|-------------|----|----|----|----|------|-----|
| Hawerchuk   | 54 | 22 | 35 | 57 | -2   | 34  |
| Elynuik     | 54 | 22 | 30 | 52 | 5    | 49  |
| Steen       | 41 | 13 | 39 | 52 | 3    | 33  |
| Ashton      | 54 | 15 | 23 | 38 | -7   | 14  |
| Small       | 53 | 20 | 17 | 37 | 13   | 43  |
| Paslowski   | 50 | 14 | 22 | 36 | -1   | 8   |
| Olausson    | 53 | 5  | 30 | 35 | 2    | 22  |
| McLellan    | 54 | 16 | 18 | 34 | -4   | 37  |
| Fenton      | 54 | 20 | 10 | 30 | 1    | 22  |
| Eliett      | 54 | 12 | 18 | 30 | -12  | 59  |
| MacDermid   | 51 | 9  | 18 | 27 | -6   | 125 |
| Nunnen      | 54 | 6  | 19 | 25 | -2   | 14  |
| Mantha      | 50 | 1  | 23 | 24 | 1    | 74  |
| Boschman    | 50 | 9  | 13 | 22 | -7   | 18  |
| Kumpel      | 36 | 4  | 8  | 12 | -5   | 4   |
| Carlyle     | 35 | 2  | 9  | 11 | -2   | 34  |
| Sykes       | 24 | 5  | 3  | 8  | -4   | 16  |
| Donnelly    | 39 | 3  | 1  | 4  | -1   | 163 |
| Tagliaretti | 33 | 1  | 3  | 2  | 10   | 77  |
| Essensa     | 23 | 0  | 2  | 2  | 0    | 0   |
| Cromm       | 44 | 0  | 2  | 2  | -12  | 165 |
| Beauregard  | 4  | 0  | 0  | 0  | 0    | 0   |
| Evans       | 7  | 0  | 0  | 0  | -3   | 0   |



|           | Pj | B  | A  | Pt | +/ - | Pun |
|-----------|----|----|----|----|------|-----|
| Messier   | 55 | 31 | 60 | 91 | 14   | 54  |
| Kurr      | 54 | 26 | 44 | 72 | 18   | 32  |
| Anderson  | 50 | 20 | 25 | 45 | 1    | 71  |
| Tikkanen  | 54 | 22 | 21 | 43 | 16   | 108 |
| Klima     | 51 | 16 | 25 | 41 | -5   | 38  |
| Simpson   | 55 | 18 | 22 | 40 | 1    | 79  |
| MacTavish | 55 | 16 | 15 | 31 | 10   |     |
| Lamb      | 38 | 11 | 13 | 24 | 14   | 29  |
| Murphy    | 50 | 8  | 15 | 23 | 6    | 39  |
| S. Smith  | 50 | 5  | 16 | 21 | 2    | 57  |
| Gregg     | 31 | 4  | 15 | 19 | 20   |     |
| Huddy     | 55 | 1  | 18 | 19 | -9   | 42  |

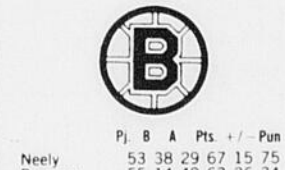
|            | Pj | B  | A  | Pt | +/ - | Pun |
|------------|----|----|----|----|------|-----|
| Gelinas    | 34 | 11 | 6  | 17 | 0    | 18  |
| Graves     | 55 | 6  | 10 | 16 | -3   | 106 |
| Muni       | 50 | 5  | 9  | 14 | 23   | 48  |
| G. Smith   | 52 | 4  | 9  | 13 | 16   | 28  |
| Beukeboom  | 30 | 1  | 9  | 10 | 0    | 52  |
| Ruzicka    | 8  | 4  | 2  | 6  | 8    | 4   |
| Buchberger | 42 | 2  | 4  | 6  | -9   | 123 |
| Brown      | 36 | 0  | 4  | 4  | -3   | 78  |
| Ranford    | 40 | 0  | 1  | 0  | 0    | 6   |
| Beil       | 1  | 0  | 0  | 0  | 0    | 0   |
| Exelby     | 1  | 0  | 0  | 0  | 0    | 0   |
| Fuhr       | 17 | 0  | 0  | 0  | 0    | 2   |



|               | Pj | B  | A  | Pt | +/ - | Pun |
|---------------|----|----|----|----|------|-----|
| Leeman        | 54 | 34 | 31 | 65 | 13   | 36  |
| Olczyk        | 53 | 24 | 38 | 62 | 18   | 38  |
| Dampousse     | 54 | 19 | 41 | 60 | 4    | 32  |
| Osborne       | 53 | 18 | 38 | 56 | 17   | 65  |
| Marois        | 42 | 22 | 28 | 50 | 7    | 44  |
| Ilfate        | 53 | 13 | 34 | 47 | 11   | 91  |
| Fergus        | 51 | 18 | 24 | 42 | -16  | 60  |
| Kurvers       | 48 | 12 | 27 | 39 | 4    | 23  |
| Ramage        | 54 | 5  | 32 | 37 | 4    | 121 |
| Franceschetti | 54 | 17 | 10 | 27 | 5    | 93  |
| Clark         | 37 | 18 | 6  | 24 | 0    | 116 |
| Reid          | 49 | 6  | 16 | 22 | -1   | 9   |
| Thibaut       | 28 | 8  | 9  | 17 | 6    | 19  |
| Daoust        | 44 | 6  | 9  | 15 | 3    | 65  |
| Marsh         | 54 | 1  | 11 | 12 | 24   | 67  |
| Finn          | 43 | 8  | 3  | 11 | -3   | 191 |
| Richardson    | 41 | 4  | 7  | 11 | 3    | 79  |
| Curran        | 46 | 2  | 8  | 10 | 7    | 197 |
| McIntyre      | 39 | 4  | 5  | 9  | -8   | 103 |
| Hannan        | 21 | 3  | 5  | 8  | -3   | 16  |
| Pearson       | 20 | 3  | 4  | 7  | -5   | 30  |
| Gill          | 27 | 1  | 5  | 6  | -7   | 44  |
| Laforest      | 24 | 0  | 1  | 1  | 0    | 21  |
| Bestler       | 27 | 0  | 1  | 1  | 0    | 4   |
| Ihnacak       | 1  | 0  | 0  | 0  | 0    | 0   |
| Stevens       | 1  | 0  | 0  | 0  | 0    | 0   |
| Reese         | 9  | 0  | 0  | 0  | 0    | 2   |



|          | Pj | B  | A  | Pt | +/ - | Pun |
|----------|----|----|----|----|------|-----|
| Bradley  | 52 | 16 | 23 | 39 | 4    | 53  |
| Reinhart | 45 | 9  | 30 | 39 | -8   | 20  |
| Skriko   | 56 | 11 | 27 | 38 | -24  | 30  |
| Quinn    | 54 | 15 | 22 | 37 | -23  | 28  |
| Adams    | 41 | 21 | 13 | 34 | -12  | 10  |
| Larionov | 50 | 13 | 20 | 33 | -6   | 14  |
| Linden   | 55 | 11 | 20 | 31 | -25  | 31  |
| Krutov   | 44 | 10 | 18 | 28 | -5   | 18  |
| Lidster  | 56 | 5  | 20 | 25 | -10  | 24  |
| McBain   | 52 | 8  | 12 | 20 | -10  | 59  |
| Sandlak  | 48 | 9  | 6  | 15 | -10  | 70  |
| Sutter   | 54 | 8  | 7  | 15 | -3   | 121 |
| Butcher  | 56 | 5  | 10 | 15 | -8   | 144 |
| Bozek    | 38 | 4  | 7  | 11 | 0    | 26  |
| Benning  | 42 | 3  | 6  | 9  | 3    | 20  |
| Nordmark | 35 | 0  | 8  | 8  | -10  | 46  |
| Smyl     | 30 | 3  | 4  | 7  | 1    | 72  |
| Smith    | 15 | 1  | 3  | 4  | 2    | 2   |
| Capuano  | 17 | 2  | 1  | 3  | -8   | 16  |
| Guy      | 15 | 2  | 0  | 2  | -5   | 81  |
| Stern    | 23 | 1  | 2  | 2  | -2   | 27  |
| Stanley  | 30 | 1  | 1  | 2  | 1    | 20  |
| Snepts   | 44 | 0  | 2  | 2  | 0    | 6   |
| McLean   | 2  | 0  | 1  | 1  | 8    | 2   |
| Murphy   | 2  | 0  | 1  | 1  | 8    | 2   |



|            | Pj | B  | A  | Pt | +/ - | Pun |
|------------|----|----|----|----|------|-----|
| Neely      | 53 | 38 | 29 | 67 | 15   | 75  |
| Bourque    | 55 | 14 | 49 | 63 | 26   | 34  |
| Carpenter  | 55 | 21 | 17 | 38 | -1   | 70  |
| Brockley   | 39 | 10 | 25 | 35 | 8    | 8   |
| B. Sweeney | 46 | 15 | 17 | 32 | 30   |     |
| Burridge   | 55 | 16 | 15 | 31 | 9    | 32  |
| Christan   | 53 | 10 | 20 | 30 | -10  | 12  |
| Hawgood    | 55 | 9  | 20 | 29 | 12   | 53  |
| Galley     | 46 | 7  | 17 | 24 | 4    | 55  |
| Poulin     | 35 | 9  | 13 | 22 | 10   | 12  |
| Carter     | 51 | 9  | 12 | 21 | 6    | 20  |
| Wesley     | 53 | 5  | 15 | 20 | 8    | 32  |
| Gould      | 52 | 5  | 12 | 17 | 6    | 71  |
| Cimetta    | 42 | 8  | 9  | 16 | 5    | 29  |
| Wiemer     | 41 | 3  | 9  | 12 | 8    | 53  |
| Byers      | 29 | 3  | 3  | 6  | -1   | 102 |
| D. Sweeney | 39 | 2  | 4  | 6  | -3   | 31  |
| Millar     | 15 | 1  | 4  | 4  | 5    | -2  |
| Markwart   | 8  | 1  | 2  | 3  | -2   | 15  |
| Douris     | 14 | 1  | 2  | 3  | -3   | 2   |
| Moog       | 33 | 0  | 3  | 3  | 0    | 8   |
| Johnston   | 9  | 1  | 1  | 2  | -1   | 6   |
| Quintal    | 25 | 1  | 1  | 2  | -10  | 15  |
| Theiven    | 6  | 0  | 2  | 2  | 3    | 23  |
| Kluzak     | 8  | 0  | 2  | 2  | 4    | 11  |
| Pedersen   | 44 | 0  | 2  | 2  | -5   | 45  |
| O'Dwyer    | 2  | 0  | 0  | 0  | -3   | 2   |
| Townshend  | 3  | 0  | 0  | 0  | -1   | 7   |
| Lemelin    | 27 | 0  | 0  | 0  | 0    | 17  |



|           | Pj | B  | A  | Pt | +/ - | Pun |
|-----------|----|----|----|----|------|-----|
| Turgeon   | 55 | 25 | 47 | 72 | 11   | 20  |
| Andrychuk | 52 | 23 | 32 | 55 | 4    | 30  |
| Housley   | 55 | 15 | 39 | 54 | 8    | 24  |
| Ruutu     | 50 | 9  | 30 | 39 | 4    | 36  |
| Vaive     | 47 | 21 | 12 | 33 | 6    | 43  |
| Foligno   | 51 | 15 | 18 | 33 | 12   | 70  |
| Bodger    | 47 | 9  | 23 | 32 | -1   | 40  |
| Mogilny   | 46 | 10 | 19 | 29 | 3    | 12  |
| Ramsay    | 52 | 4  | 19 | 23 |      |     |

Il joue comme le gagnant du trophée Vézina

# Roy retrouve ses moyens

MONTREAL (PC) — Patrick Roy a mérité hier le titre du joueur de la semaine dans la Ligue nationale. Il a devancé



Bobby Smith

MONTREAL (PC) — Une mauvaise nouvelle attendait Pat Burns en fin de journée. L'entraîneur du Canadien devra en effet se passer de Bobby Smith pour une durée indéterminée, le grand joueur de centre ayant subi une fracture de la mâchoire lors du match de dimanche face aux Whalers de Hartford.

Des premières radiographies n'avaient décelé aucune fracture. Smith est toutefois retourné à l'hôpital hier où on a finalement constaté une fracture.

Il sera opéré aujourd'hui et la durée de sa convalescence reste indéterminée.

Pour Smith, il s'agit d'un nouvel épisode d'une triste saison. Deuxième meilleur pointeur du Canadien l'an dernier, Smith n'a récolté que 25 points jusqu'à présent dont 11 buts seulement.

En janvier, il a dû rater six matches en raison d'une blessure à l'épaule.

Le Canadien ne compte pas rappeler un joueur de Sherbrooke. Ryan Walter, qui peut évoluer au centre, reviendra au jeu mercredi à Buffalo, tandis que Stephan Lebeau est toujours disponible.

En réalisant deux jeux blancs au cours du week-end, Patrick Roy est devenu le premier gardien du Canadien à réussir deux blanchissages de suite depuis que Ken Dryden a réalisé l'exploit lors de la saison 1975-76. Dryden avait blanchi les Capitals de Washington 6-0 et 7-0.

La dernière fois que le Canadien a inscrit deux jeux blancs de suite remonte à la saison 1981-82. Le Tricolore avait alors vaincu Chicago 4-0 puis Hartford 5-0.

Mario Lemieux qui a amassé quatre buts et six passes.

Il eut été difficile de l'ignorer après la semaine qu'il vient de connaître. En quatre parties, dont trois face aux deux meilleures équipes du circuit, Boston et Buffalo, Roy a inscrit trois victoires et subi une défaite. Il a de plus limité l'adversaire à quatre buts seulement tout en enregistrant deux jeux blancs.

À la suite de ces performances, Roy affiche maintenant une moyenne de buts alloués de 2,45, la meilleure du circuit. Il détient aussi le meilleur pourcentage d'arrêts (0,912). Il compte enfin 19 victoires, soit deux de moins que Daren Puppa, des Sabres de Buffalo.

Au cours de cette semaine, Roy vient de prouver qu'il a retrouvé ses moyens. Après des jours difficiles qui ont suivi une courte maladie, le gardien natif de Québec joue maintenant comme le gagnant du trophée Vézina qui est demeuré invaincu (31-0-4) sur la glace du Forum, l'an dernier.

«Si Patrick n'était pas au mieux de sa forme, c'est qu'il n'était pas encore complètement remis de sa grippe», explique François Allaire.

«Le Canadien demande beaucoup de ses gardiens. Ceux-ci ont un style exigeant, ils doivent effectuer plusieurs déplacements et demeurer concentré en tout temps. Mais comme Patrick ne faisait ses mouvements qu'à moitié, il était moins efficace», ajoute le responsable des gardiens chez le Tricolore.

Allaire note qu'un gardien en vient à s'interroger lorsqu'il se sent physiquement affaibli. Sa concentration risque alors d'en souffrir.

«Il y a corrélation entre les deux, dit-il. L'inverse est aussi vrai. Pour connaître du succès, un gardien doit se sentir bien à 100 pour cent autant physiquement que moralement.»

## Jeune défensive

Allaire ne croit pas que Roy et Brian Hayward ont été affectés par les nombreux changements qui sont survenus au sein de l'équipe, et notamment à la défensive. Il fait valoir que tous les défenseurs de l'organisation travaillent selon un même système, ce qui facilite leur passage des ligues mineures à la Ligue nationale.

«Les joueurs sont très bien formés à Sherbrooke sous la direction de Jean Hamel, assure-t-il. Ils connaissent tous le système et ils n'ont pratiquement aucun ajustement à faire à leur arrivée à Montréal où ils sont pris en charge par Jacques Laperrière. Le nombre de buts alloués démontre d'ailleurs que nos gardiens connaissent autant de succès que l'an dernier», rappelle Allaire.

En effet, le Canadien n'a accordé que quatre buts de plus à l'adversaire malgré le départ des vétérans Larry

Robinson et Rick Green.

Avant de prendre congé des journalistes, Allaire a ajouté



François Lemieux

un dernier commentaire assez révélateur de la force de carac-

tere de Patrick Roy.

«À Toronto, les Maple Leafs ont marqué trois buts tôt dans le match. Patrick aurait pu perdre sa concentration et oublier tout ce qu'on avait travaillé ensemble dernièrement.»

Mais c'est le contraire qui s'est produit. La force de Patrick, c'est ça. Il revient toujours fort après un échec.»

## Gilchrist répond à ses dénigreurs

MONTREAL (PC) — Brent Gilchrist en est à sa deuxième saison à Montréal et plusieurs se demandent ce qu'il fait encore avec le Canadien. Gilchrist a donné la réponse dimanche soir face aux Whalers de Hartford.

Après avoir été laissé de côté pendant 11 rencontres, l'énergique petit joueur de centre a répondu à l'appel de Pat Burns en livrant un très bon match.

Il a commencé la partie au centre de Mike Keane et de Todd Ewen. Mais avant la fin de la rencontre, il avait joué avec presque tout le monde. En raison des nombreuses pénalités, il a évolué sur le trio de Shayne Corson et Stéphane Richer pendant que Brian Skrudland reprenait son souffle.

Il a aussi joué au centre de Mats Naslund et de Claude Lemieux en l'absence de Bobby Smith qui a subi une fracture de la mâchoire en deuxième période. Et pour bien compléter sa soirée de travail, il a marqué le but d'assurance en troisième.

«J'essaie de m'adapter au jeu de tous mes coéquipiers. Mais peu importe avec qui je joue, c'est toujours très agréable», explique Gilchrist dont l'effort dans les deux sens de la patinoire est le même autant sur la route qu'au Forum.

«Quand j'évolue avec (Ryan) Walter et (Guy) Carbonneau, je n'ai pas à me soucier autant de ma défensive. Et quand je forme un trio avec (Mats) Naslund et (Russ) Courtnall, je dois bien attacher mes patins pour pouvoir les suivre.»

## Les blessures

Gilchrist a raté quatre matches cette saison en raison de blessures. Il a d'abord subi une contusion à une épaule, puis il a été atteint au visage lors d'un entraînement. Mais alors qu'il était prêt à revenir au jeu, il s'est soudainement retrouvé dans les tribunes.

«C'est une situation très frustrante, dit-il. Je croyais bien avoir mérité un poste au



Brent Gilchrist

sein de l'équipe. Mais j'ai été blessé, puis l'équipe a procédé à quelques changements. Todd Ewen est arrivé à Montréal et Steve Martinson a été rappelé de Sherbrooke.

Du jour au lendemain, j'étais de nouveau un réserviste. C'est une situation difficile à accepter après avoir joué de façon régulière.»

## La confiance

Heureusement, Gilchrist n'a jamais perdu confiance durant cette période sombre. Il a toujours reçu l'encouragement de son entraîneur.

Il a aussi obtenu le soutien de ses coéquipiers. Naslund et Courtnall l'ont particulièrement encouragé.

«Naslund m'a bien aidé, dit-il. C'est un vétéran et il encourage toujours les jeunes.»

«Courtnall m'a aussi beaucoup inspiré. Nous sommes compagnons de chambre sur la route en plus d'être de bons amis. Il n'a jamais cessé de me répéter que ma place est à Montréal.»

Voilà pourquoi Gilchrist était prêt quand Pat Burns lui a fait signe dimanche. Et tout indique qu'il aura encore du travail durant l'absence de Smith.»

## LES MARQUEURS



|                            | B  | P  | Pts | Pén  |    |   |       |
|----------------------------|----|----|-----|------|----|---|-------|
| 44. Stéphane Richer        | 32 | 31 | 63  | 28   |    |   |       |
| 27. Shayne Corson          | 23 | 25 | 48  | 89   |    |   |       |
| 6. Russ Courtnall          | 15 | 19 | 34  | 23   |    |   |       |
| 21. Guy Carbonneau         | 13 | 18 | 31  | 27   |    |   |       |
| 24. Chris Chelios          | 9  | 22 | 31  | 130  |    |   |       |
| 26. Mats Naslund           | 16 | 11 | 27  | 19   |    |   |       |
| 47. Stephan Lebeau         | 11 | 16 | 27  | 11   |    |   |       |
| 15. Bobby Smith            | 11 | 14 | 25  | 35   |    |   |       |
| 25. Petr Svoboda           | 3  | 18 | 21  | 54   |    |   |       |
| 35. Mike McPhee            | 10 | 10 | 20  | 26   |    |   |       |
| 12. Mike Keane             | 7  | 13 | 20  | 32   |    |   |       |
| 39. Brian Skrudland        | 5  | 13 | 18  | 30   |    |   |       |
| 11. Ryan Walter            | 7  | 10 | 17  | 34   |    |   |       |
| 20. Jyrki Lumme            | 0  | 15 | 15  | 26   |    |   |       |
| 41. Brent Gilchrist        | 4  | 10 | 14  | 20   |    |   |       |
| 3. Sylvain Lefebvre        | 1  | 8  | 9   | 41   |    |   |       |
| 17. Craig Ludwig           | 0  | 9  | 9   | 71   |    |   |       |
| 28. Eric Desjardins        | 1  | 6  | 7   | 45   |    |   |       |
| 18. Mathieu Schneider      | 1  | 5  | 6   | 15   |    |   |       |
| 36. Todd Ewen              | 2  | 3  | 5   | 87   |    |   |       |
| 32. Claude Lemieux         | 1  | 4  | 5   | 35   |    |   |       |
| 33. Patrick Roy            | 0  | 2  | 2   | 0    |    |   |       |
| 46. Ed Cristofoli          | 0  | 1  | 1   | 4    |    |   |       |
| 1. Brian Hayward           | 0  | 0  | 0   | 4    |    |   |       |
| 8. Steven Martinson        | 0  | 0  | 0   | 43   |    |   |       |
| G. P. N. Min. Ba. Bl. Moy. |    |    |     |      |    |   |       |
| 33. Patrick Roy            | 19 | 11 | 2   | 1956 | 80 | 2 | 2.46  |
| 1. Brian Hayward           |    |    |     |      |    |   |       |
|                            | 10 | 10 | 4   | 1424 | 76 | 1 | 3.20  |
| 52. André Racicot          | 0  | 0  | 0   | 13   | 3  | 0 | 13.85 |



|                            | B  | P  | Pts | Pén  |     |   |      |
|----------------------------|----|----|-----|------|-----|---|------|
| 19. Joe Sakic              | 27 | 37 | 64  | 18   |     |   |      |
| 26. Peter Stastny          | 19 | 33 | 52  | 20   |     |   |      |
| 16. Michel Goulet          | 15 | 24 | 39  | 34   |     |   |      |
| 10. Guy Lafleur            | 12 | 17 | 29  | 4    |     |   |      |
| 28. Tony Hrkac             | 8  | 16 | 24  | 10   |     |   |      |
| 21. Michel Petit           | 8  | 14 | 22  | 103  |     |   |      |
| 20. Claude Loiselle        | 10 | 8  | 18  | 71   |     |   |      |
| 14. Tony McKegney          | 10 | 7  | 17  | 27   |     |   |      |
| 23. Paul Gillis            | 6  | 10 | 16  | 134  |     |   |      |
| 2. Joe Cirella             | 4  | 12 | 16  | 52   |     |   |      |
| 17. Brian Lawton           | 7  | 7  | 14  | 16   |     |   |      |
| 18. Mike Hough             | 5  | 9  | 14  | 28   |     |   |      |
| 25. Jeff Jackson           | 4  | 10 | 14  | 45   |     |   |      |
| 44. Mario Marois           | 3  | 11 | 14  | 67   |     |   |      |
| 43. Bryan Fogarty          | 3  | 10 | 13  | 16   |     |   |      |
| 32. Lucien DeBlois         | 6  | 5  | 11  | 26   |     |   |      |
| 15. Darin Kimble           | 5  | 4  | 9   | 142  |     |   |      |
| 29. Steven Finn            | 3  | 5  | 8   | 97   |     |   |      |
| 12. Ken McRae              | 3  | 4  | 7   | 148  |     |   |      |
| 7. Curtis Leschyshyn       | 1  | 3  | 4   | 22   |     |   |      |
| 5. Brent Severyn           | 0  | 0  | 0   | 7    |     |   |      |
| 6. Stéphane Guérard        | 0  | 0  | 0   | 6    |     |   |      |
| 1. Ron Tugnutt             | 0  | 0  | 0   | 2    |     |   |      |
| 4. Greg Smyth              | 0  | 0  | 0   | 36   |     |   |      |
| G. P. N. Min. Ba. Bl. Moy. |    |    |     |      |     |   |      |
| 31. Greg Millen            | 14 | 16 | 3   | 1962 | 124 | 1 | 3.79 |
| 1. Ron Tugnutt             | 5  | 16 | 3   | 1458 | 106 | 0 | 4.36 |
| 34. Sergei Mylnikov        | 0  | 3  | 2   | 308  | 23  | 0 | 4.48 |
| 30. Scott Gordon           | 0  | 3  | 0   | 180  | 14  | 0 | 5.67 |



|                          | P  | J  | B  | A  | Pts |
|--------------------------|----|----|----|----|-----|
| 27. François Bélanger    | 52 | 35 | 39 | 74 |     |
| 77. Daniel Maurice       | 48 | 30 | 35 | 65 |     |
| 28. Denis Chasse         | 49 | 20 | 40 | 60 |     |
| 7. Eric Brulé            | 52 | 11 | 47 | 58 |     |
| 25. Patrice Martineau    | 52 | 17 | 22 | 39 |     |
| 23. Dany Duclos          | 36 | 15 | 18 | 33 |     |
| 88. Paul Brousseau       | 41 | 12 | 18 | 30 |     |
| 20. Hugues Mongeon       | 48 | 15 | 13 | 28 |     |
| 11. Pierre-Paul Landry   | 49 | 1  | 22 | 23 |     |
| 19. Daniel Doré          | 15 | 4  | 18 | 22 |     |
| 31. Martin Gagné         | 35 | 6  | 13 | 19 |     |
| 10. Patrick Bisailion    | 41 | 6  | 9  | 15 |     |
| 32. Sébastien Lavallière | 30 | 2  | 8  | 10 |     |
| 67. Jean Imbeau          | 41 | 3  | 4  | 7  |     |
| 22. Eric Rochette        | 37 | 1  | 6  | 7  |     |
| 24. Guy Lefebvre         | 49 | 1  | 5  | 6  |     |
| 44. Martin Beaupré       | 45 | 0  | 5  | 5  |     |
| 33. Jasmin Ouellet       | 15 | 2  | 1  | 3  |     |
| 19. Maxime Gagné         | 46 | 1  | 2  | 3  |     |



|                        | B  | P  | Pts | Pén |
|------------------------|----|----|-----|-----|
| 16. Robin Bouchard     | 36 | 35 | 29  | 64  |
| 7. Stefan Simoes       | 37 | 19 | 33  | 52  |
| 9. Guy Provencher      | 37 | 18 | 22  | 40  |
| 25. Robin Boulianne    | 37 | 10 | 20  | 30  |
| 27. Dave Belliveau     | 34 | 12 | 12  | 24  |
| 18. Pascal Bergeron    | 37 | 7  | 13  | 20  |
| 22. Luc Tremblay       | 22 | 8  | 10  | 18  |
| 20. Jean-Martin Morin  | 37 | 4  | 12  | 16  |
| 17. Patrice Tremblay   | 36 | 5  | 8   | 13  |
| 24. Pascal Trépanier   | 35 | 2  | 7   | 9   |
| 11. Pascal Gagnon      | 32 | 0  | 8   | 8   |
| 10. Raymond Delarosbil | 37 | 3  | 5   | 8   |
| 15. Patrice Boily      | 32 | 3  | 3   | 6   |
| 5. Eric Juneau         | 9  | 2  | 3   | 5   |
| 14. Steve Larouche     | 23 | 0  | 5   | 5   |
| 23. Dave Boudreault    | 11 | 1  | 1   | 2   |
| 21. David Paquet       | 23 | 0  | 2   | 2   |

| Les gardiens    |   |    |    |      |     |      |
|-----------------|---|----|----|------|-----|------|
| V               | D | N  | MJ | Moy. |     |      |
| Joël Harvey     | 6 | 20 | 1  | 1432 | 124 | 5.19 |
| Louis Pedneault | 4 | 6  | 0  | 811  | 78  | 5.77 |

Elimination du système des joueurs autonomes

# Barger est prêt à y mettre le prix

PITTSBURGH (AP) - Le président Carl Barger dit que les Pirates de Pittsburgh sont prêts à soutenir un lock-out si c'est la seule façon de se départir du système des joueurs autonomes.

«S'il n'est pas arrêté, le système des joueurs autonomes va favoriser les équipes ayant un gros marché -- Los Angeles, New York, Chicago, a dit Barger. Le reste de la Ligue nationale deviendra, en fait, un système de filiales.

«Cela m'ennuie beaucoup. Je ne suis pas pour une parité entière, comme c'est le cas dans la LNF, mais je veux que la compétition reste.»

Les propriétaires veulent éliminer le système des joueurs autonomes pour le remplacer par une échelle salariale semblable à celle qui est utilisée dans l'Association nationale de basketball. Les joueurs insistent sur la forte hausse des revenus des propriétaires -- un nouveau contrat de télévision évalué à 1,5 milliard \$ entre en vigueur cette année -- et se demandent pourquoi le système des joueurs autonomes pose un problème.

«Le baseball n'a jamais été en aussi bonne santé financière, a déclaré le représentant des joueurs des Pirates, Mike LaVallière, au Pittsburgh Post Gazette.

«Le nouveau contrat de télévision a établi un record.

Les choses vont très bien. En autant que je suis concerné, rien n'est brisé. Alors pourquoi faut-il faire des réparations.»

«C'est brisé, a dit Barger. Vraiment brisé. Plusieurs d'entre nous croient que c'est brisé et qu'il faut faire des réparations. Si le système continue, avec l'escalade actuelle des salaires, nous pourrions avoir un salaire moyen de 990 000 \$ en 1992.»

La liste de paye des Pirates va s'élever à 13 millions \$ cette année, deux fois plus qu'en 1988 alors qu'elle totalisait 6,5 millions \$.

## Ne peuvent pas

Selon Barger, les Pirates ne peuvent pas continuer à compétitionner sur le marché des joueurs autonomes avec des équipes riches comme les Yankees. LaVallière n'est pas du même avis.

«Dans tout secteur d'activités, il y a de grosses et de petites compagnies qui compétitionnent très bien», a-t-il dit.

LaVallière a également dit qu'il ne voit pas comment un bouchon salarial peut promouvoir la compétition dans l'Association nationale de basketball.

«Je ne crois pas que ce soit un bon équilibre de voir les

Celtics et les Lakers en finale chaque année», a-t-il dit.

S'il y a un lock-out, les Pirates vont puiser dans le

## Sport en bref

### Retour en force

VEYSSONNAZ, Suisse (AFP,PC) - La Yougoslave Mateja Svet a racheté son faux-pas de la semaine dernière (abandon) en remportant hier le slalom géant de Veyssonnaz, comptant pour la Coupe du monde féminine Caffè Lavazza de ski alpin.

Après avoir renoué avec le succès à Maribor le 20 janvier, la championne du monde de slalom avait été victime de sa fougue en Italie, sortie après avoir réalisé le deuxième temps de la première manche.

La Canadienne Michelle McKendry, d'Orangeville, en Ontario, a pris la 22e place (1:59.22).

### McEnroe critique

MILAN, Italie (AP) - John McEnroe, de retour après sa disqualification des Internationaux d'Australie, a mis en doute de nombreuses décisions des juges lors de son

match de double, hier, au tournoi de tennis intérieur de Milan.

McEnroe, qui fait équipe avec le Suisse Jakob Hlasek, a constamment pris à partie les officiels durant le deuxième set, mais il s'en est sorti sans avertissement ou point de pénalité de la part de l'arbitre italien Peppino Di Stefano. «C'est un nouveau règlement?», a crié McEnroe quand un juge a déclaré que sa balle venait de tomber à l'extérieur, alors que celui-ci prétendait qu'elle avait touché la ligne de touche.

McEnroe a aussi réussi de superbes services et d'excellentes volées durant la rencontre que lui et son compagnon ont remporté 6-3, 6-7, 6-1 contre la paire américaine formée de Charles Beckman et Luke Jensen.

### Webster au repos

INGLEWOOD, Californie (AP) - L'entraîneur des

travail auraient pour nous des conséquences sérieuses.

«Ce ne serait pas mortel, mais sérieux.»

Kings de Los Angeles, Tom Webster, n'a pas fait le voyage avec l'équipe en direction de Calgary et, s'il adhère aux recommandations des médecins, il sera au repos pendant deux semaines.

Selon le directeur général des Kings, Rogation Vachon, Webster souffre d'une grippe et d'une légère commotion cérébrale. Il devrait être absent jusqu'au 20 février.

Un porte-parole des Kings a cependant précisé que la nature exacte du mal qui afflige Webster -- il s'agirait d'un problème d'oreille interne -- n'avait toujours pas été diagnostiqué.

Entre-temps, les entraîneurs-adjoints Cap Raeder et Rick Wilson assureront la relève.

Webster avait été contraint de démissionner de son poste d'entraîneur avec les Rangers de New York en 1986-87 en raison de troubles d'oreille interne qui se manifestaient à chaque fois qu'il prenait l'avion.

## Les Grands Revenants

EDITION 1890

A l'Auditorium Beauchamps

Ville de Chicoutimi

Afin de satisfaire à la grande demande la Ville de Chicoutimi annonce une représentation supplémentaire.



**DIMANCHE**  
**le 18 février à 14h00**

Cette supplémentaire est placée en matinée afin de faciliter le retour de la parenté de l'extérieur de la région.

Billets disponibles gratuitement à l'hôtel de Ville de Chicoutimi



# Le 66 a mal au dos

PITTSBURGH (AP) — L'étoile des Penguins de Pittsburgh, Mario Lemieux, a mal au dos. Il doit porter un support orthopédique et écourter les séances d'entraînement mais il n'est pas question qu'il manque un match — surtout qu'il a une séquence de 42 matchs avec au moins un point.

Lemieux souffre d'un mal chronique au dos qui l'a déjà ennuyé par le passé mais jamais autant que cette année. Il a indiqué que la douleur est plus grande et qu'elle s'est installée graduellement au cours des deux derniers mois.

Lemieux espère que le port d'un tel support va le soulager alors qu'il est à la poursuite du record de 51 matchs d'affilée avec au moins un point établi par Wayne Gretzky, en 1983-84.

«Pour le moment, j'essaie seulement de faire de mon mieux, a-t-il dit. Je vais voir si je peux patiner avec ce support.»

Lemieux pourrait également consulter un médecin de la Californie, spécialiste des malaises au dos, qui a traité le quart-arrière Joe Montana, des 49ers de San Francisco, il y a deux ans.

Les 49ers et les Penguins sont la propriété de la famille d'Edward DeBartolo.

Lemieux a également révélé qu'un repos de quelques matchs pourrait l'aider mais il n'a pas l'intention de prendre congé alors qu'il essaie d'éclipser la marque de Gretzky.

# Probert libéré

ROCHESTER, Minn. (AP) — L'ailier Bob Probert, des Red Wings de Detroit, a été libéré hier après avoir purgé une peine de trois mois d'emprisonnement pour importation de cocaïne.

Son avocat, Harold Fried, a indiqué que l'avenir de Probert dans le hockey est incertain mais l'ancienne étoile des Red Wings n'a laissé aucun doute sur ses intentions.

«Le hockey, c'est ma vie. J'espère que je pourrai recommencer à jouer», a-t-il dit.

Fried accompagnait Probert à sa sortie du Centre médical fédéral vers 8 h. Il a révélé que Probert passerait encore trois mois dans une maison de transition, dont il n'a pas dévoilé le nom.

Probert a été arrêté en mars 1989 à la frontière de Detroit et Windsor, sa ville natale, après avoir été trouvé en possession d'une demi-once de cocaïne. Il s'est reconnu coupable d'avoir importé de la cocaïne pour usage personnel.

# /// Rapido //////////////////////////////////////

Bien beau la boxe professionnel mais...

## Grant vise d'autres objectifs

CHICOUTIMI (SB) — Avant même de penser à faire de l'argent dans le monde de la boxe professionnelle, le Montréalais Otis Grant vise aussi d'autres objectifs.

Grant était de passage à Chicoutimi dernièrement. Membre du club de boxe Ring 83 de Montréal, Grant est maintenant passé du côté des professionnels.

Contrairement à son frère Howard, Otis Grant n'a pas été en mesure de participer aux Jeux olympiques de Séoul en 1988. Il avait été battu décisivement, à deux reprises, par l'Ontarien Egerton Marcus, lors des qualifications olympiques tenues à Jonquière en avril 88.

«J'aime bien ma carrière professionnel. Jusqu'à présent, tout va bien», de dire le pugiliste qui compile un dossier parfait de huit gains en autant de combats.



Stéphane Bégin

«Mais je ne pense pas uniquement à la boxe. Dans deux ans, je serai gradué en loisirs à l'université. Pour moi, c'est important.

«On ne sait jamais ce qui peut arriver à la boxe. Un coup de poing, une blessure

et tu peux te retrouver en dehors de ce sport pour le reste de tes jours. Donc je pense aussi à une autre carrière», explique Grant, qui pose ainsi un geste très intelligent.

Revenant à la boxe professionnelle, Otis Grant dit avoir plus de temps pour penser lors d'un combat. «Chez les amateurs, tu dois tout donner durant les trois rounds, alors que chez les professionnels, on peut mieux penser à notre tactique. On prend son temps et on analyse l'adversaire. Il y a beaucoup moins de problèmes», note-t-il.

Côté monétaire, Grant, qui était fort heureux de remettre les pieds au Sague-

nay, ne veut pas s'attarder à cet aspect pour l'instant.

«L'argent, je crois que ça viendra un jour. Au moment où je gagnerai un titre important, l'argent viendra tout seul. Il est évident que ce sera fort intéressant, mais ce n'est pas ma préoccupation première présentement.»

D'autre part, Otis Grant a disputé deux de ses huit combats devant son public à Montréal. Les autres ont été livrés en Ontario et aux États-Unis.

«J'aimerais pouvoir me produire davantage devant les gens de Montréal et du Québec. J'imagine que ça viendra», de conclure Otis Grant.



**TOURNOI FINE PLUME.** — Les dards seront à l'honneur à Alma, les 24 et 25 février prochains, alors qu'un tournoi «fine plume» provincial sera présenté à la salle des Chevaliers de Colomb. Des bourses de 3000 \$ et des trophées seront alors remis aux différents gagnants dans les classes en simple masculin et féminin et en double masculin et féminin. Il en coûte 15 \$ pour les simples et 30 \$ pour les doubles. L'inscription par équipe a été fixée à 100 \$. De toute façon, pour des informations, on rejoint Alain Tremblay ou Ruth Lavoie (photo) à 662-4121 ou 662-2903.

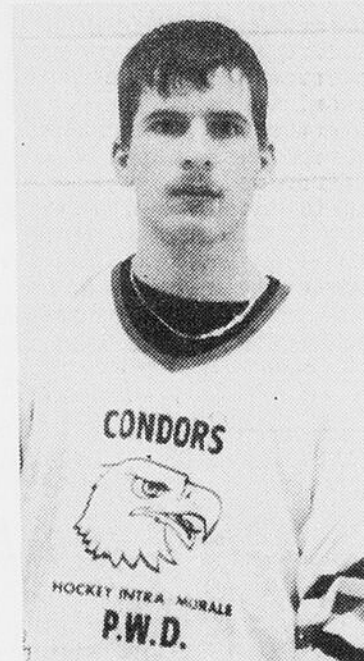
(Photo Steeve Tremblay)

## Etoiles du midget

Une nouvelle rivalité est née au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Les dirigeants de la division midget, du circuit Ultramar, présentent, le samedi 10 février à l'aréna du Plateau, le premier match des étoiles entre les meilleurs éléments des formations du Saguenay contre ceux du Lac-Saint-Jean. Les Dynamos ont placé sept joueurs, alors que les Ambassadeurs en ont six, les Flammes quatre et les Saguenéens trois. Du côté du Lac-Saint-Jean, neuf joueurs proviennent de l'Express. Les entraîneurs seront Robert Côté et Richard Martel, pour le Saguenay, de même que Julien Guillemette et Luc Boudreault pour le Lac-Saint-Jean.

## Joueur de la semaine

Deux buts et cinq passes en deux rencontres ont permis à Michel Maltais, des Condors, de décrocher le titre de joueur de la semaine, dans la ligue du Pavillon Wilbrod-Dufour, à Alma. Sylvain Jean, des Aigles, et Hugues Thibeault, des Alouettes, étaient aussi en nomination. Au classement, Aigles et Alouettes se livrent une lutte serrée, un seul



Michel Maltais

point les séparant. Les Condors sont troisièmes, sept points derrière les Aigles.

## Tournoi de hockey-bottine

Le centre sportif de Saint-David-de-Falardeau accueillera, du 15 au 18 février, un tournoi de hockey-bottine. Les bourses en jeu totaliseront 2000 \$. Pour s'inscrire, appeler Guy Gagnon, au numéro 673-4627, ou au centre sportif, à 673-4628.

# Yvan Truchon accroche ses rames

ALMA (BM) — Habitué des 55 kilomètres en chaloupes à rames, l'Almatois Yvan Truchon a décidé d'accrocher ses rames. En tout cas, il a renoncé à s'entraîner de façon intensive dans le seul but de faire cette traversée du lac Saint-Jean.

«Ils voulaient que j'arrête de courir, que j'arrête de faire du ski de fond et que j'engraisse à 185 livres. J'aime trop pratiquer plusieurs sports pour m'impos-

ser ces choses», a expliqué l'athlète d'Alma, dimanche, à La Baie, où il prenait part à une épreuve de ski de fond. Il faisait alors allusion au fait que l'entraînement des rameurs est devenu, avec les années, une affaire tellement sérieuse qu'il faut s'y consacrer de façon intensive.

N'allez pas croire que Truchon a décidé de ranger ses espadrilles. Bien au

contraire, l'Almatois a l'intention de continuer à courir, à skier et à faire du vélo de compétition. En outre, il se dit particulièrement attiré par le vélo tout-terrain, une discipline où il se sent à l'aise: «Quand j'étais jeune, j'étais un peu casse-cou. J'aimais faire des folies sur mon bicycle.

Avec le vélo de montagne, j'ai retrouvé ce plaisir», explique-t-il.

Qui sait quel sommet au-

rait atteint Yvan Truchon s'il avait concentré ses efforts sur une discipline. Mais s'entraîner de façon exclusive en fonction d'un seul but, ce n'est pas ce qui attire l'athlète jeannois. Sa polyvalence d'athlète, il y tient parce que c'est justement ce qui lui permet de pratiquer toutes sortes de disciplines sportives et d'être l'un des meilleurs athlètes de la région, tout en ayant l'air de s'amuser.

# Rencontre Ontario-Québec à Jonquière

par Stéphane Bégin

JONQUIÈRE (SB) — Les pugilistes du Québec se frotteront à des adversaires de l'Ontario en sol jonquérois, pour une toute première fois, dans moins de deux semaines.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le président du club de boxe olympique de Jonquière, Jean-Marc Tremblay.

Initialement, on devait présenter un programme contre le sud des États-Unis, mais pour diverses raisons, le tout a été annulé.

«Il était important de présenter un programme de boxe d'envergure. Nous

avons travaillé avec la Fédération québécoise olympique de boxe et celle de l'Ontario. Nous présenterons donc un programme double inter-provincial, les vendredi et samedi 16 et 17 février, au centre Price de Jonquière», a spécifié Tremblay.

Même si le nom des boxeurs n'est pas encore connu, il est d'ores et déjà officiel que Pierre Bouchard sera de la partie. «Il sera notre figure de proue. Champion canadien junior en titre, Pierre aura certainement l'occasion de se produire devant son public.

«Quant à Christian Ga-

gnon, il agira comme spectateur. Son programme d'entraînement ne prévoit pas de combats avant la fin du mois de mars. En ce qui concerne Gregg Johnson (médaillé d'argent) et Chris Johnson (médaillé d'or aux Jeux du Commonwealth), ce n'est pas impossible qu'ils soient à Jonquière, mais il faut attendre.»

Jean-Marc Tremblay croit fermement que ce programme double entre l'Ontario et le Québec offrira de la boxe de haut niveau, autant sinon plus que ce que les Américains auraient pu offrir. «Le gagnant sera déterminé à la conclusion du pro-

gramme double. Les fédérations provinciales aiment tenir des statistiques.»

Le président du club de boxe de Jonquière estime que l'on devrait voir beaucoup de juvénile à l'oeuvre.

«Car le championnat canadien vient peu de temps après. Ce sera l'occasion rêvée pour évaluer les forces du Québec et de l'Ontario, surtout que par tradition, le Québec domine toujours cette catégorie.

«Il devrait aussi y avoir quelques pugilistes des catégories junior et senior», pense Tremblay.

Entre les câbles... Il y aura

une pré-vente de 300 billets au coût de 15 \$ pour les deux programmes. Les autres billets seront disponibles à la porte au coût de 10 \$ pour les adultes et 5 \$ pour les étudiants...

Le club Aramis s'associe encore à ce programme, ce qui constitue un apport important pour le club de boxe. Claude Holmes travaillera beaucoup pour mousser l'événement...

Les programmes débiteront à 20h00 avec des combats préliminaires. La rencontre inter-provinciale commencera vers 21h00...

## Les Sags à Trois-Rivières

# «Il faut composer avec nos qualités»

—Gaston Drapeau

CHICOUTIMI (BM) — Vaincus quatre fois sur cinq par les Draveurs jusqu'ici cette saison, les Saguenéens de Chicoutimi devront travailler fort s'ils veulent gagner deux points au classement, ce soir, au Colisée de Trois-Rivières.

De fait, les gars de l'entraîneur Gaston Drapeau devront jouer comme ils le font depuis le 12 janvier, soit en se concentrant sur leur jeu défensif et en utilisant sans rete-

nu leur avantage physique: «Il faut composer avec nos qualités et l'une de nos qualités, c'est qu'on est lourd» préche sans cesse Drapeau.

Un jeu effectué par le défenseur Guy Lefebvre, dimanche, contre les Cataractes de Shawinigan, illustre bien le type de hockey qu'attend Drapeau de ses hommes. Quittant sa position, l'arrière des Sags a solidement donné une mise en échec à un rival en

zone neutre. Le pilote des Sags a rappelé cette séquence, après la rencontre; il en a reparlé, hier. C'est en plein le genre d'attitude qu'il attend des joueurs sur la glace.

Drapeau croit que ce style est de nature à déranger les autres équipes du junior majeur: «Elles ne sont pas habituées à ça», ajoute-t-il. C'est d'autant plus vrai sur une petite patinoire comme celle du

Colisée de Trois-Rivières, où évoluent les Draveurs.

Avant de vaincre les Trifluviens, le 19 janvier, les Saguenéens avaient subi quatre revers face à cette équipe. Néanmoins, Gaston Drapeau soutient que les Saguenéens ont tiré leur épingle du jeu contre les meneurs au classement du circuit Courteau.

**POINTES DE PLUME** — Seul Daniel Doré n'est pas en mesure de faire le

voyage à Trois-Rivières. Blessé au dos, le robuste ailier devrait toutefois patiner à nouveau mercredi. Un retour au jeu vendredi, à Granby, n'est donc pas à écarter...

Gaston Drapeau attendait avec impatience le résultat du match entre Hull et Laval, hier soir. Et pour cause puisqu'une défaite du Titan aurait pour effet de placer les Saguenéens en bonne position par rapport aux Lavallois, avec un point de retard et deux matchs en main...

Si l'on fait exception du revers à Victoriaville, les Saguenéens ont donné seulement 11



Benoît Munger

but en cinq matchs à leurs rivaux. Voilà qui explique comment la formation du Saguenay est parvenue à sortir de sa torpeur...

Après la rencontre de dimanche, Gaston Drapeau a rendu hommage au travail de son nouvel adjoint, Doris Labonté, particulièrement en ce qui touche son utilisation du vidéo. Selon l'entraîneur des Sags, les montages faits par Labonté facilitent grandement sa tâche quand vient le temps d'enseigner des choses aux joueurs...

## Retour des 17 ans au midget AAA

# Les promoteurs du projet devront amener de très forts arguments

par Stéphane Bégin

JONQUIÈRE (SB) — Le retour des hockeyeurs de 17 ans au sein du circuit midget AAA n'est pas définitivement écarté, mais les dirigeants favorables au projet devront amener des arguments de taille pour convaincre le midget AAA.

Depuis quelques semaines, les membres de l'exécutif du circuit provincial midget ont rencontré les présidents et responsables du hockey mineur des divers territoires du Québec.

On y discute fortement du projet d'expansion, à dix équipes (deux de plus), de la ligue. Comme un changement de cette envergure ne s'effectuera pas sans heurts, il va sans dire que la contes-

tation s'est déjà amorcée.

A force de discuter et d'écouter les commentaires, il va de soi que plusieurs suggestions sont apportées. «Pierre Verville, du hockey mineur de la région de Québec, propose que les équipes défavorisées (Outaouais, Montréal-Bourassa et Cascades) puissent avoir quelques joueurs de 17 ans. La suggestion n'est pas idiote, mais le principe des hockeyeurs de 16 ans demeure. Nous avons eu des problèmes dans le passé avec les 17 ans. Je ne dis pas que ça n'arrivera pas, mais il faudra de bons arguments», indique Rémi Gilbert, directeur exécutif du midget AAA.

«Ceux qui ont de gros territoires veulent les garder,

alors que les autres aimeraient bien les agrandir. Les raisons de chaque groupe sont nombreuses. Malgré tout, nous allons suivre la même ligne de pensée donnée par les dirigeants des équipes en place et présenté un dossier sous peu», note Gilbert.

D'autres ont même amené une idée farfelue, mais que l'on qualifie de logique. On prétend que la Fédération québécoise de hockey sur glace (FQHG) devrait diviser le Québec en 10 régions au lieu de 15 et alors former 10 équipes au midget AAA. En plus, les équipes du junior majeur n'auraient plus droit au repêchage universel. Elles devraient suivre le AAA et garder les mêmes territoires.

Evidemment, rien n'est encore conclu dans le dossier de l'expansion. Normalement, l'année 1990-91 devrait regrouper 10 équipes au midget AAA. Une décision devra être prise sous peu.

### Contestation des Cascades

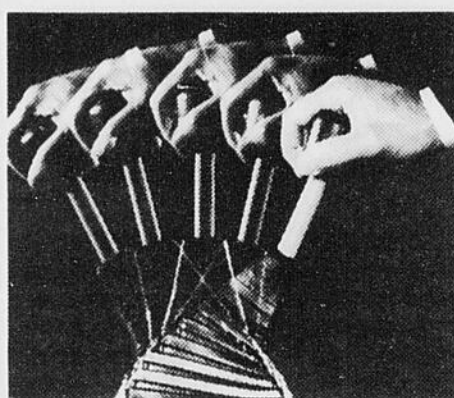
Par ailleurs, le dossier de la contestation d'éligibilité logée par les Cascades du Saguenay—Lac-Saint-Jean contre les Cantonniers de l'Estrie n'est toujours pas réglé. «On vérifie les procédures. Nous avons aussi besoin de dossiers plus complets. Le comité de discipline se réunira par la suite et pourra prendre une décision éclairée», a laissé entendre Gilbert.

## Index-sport

- Ftorek s'impose déjà —Page 33
- Roy retrouve ses moyens —Page 36
- Prêt pour un lock-out —Page 37

Participez nombreux aux activités de Jonquière en Neige du 9 au 18 février  
Spectacle de Roch Voisine  
Palais des sports de Jonquière  
Samedi le 17 février, 20h00

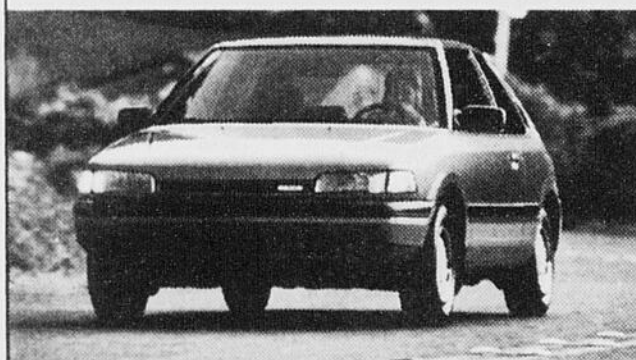
# Avec MAZDA, conduire est un plaisir, pas une corvée.



## Transmission automatique gratuite

*ou jusqu'à 950 \$ de rabais.\**

Faites le choix Mazda avant le 5 mars 1990 et bénéficiez d'une transmission automatique gratuite sur toutes les 626, les MX-6, les Hatchback 323, les Protégé 323 et tous les modèles de camionnettes y compris la SE-5. Et si vous préférez une conduite manuelle, nous vous offrons jusqu'à 950 \$ de rabais.



Hatchback 323



Protégé 323



MX-6



626



B 2200

**LA MEILLEURE  
GARANTIE  
DE L'INDUSTRIE.**

**mazda**

**JE ME SENS BIEN.**

\*Montant basé sur le prix au détail établi par le fabricant, et qui varie selon la série et le modèle. Offre valable auprès de tous les concessionnaires participants, du 6 février au 5 mars 1990. Contactez votre concessionnaire pour plus d'information.  
Cette offre ne peut être combinée à d'autres.

Chicoutimi Automobiles (1986) Inc. — 545 Boul. du Royaume Ouest, 545-6555  
Jonquière — Garage Bouchard Et Frères Enr. — 2036 St-Dominique, 547-6624  
Alma — Alma Mazda — 695 Du Pont Sud, 668-4581